

L'INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

Juin 2021



Résultats de l'enquête 2021

*Réalisée entre janvier et mars
par 193 Grandes écoles membres de la CGE*

Cette vingt-neuvième enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2021. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

Sommaire

Sommaire	4
Avant-propos	6
L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE	7
Enquête 2021 sur l'insertion des diplômés	9
1. 29 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles	11
2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2021	12
3. Évolution de la participation à l'enquête	14
4. Caractéristiques de la population interrogée	15
Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion	17
1. Situation des diplômés	18
2. Principaux indicateurs	23
Note sur les principaux indicateurs	29
Accès à l'emploi	31
1. Durée de la recherche du premier emploi	33
2. Cheminement vers l'emploi	34
3. Critères de choix de l'emploi	35
4. Adéquation de la formation à l'emploi	36
5. Satisfaction dans l'emploi	36
6. Recherche d'un autre emploi	38
Caractéristiques des emplois	39
1. Statut de l'entreprise	40
2. Télétravail	40
3. Contrats de travail	41
4. Salaires	44
5. Cadres parmi les salariés en France	48
6. Lieu de travail	49
7. Taille des entreprises	52
8. Secteur d'activité	53
9. Service / département d'emploi	58
10. Responsabilités exercées	60
11. Place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	60

Autres situations	61
1. <i>En volontariat</i>	62
2. <i>En recherche d'emploi</i>	63
3. <i>En poursuite d'études</i>	64
4. <i>En thèse</i>	65
Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage	67
1. <i>Situation des diplômés issus de l'apprentissage</i>	69
2. <i>Cheminement vers l'emploi</i>	70
3. <i>Contrats de travail</i>	70
4. <i>Cadres parmi les salariés en France</i>	71
5. <i>Lieu de travail en France</i>	71
6. <i>Taille des entreprises</i>	72
7. <i>Secteurs d'activité</i>	72
Annexes	75
1. <i>Secteur d'activité des ingénieurs</i>	76
2. <i>Secteur d'activité des managers</i>	77
3. <i>Secteur d'activité des écoles « autres spécialités »</i>	78
4. <i>Historique des principaux indicateurs</i>	79
Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête	81

L'enquête annuelle de la CGE analyse la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises *via* l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Il s'agit de la **29^{ème} édition** de l'enquête.

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur une **collecte de données réalisée entre décembre 2020 et mars 2021**. Or les résultats de l'enquête précédente (28^{ème} édition) reposaient sur une collecte de données (réalisée entre décembre 2019 et mars 2020) achevée juste avant le premier confinement lié à la crise sanitaire Covid-19. **Cette 29^{ème} enquête mesure donc les premiers impacts de la crise Covid-19** sur le recrutement des jeunes diplômés des Grandes écoles.

Cette année encore, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête : 193 établissements, sur les 196 concernés¹, ont sollicité leurs diplômés. Cette large mobilisation permet d'obtenir des résultats très fiables.

L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des jeunes diplômés se fait clairement sentir : ainsi le taux net d'emploi à moins de 6 mois descend à 79,1 % pour l'ensemble des diplômés. Il perd 9 points par rapport à l'année précédente et redescend en-dessous de 80 %, revenant ainsi à un niveau similaire à celui de 2010 dans un contexte post-crise financière de 2008.

Ce recul constaté dans cette 29^{ème} édition est à mettre en relation avec le ralentissement de l'activité économique et l'incertitude dans laquelle se trouvent les entreprises du fait de la crise sanitaire. Il intervient après les sommets atteints les années précédentes, pendant lesquelles les diplômés avaient bénéficié d'un marché de l'emploi très favorable.

Cependant l'impact est moins fort que nous ne l'avions craint. La part des CDI reste élevée : elle recule de seulement 4 à 5 points. Elle se maintient au-dessus de 81 % pour les managers et 78,2 % pour les ingénieurs. **Surtout, le délai de recrutement reste inférieur à deux mois pour plus des trois quarts des diplômés (77,7 %)**. Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme.

De même, on pouvait s'attendre à un recul marqué des **salaires d'embauche, mais la diminution n'est que de 0,7 % en un an**. La quasi-totalité des diplômés de 2020 en activité (89,1 %) occupe un emploi qui correspond, d'après eux, à leur niveau de qualification.

Autre enseignement fort de cette édition, pour les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 4,5 points à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 69 % contre 64,5 %). Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 81,7 % (79,1 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2020). Ces bons chiffres plaident pour le développement de l'apprentissage dans le supérieur. Ils ont également été obtenus grâce au soutien des aides publiques à l'apprentissage et à la mobilisation des entreprises pendant la crise. Il est essentiel de poursuivre cette dynamique et de ne pas remettre en question le cadre vertueux qui s'est instauré.

Nous pouvons donc encore une fois constater que le **diplôme des Grandes écoles joue un rôle protecteur fort, même en période de crise exceptionnelle**. Il faut également souligner que les Grandes écoles ont mis en œuvre tout ce qu'il était possible de faire pour limiter les effets de la crise. Elles ont pu s'adapter grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises et les employeurs, leurs puissants réseaux de diplômés, la qualité des formations et l'excellence de leurs diplômés. Les Grandes écoles et leurs étudiants ont fait preuve de réactivité et ont montré leur capacité de résilience en faisant évoluer leurs dispositifs pédagogiques, en accélérant leur transformation digitale et en réalisant un effort particulier pour l'adaptation des modalités de stages et un accompagnement plus fort à l'insertion professionnelle.

¹ 196 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 231 établissements membres de la CGE. Ne sont en effet pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (22) et les écoles étrangères (13).

Plus que jamais les Grandes écoles restent mobilisées, avec les entreprises et tous les acteurs du monde socio-économique, pour former les talents dont les entreprises ont besoin pour se réinventer et accompagner la relance économique annoncée.



Anne-Lucie Wack

Présidente de la Conférence des grandes écoles
Directrice générale de l'Institut Agro



Nicolas Glady

Président de la Commission Aval
Directeur de Télécom Paris

L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI (École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information) est une Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, *Big Data* et *Machine Learning* sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la Conférence des grandes écoles, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis l'enquête 2000. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



Olivier Biau

Directeur de l'ENSAI

« Les métiers de la Fédération Syntec (numérique, ingénierie, conseil, évènementiel, formation professionnelle) ont connu globalement une année 2020 difficile, en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire.

Le secteur crée habituellement de l'ordre de 60 000 emplois nets par an. L'an dernier, une partie des recrutements a été retardée.

L'année 2021 se présente sous de bien meilleurs auspices. Des tensions sur le recrutement apparaissent ainsi d'ores et déjà dans certains domaines (numérique notamment) et la « guerre des talents » est sur le point de reprendre !

Nous sommes donc confiants sur le redémarrage des embauches dans notre secteur, en particulier pour les diplômés des Grandes écoles de la CGE ».



Laurent GIOVACHINI

Président de la Fédération Syntec

Directeur général adjoint de Sopra Steria

Enquête 2021 sur l'insertion des diplômés



1. 29 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés. L'objectif est de mesurer l'employabilité des diplômés à la sortie de l'école. C'est pourquoi la collecte a lieu au cours du premier trimestre de chaque année, dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cela permet de disposer des résultats dès le mois de juin.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et résultats, individualisés.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (de management, d'ingénieurs ou d'autre spécialité), par genre.

Pour la dernière promotion, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-décembre et fin mars², quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête, pour la dernière promotion.

Pour les promotions précédentes, une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2016 : l'insertion est mesurée au 1^{er} décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois ou à 24-27 mois après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés sont comparables à ceux publiés par les universités.

Depuis l'application de la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, nous publions des indicateurs sur l'antépénultième promotion, sur le marché du travail depuis un peu plus de deux ans.

Mode de collecte

Le questionnaire est envoyé par e-mailing aux diplômés. En partenariat avec l'ENSAI, la CGE fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline). Chaque école accède gratuitement à son compte personnalisé, choisissant sa période de collecte et procédant elle-même aux relances.

Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : instituts d'études politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, ...

² Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une pseudo objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux que parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2021

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 193 écoles sur 196 écoles concernées par l'enquête³, soit 98,5 %**, ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2021. Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

Les trois promotions confondues : un taux de réponse de 52,6 %

Toutes promotions confondues – 2020, 2019 et 2018 – **près de 177 000 diplômés ont été interrogés**. Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés par de nombreuses enquêtes et en dépit de la situation sanitaire difficile, le taux de réponse général remonte légèrement. Il se situe à 52,6 % avec 93 075 répondants (contre 51 % en 2020).

Dernière promotion (2020) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : deux diplômés sur trois ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 66,4 %, soit 2,7 points de plus que l'an dernier. Les 42 375 réponses exploitables sur la promotion 2020 permettent d'atteindre un taux de couverture de 64,5 %. C'est 2,4 points de mieux que l'an dernier et le taux de couverture se maintient dans la moyenne des dernières années. Il reste plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres types d'écoles.

À noter que quelques écoles n'ont pas interrogé les diplômés de 2020, le retard pris dans la diplomation ne le permettait pas.

Avant-dernière promotion (2019) interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2020 : plus de 48 % des diplômés ont répondu à l'enquête

L'enquête auprès de l'avant-dernière promotion est quasi systématique chez les écoles participantes : à 94,9 %. Néanmoins, les diplômés de cette promotion se montrent en général moins enclins à répondre à l'enquête : le taux de réponse demeure cette année en dessous des 50 %. Avec près de 29 000 réponses, il est de 48,6 %, soit 1 point de plus que l'an dernier. Le taux de couverture de l'enquête, à 45,1 %, se maintient au niveau de l'an dernier (45,3 %). Il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois.

Antépénultième promotion (2018) interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2020 : un taux de réponse de 41 %

Cette année, l'enquête auprès de la promotion 2018 a été menée par 179 écoles, soit 91,3 % des écoles. Avec plus de 21 700 réponses, comme l'an dernier, le taux de réponse reste le plus faible des trois promotions : il atteint 40,6 %. Le taux de couverture se situe à 34,7 % (0,9 point de moins que l'an dernier). Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-27 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

Les données de la promotion 2020, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite de la publication. Le meilleur taux de réponse s'explique en partie, par la meilleure qualité du fichier d'adresses mail dont disposent les écoles, mais également par le fait qu'elles concentrent leurs efforts de relance sur cette promotion.

³ 196 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 231 établissements membres de la CGE. Ne sont en effet pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (22) et les écoles étrangères (13).

Ensemble promotions 2020, 2019 et 2018	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	37	19	196
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	105 408	62 402	24 852	192 662
Nombre d'écoles ayant participé	138	37	18	193
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	98,6%	100,0%	94,7%	98,5%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	97 674	58 334	20 972	176 980
Nombre de questionnaires exploitables [R]	56 343	25 664	11 068	93 075
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	57,7%	44,0%	52,8%	52,6%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	53,5%	41,1%	44,5%	48,3%

Promotion 2020	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	37	19	196
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	36 618	20 722	8 366	65 706
Nombre d'écoles ayant participé	135	37	18	190
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	96,4%	100,0%	94,7%	96,9%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	35 018	20 722	8 093	63 833
Nombre de questionnaires exploitables [R]	24 921	12 217	5 237	42 375
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	71,2%	59,0%	64,7%	66,4%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	68,1%	59,0%	62,6%	64,5%

Promotion 2019	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	37	19	196
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	35 381	20 654	8 186	64 221
Nombre d'écoles ayant participé	134	34	18	186
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	95,7%	91,9%	94,7%	94,9%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	32 599	19 036	7 913	59 548
Nombre de questionnaires exploitables [R]	17 462	7 538	3 961	28 961
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	53,6%	39,6%	50,1%	48,6%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	49,4%	36,5%	48,4%	45,1%

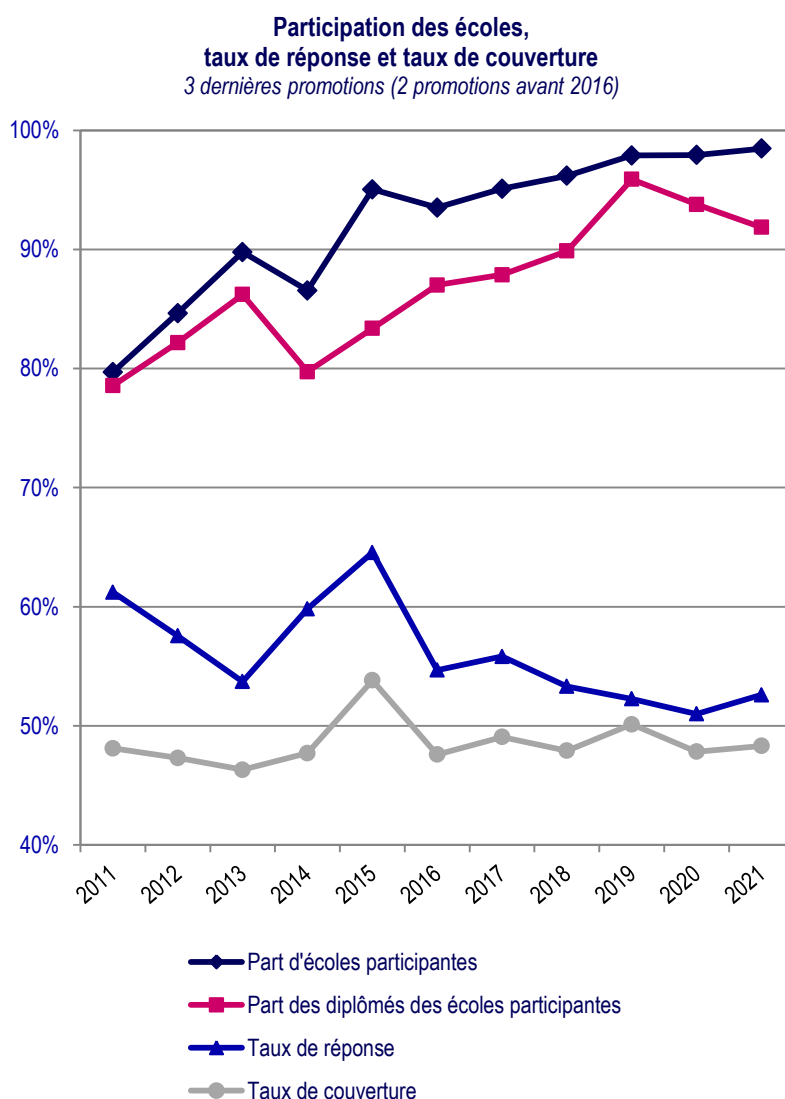
Promotion 2018	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	37	19	196
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	33 409	21 026	8 300	62 735
Nombre d'écoles ayant participé	132	33	14	179
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	94,3%	89,2%	73,7%	91,3%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	30 057	18 576	4 966	53 599
Nombre de questionnaires exploitables [R]	13 960	5 909	1 870	21 739
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	46,4%	31,8%	37,7%	40,6%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	41,8%	28,1%	22,5%	34,7%

Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2020 (2^{ème} tableau), la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 71,2 % (taux de réponse), soit 68,1 % (taux de couverture) de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2020 dans les écoles membres de la CGE.

3. Évolution de la participation à l'enquête

Sur les années récentes, l'enquête se caractérise par une forte participation des écoles, de l'ordre de 97 % des Grandes écoles concernées. Cela permet une meilleure prise en compte de la grande diversité des profils dans les réponses et une meilleure « photographie » de la situation professionnelle des diplômés. Ainsi, sur les années récentes, plus de 90 % des diplômés sont interrogés dans l'enquête.

Sur la période 2011-2021, le taux de réponse oscille entre 51 % et 64 %. Sur le graphique ci-dessous, les données sont établies sur trois promotions à partir de 2016, car c'est seulement à partir de cette enquête que l'interrogation des trois promotions est devenue systématique. Avant cette date, les données sont calculées sur deux promotions. Cela explique en partie le niveau plus bas des taux de réponse sur la période 2016-2021 car il est traditionnellement plus bas pour la promotion n-2. Cependant, depuis 2016, ce taux se maintient au-dessus de 50 %. Le taux de couverture est stable sur une plus longue période.



4. Caractéristiques de la population interrogée

Pour les promotions 2020, 2019 et 2018, la **répartition réelle des diplômés** – ensemble des écoles membres de la CGE, y compris celles n'ayant pas participé à l'enquête – est, en moyenne, de 54 % d'ingénieurs, 33 % de diplômés des écoles de management et 13 % de diplômés des écoles d'autres spécialités.

La proportion de femmes est, selon la promotion, de 28-29 % chez les ingénieurs, avec de grandes différences selon les écoles. Parmi les 140 écoles d'ingénieurs de l'enquête, sur la promotion 2020, 14 écoles dépassent la proportion de 60 % de femmes, et, à l'opposé, 41 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

Dans les écoles de management, les femmes représentent la moitié des diplômés : 50-51 % selon la promotion. La part des femmes varie entre 39 % et 59 % selon les écoles de management sur la promotion 2020.

Les écoles d'autres spécialités sont les plus féminisées, avec 60 % de femmes parmi les diplômés. La part des femmes y varie entre 35 % et 86 % sur la promotion 2020.

Répartition des réponses à l'enquête

Dans les réponses à l'enquête, la répartition entre les femmes et les hommes est assez proche de la réalité, telle qu'elle existe par type d'école. Tous types d'écoles confondus, les ingénieurs sont légèrement sur-représentés, du fait des taux de réponse plus élevés parmi cette catégorie.

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2020	58,8%	28,8%	12,4%	100,0%
Hommes	68,6%	48,8%	37,8%	59,1%
Femmes	31,4%	51,2%	62,2%	40,9%
2019	60,3%	26,0%	13,7%	100,0%
Hommes	66,5%	46,6%	40,9%	57,8%
Femmes	33,5%	53,4%	59,1%	42,2%
2018	64,2%	27,2%	8,6%	100,0%
Hommes	65,5%	48,9%	40,6%	58,8%
Femmes	34,5%	51,1%	59,4%	41,2%

Les diplômés de nationalité étrangère

Parmi les diplômés 2020 ayant répondu à l'enquête, 13 % sont de nationalité étrangère : 16,7 % sont ressortissants de l'Union européenne et 83,3 % de nationalité extra-communautaire. La nationalité marocaine est la plus représentée (24,6 %), devant la nationalité chinoise (14,5 %). L'écart est important avec les pays suivants : Italie (5,4 %), Tunisie (4,4 %).

Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étranger	12,2%	15,4%	10,7%	13,0%

Étranger UE *	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étranger UE *	9,6%	27,0%	18,4%	16,7%
Dont :				
Italie	1,8%	11,3%	2,9%	5,4%
Allemagne	0,8%	6,9%	7,5%	3,5%
Espagne	3,7%	2,0%	2,6%	3,0%
Belgique	0,9%	1,6%	1,2%	1,2%
Portugal	0,8%	1,8%	1,2%	1,2%

Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étranger hors UE	90,4%	73,0%	81,6%	83,3%
Dont :				
Maroc	28,5%	19,7%	19,9%	24,6%
Chine	12,1%	19,1%	8,9%	14,5%
Tunisie	5,9%	1,7%	6,6%	4,4%
Brésil	6,2%	0,5%	2,3%	3,8%
Inde	1,9%	6,6%	0,0%	3,5%
Cameroun	3,5%	3,0%	1,7%	3,2%
Sénégal	4,1%	1,0%	2,6%	2,8%
Liban	3,6%	0,8%	2,6%	2,5%
Côte d'Ivoire	1,2%	4,0%	2,9%	2,3%
Algérie	2,0%	1,2%	8,1%	2,1%
Colombie	2,6%	0,8%	2,9%	2,0%
Viêt Nam	2,0%	1,1%	1,2%	1,6%

* Étranger UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède

Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion



1. Situation des diplômés

En fin d'année 2020 et début 2021, avec les conséquences de la crise sanitaire, le contexte économique est très défavorable sur le marché de l'emploi des cadres, au moment où les nouveaux diplômés entrent dans la vie professionnelle. Comme le souligne l'APEC dans son « Baromètre des intentions de recrutement et de mobilité des cadres - 1^{er} trimestre 2021 », les offres d'emploi restent très en deçà de leur niveau d'avant crise (- 17 % au 4^e trimestre 2020 par rapport au 4^e trimestre 2019, - 29 % sur l'année 2020). Les entreprises, notamment les TPE, éprouvent des difficultés pour anticiper l'évolution de leur activité. Au 1^{er} trimestre 2021, 11 % des entreprises envisagent de recruter un cadre ; c'était six entreprises sur dix un an auparavant.

Évolution entre les enquêtes 2020 et 2021

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Dernière promotion	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
En activité professionnelle	71,9%	63,9%	76,7%	70,7%	57,4%	52,8%	71,7%	64,5%
Volontariat	3,2%	2,1%	4,4%	2,8%	4,6%	2,8%	3,7%	2,4%
En recherche d'emploi	8,8%	17,2%	12,2%	18,9%	12,5%	17,5%	10,2%	17,7%
En poursuite d'études (hors thèse)	7,8%	9,0%	4,4%	5,9%	20,6%	23,6%	8,2%	9,9%
En thèse	6,2%	6,3%	0,3%	0,3%	2,3%	1,8%	4,1%	4,0%
Volontairement sans activité	2,1%	1,5%	2,2%	1,3%	2,7%	1,6%	2,2%	1,5%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>
Avant-dernière promotion	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
En activité professionnelle	80,7%	78,4%	88,7%	85,0%	71,2%	71,4%	81,3%	79,1%
Volontariat	3,3%	2,5%	4,0%	3,8%	4,7%	3,9%	3,7%	3,1%
En recherche d'emploi	3,8%	6,4%	4,3%	7,8%	7,1%	9,0%	4,4%	7,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	3,1%	3,6%	2,0%	2,6%	12,2%	11,5%	4,0%	4,4%
En thèse	7,8%	8,1%	0,1%	0,2%	2,7%	3,2%	5,3%	5,3%
Volontairement sans activité	1,4%	0,9%	0,9%	0,7%	2,1%	0,9%	1,3%	0,8%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>
Antépénultième promotion	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
En activité professionnelle	83,2%	83,0%	93,1%	91,8%	85,1%	84,3%	86,0%	85,5%
Volontariat	2,2%	1,7%	2,4%	1,7%	2,3%	2,4%	2,3%	1,8%
En recherche d'emploi	2,7%	4,0%	2,6%	4,1%	4,7%	5,9%	2,8%	4,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	1,9%	1,9%	0,9%	1,3%	3,6%	3,9%	1,8%	1,9%
En thèse	8,6%	8,5%	0,2%	0,2%	3,2%	2,2%	6,0%	5,7%
Volontairement sans activité	1,4%	0,9%	0,8%	0,9%	1,1%	1,3%	1,2%	0,9%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>

Pour la dernière promotion, la situation des diplômés reflète les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes diplômés pour entrer dans la vie professionnelle. **La part des diplômés en activité professionnelle** recule de plus de 7 points : 64,5 % en 2021 contre 71,7 % en 2020. La proportion de **managers** en activité reste la plus forte (70,7 % et - 6 points), comparée aux ingénieurs (63,9 % et - 8 points) et aux diplômés des écoles d'autres spécialités (52,8 % et - 4,6 points).

Le départ en **volontariat** s'est avéré plus difficile. Avec les restrictions de déplacements, les départs à l'étranger n'ont pas été aussi faciles à organiser. On observe cette évolution pour tous les types d'écoles.

La **proportion de diplômés des Grandes écoles en recherche d'emploi** au moment de l'enquête augmente fortement : elle est à 17,7 % en 2021, contre 10,2 % en 2020. La période actuelle de crise grave fait suite à plusieurs années de contexte économique très favorable à l'embauche des cadres en général, mais également des jeunes diplômés. Chez les managers, 18,9 % sont en recherche d'emploi, 1 point de plus que les autres types d'écoles : 17,2 % pour les ingénieurs et 17,5 % pour les autres spécialités.

Classiquement, le contexte difficile a incité plus de diplômés à la **poursuite d'études** : 9,9 % ont fait ce choix contre 8,2 % en 2020. La progression observée quel que soit le type d'école est plus élevée pour les diplômés des autres spécialités, avec 23,6 % en poursuite d'études (+ 3 points par rapport à 2020). Cette particularité les distingue des ingénieurs et des managers pour qui ce choix est moins fréquent : 9 % (+ 1,2 point) des ingénieurs et 5,9 % (+ 1,5 point) des managers.

La proportion de diplômés en **thèse** est stable et concerne principalement des ingénieurs : 6,3 % des ingénieurs ont fait ce choix.

Pour les deux promotions précédentes, la part des diplômés en recherche d'emploi augmente : + 2,8 points pour la promotion 2019 et + 1,4 point pour la promotion 2018. Cette dégradation est observée pour tous les types d'écoles, mais reste atténuée comparée aux diplômés de 2020. Concernant la promotion 2019, notamment, ceux qui avaient poursuivi par une année d'études, sont à la recherche de leur premier emploi, tout comme les diplômés de 2020.

Pour la promotion 2018, 4,2 % des diplômés sont en recherche d'emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme, c'est un peu plus que le niveau incompressible dû à la période de latence entre deux postes.

Selon le type d'école et le genre

Enquête 2021	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion 2020								
En activité professionnelle	64,7%	62,3%	73,0%	68,6%	51,6%	53,5%	65,6%	62,9%
Volontariat	2,0%	2,4%	2,9%	2,7%	2,4%	3,1%	2,3%	2,6%
En recherche d'emploi	17,2%	17,1%	16,5%	21,3%	17,1%	17,7%	17,0%	18,7%
En poursuite d'études (hors thèse)	8,2%	10,8%	6,0%	5,8%	24,7%	22,9%	9,0%	11,2%
En thèse	6,4%	6,1%	0,2%	0,3%	2,7%	1,2%	4,6%	3,1%
Sans activité volontairement	1,5%	1,4%	1,4%	1,3%	1,5%	1,6%	1,5%	1,4%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2019								
En activité professionnelle	78,9%	77,4%	84,9%	85,0%	71,3%	71,5%	79,4%	78,8%
Volontariat	2,5%	2,7%	4,2%	3,4%	3,2%	4,5%	2,9%	3,3%
En recherche d'emploi	6,4%	6,6%	7,4%	8,2%	8,6%	9,3%	6,8%	7,7%
En poursuite d'études (hors thèse)	3,5%	3,8%	2,7%	2,5%	12,5%	10,8%	4,2%	4,7%
En thèse	7,8%	8,5%	0,2%	0,2%	3,6%	2,9%	5,8%	4,7%
Sans activité volontairement	0,9%	1,0%	0,7%	0,6%	0,8%	1,0%	0,8%	0,9%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2018								
En activité professionnelle	83,8%	81,6%	92,5%	91,1%	84,3%	84,2%	85,8%	85,1%
Volontariat	1,8%	1,6%	1,5%	1,9%	2,8%	2,1%	1,8%	1,8%
En recherche d'emploi	3,6%	4,6%	3,6%	4,6%	4,5%	6,9%	3,7%	4,9%
En poursuite d'études (hors thèse)	1,7%	2,2%	1,2%	1,5%	3,4%	4,2%	1,7%	2,2%
En thèse	8,3%	8,8%	0,3%	0,1%	3,4%	1,4%	6,2%	4,9%
Sans activité volontairement	0,7%	1,2%	0,8%	1,0%	1,6%	1,2%	0,8%	1,1%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Déclinés par genre, ces indicateurs montrent que la part des femmes en activité professionnelle continue d'être moins élevée que celle des hommes pour la **dernière promotion**, tous types d'écoles confondus : 62,9 % pour les femmes et 65,6 % pour les hommes. Par type d'école, les écoles d'autres spécialités se distinguent avec 1,9 point de plus en faveur des femmes.

Contrairement aux années précédentes, la part des femmes en recherche d'emploi reste significativement supérieure seulement chez les managers : à 21,3 %, c'est 4,8 points de plus que les managers hommes, qui continuent d'avoir moins de difficulté à trouver un emploi. C'est aussi le taux le plus élevé par genre et type d'école.

Pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et celles d'autres spécialités, le taux des femmes est très proche de celui des hommes, alors que l'écart observé était de 2,5 points l'année précédente. La difficulté à trouver un emploi touche autant les femmes que les hommes.

Pour les autres situations, on observe peu d'écart entre femmes et hommes.

Pour les promotions précédentes, les écarts d'activité se réduisent entre les hommes et les femmes.

Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2019), la part des femmes en recherche d'emploi diminue à l'identique de celles des hommes, même pour les femmes managers où l'écart est inférieur à 1 point. Tant pour les hommes que pour les femmes, le taux est plus élevé pour les diplômés des autres spécialités : 8,6 % pour les hommes et 9,3 % pour les femmes.

Après 24-27 mois (promotion 2018), la part des diplômés en recherche d'emploi descend encore de quelques points, mais un écart subsiste en défaveur des femmes. Pour les ingénieures et les femmes managers, c'est 4,6 %, 1 point de plus que pour les hommes. Les diplômées des autres spécialités sont 6,9 % en recherche d'emploi, 2,4 points de plus que les hommes

Création ou reprise d'une entreprise

Promotion 2020 Enquête 2021	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	4,3%	2,5%	3,5%
En cours de création / reprise	48,4%	51,5%	49,3%
Création d'une entreprise en activité	40,7%	37,8%	39,8%
Reprise d'une entreprise en activité	2,9%	2,8%	2,9%
Création ou reprise non précisée	8,1%	7,9%	8,0%

Dans ce tableau, tous les diplômés ayant répondu sont pris en compte peu importe leur situation

Parmi l'ensemble des diplômés de 2020, 3,5 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise (+ 0,8 point comparé aux 2,7 % de l'enquête précédente). Pour près de la moitié (49,3 %), la création est en cours ; pour l'autre moitié, l'entreprise a démarré son activité et, dans ce cas, il s'agit en majorité d'une création plutôt que d'une reprise. La création d'entreprise est effective ou en projet pour seulement 2,5 % des femmes diplômées.

La part de création d'entreprise est plus forte chez les managers, en particulier pour les hommes : 7,4 % d'entre eux sont concernés. Chez les ingénieurs, les projets de création sont majoritaires par rapport aux activités réellement démarrées : la création est en cours pour 54,9 % des ingénieurs, contre pour 46,1 % des managers et 37,8 % des diplômés des autres spécialités.

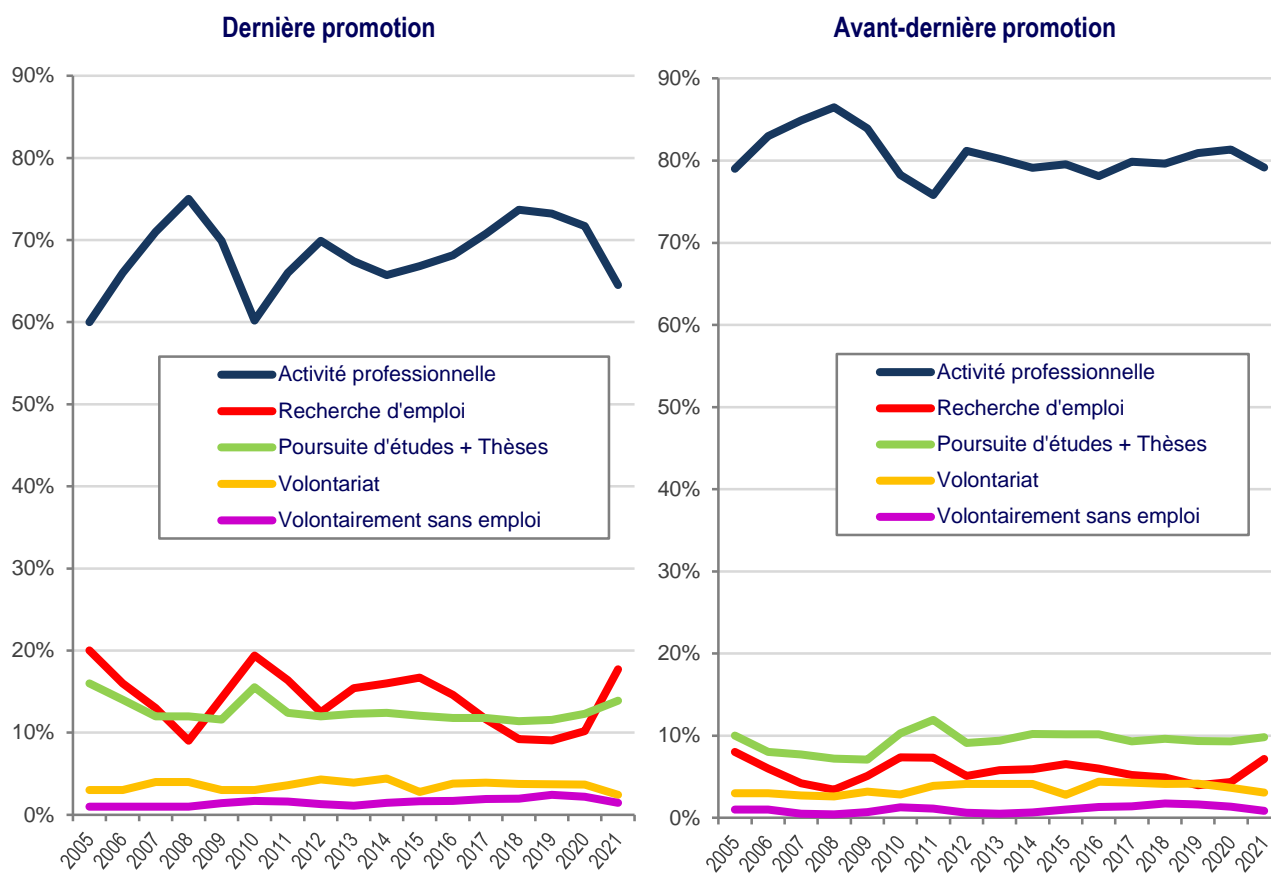
Promotion 2020 Enquête 2021	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	3,2%	1,6%	2,7%	7,4%	3,7%	5,5%	3,6%	2,3%	2,8%
En cours de création / reprise	52,3%	66,7%	54,9%	44,8%	48,7%	46,1%	40,3%	35,5%	37,8%
Création d'une entreprise en activité	41,6%	25,2%	38,6%	37,3%	37,5%	37,4%	54,2%	59,2%	56,8%
Reprise d'une entreprise en activité	2,9%	4,9%	3,3%	3,2%	1,7%	2,7%	1,4%	2,6%	2,0%
Création ou reprise non précisée	3,3%	3,3%	3,3%	14,8%	12,1%	13,8%	4,2%	2,6%	3,4%

Dans ce tableau, tous les diplômés ayant répondu sont pris en compte peu importe leur situation

Historique des enquêtes de 2005 à 2021

En 2008, avant le début de la crise financière, **l'activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : trois à six mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008.

De 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Après 2016, la part de diplômés en activité professionnelle repart à la hausse et demeure au-dessus de 70 % jusqu'en 2020, le premier confinement, survenu en mars 2020, n'ayant pas eu d'impact fort sur l'insertion des diplômés de 2019. **En 2021, les nouveaux diplômés font face à un recul des offres d'emploi sans précédent et la part de diplômés en activité professionnelle descend à 64,5 %. Cela reste toutefois au-dessus du niveau observé en 2010 au moment de la crise économique post crise financière de 2008 (60,2 %).**



Précision : à partir de 2016, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ après la sortie de l'école, la situation du diplômé est mesurée au 1^{er} décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit près de 18 mois après la sortie de l'école).

La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 9 et 20 % sur la période 2005-2021. Cela montre l'influence de la conjoncture économique immédiate sur le recrutement des diplômés des Grandes écoles. La baisse de ce taux, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour atteindre les niveaux les plus bas ces trois dernières années (10,2 % en 2020). **En 2021, ce taux se dégrade fortement et s'établit à 17,7 %.**

Les poursuites d'études et les thèses sont stables sur la période 2011-2020. En 2021, seules les thèses gardent cette stabilité, alors que la poursuite d'études, hors thèses, a gagné 1,7 point, pour se situer à 9,9 %. Le contexte difficile a conduit plus de diplômés vers ce choix.

La part des **diplômés de l'avant-dernière promotion** en activité professionnelle descend sous les 80 %, après trois années à ce niveau. La part de diplômés en recherche d'emploi monte à 7,2 % (2,8 points de plus en un an). L'effet de la crise actuelle est atténué comparé à son impact pour la promotion sortante.

L'impact de la situation sanitaire liée à la Covid-19

Cette année, quelques questions en lien avec la Covid-19 ont été ajoutées à l'enquête pour identifier les conséquences de la situation sanitaire sur l'insertion des diplômés.

Toutes promotions confondues, les diplômés ont été six sur dix à avoir répondu que la situation sanitaire avait eu un impact pour eux. La proportion est plus grande pour la promotion 2020 : 66,4 %.

Parmi les impacts les plus souvent cités par les diplômés, le recours au télétravail arrive sans surprise largement en tête, surtout par les promotions 2018 et 2019 dont la majorité des diplômés est en activité.

Enquête 2021 Impacts de la Covid-19	Promotion 2020				Promotion 2019	Promotion 2018	Promotions 2020,2019 et 2018
	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble			
Part des diplômés concernés	66,0%	67,6%	65,8%	66,4%	56,1%	53,3%	60,1%
Recours au télétravail	59,8%	57,8%	64,7%	59,9%	72,6%	79,8%	67,8%
Moins d'offres d'emploi	52,4%	56,6%	60,2%	54,6%	27,8%	16,1%	38,7%
Moins de propositions de recrutement	45,0%	48,6%	49,8%	46,6%	21,6%	12,1%	32,1%
Mobilité géographique compliquée	20,3%	21,0%	29,3%	21,7%	18,0%	16,7%	19,6%
Chômage partiel / Réduction d'activité	8,6%	14,1%	9,5%	10,2%	26,0%	30,9%	19,2%
Missions modifiées	12,2%	11,1%	15,9%	12,4%	17,6%	20,7%	15,7%
Prétention salariale revue	16,8%	24,8%	17,7%	19,1%	10,9%	9,3%	14,6%
Annulation d'embauche	12,5%	14,3%	11,0%	12,8%	8,4%	4,0%	9,7%
Changement de projet professionnel	9,9%	13,1%	12,8%	11,2%	8,5%	7,2%	9,6%
Report de signature de contrat / Report d'embauche	11,7%	11,5%	11,6%	11,6%	8,3%	4,4%	9,1%
Report d'une évolution de carrière	5,0%	10,4%	13,3%	7,6%	7,6%	7,5%	7,6%
Perte d'emploi / Cessation d'activité	1,7%	3,9%	2,3%	2,4%	7,1%	6,1%	4,5%
Formation annulée ou reportée	2,7%	1,7%	3,3%	2,5%	4,9%	5,1%	3,8%
Autre	3,6%	3,6%	4,6%	3,8%	4,4%	4,7%	4,1%
Difficulté pour le stage de fin d'études	20,5%	8,3%	16,5%	16,6%	*	*	*
Difficulté dans l'entreprise d'apprentissage	3,0%	2,6%	3,5%	2,9%	*	*	*

* Non concerné

Dans ce tableau, les modalités sont classées par fréquence de citation par l'ensemble des diplômés (dernière colonne). Un diplômé pouvait choisir plusieurs réponses.

Pour la promotion 2020, sont plus souvent citées les difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi : moins d'offres d'emploi pour 54,6 %, moins de propositions de recrutement pour 46,6 %. Ils ont été 19,1 % à revoir leurs prétentions salariales. Pour 12,8 % des diplômés, la crise a entraîné une annulation d'embauche. Leurs choix professionnels ont aussi été influencés : 11,2 % ont dû changer leur projet professionnel. La mobilité géographique a été compliquée pour 21,7 % d'entre eux. La difficulté pour le stage de fin d'études a été citée par 16,6 % des diplômés.

Pour la promotion 2019, ils sont relativement nombreux à citer des difficultés liées à la recherche d'emploi : 27,8 % citent moins d'offres d'emploi, 21,6 % citent moins de propositions de recrutement. Cependant, les difficultés dans les entreprises apparaissent nettement : le chômage partiel ou la réduction d'activité ont été cités par 26 %, 17,6 % mentionnent des missions modifiées et 18 % témoignent d'une mobilité géographique compliquée. C'est un point commun avec la promotion 2018, où 30,9 % ont cité le chômage partiel ou la réduction d'activité. La perte d'emploi est citée par 7,1 % de la promotion 2019 et 6,1 % de la promotion 2018.

Quel que soit le type d'école, les deux tiers des diplômés de 2020 ont répondu que la situation sanitaire avait eu un impact pour eux. Le télétravail a été le plus cité parmi les conséquences présentées : de 57,8 % pour les managers à 64,7 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Les **ingénieurs** sont moins nombreux à citer les difficultés liées à la recherche d'emploi : 52,4 % citent moins d'offres d'emploi, 45 % citent moins de propositions de recrutement, mais cela reste parmi les impacts prédominants. A l'inverse, 20,5 % ont cité la difficulté pour le stage de fin d'études.

Les **managers**, comme les ingénieurs, citent également la diminution des offres d'emploi et des propositions de recrutement. Ils sont plus nombreux à avoir dû réviser leurs prétentions salariales : 24,8 % soit 7 - 8 points de plus que les diplômés ingénieurs et autres spécialités. Seulement 8,3 % des managers ont cité la difficulté pour le stage de fin d'études.

Les diplômés des écoles d'autres spécialités sont plus nombreux à mettre en avant la diminution des offres : moins d'offres d'emploi pour 60,2 %, moins de propositions de recrutement pour 49,8 %. La mobilité géographique compliquée est citée par 29,3 % d'entre eux.

2. Principaux indicateurs

Dernière promotion : le taux net d'emploi chute

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, sont en fort recul, dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et d'incertitude dans laquelle se trouvent les entreprises. L'emploi des jeunes diplômés est directement touché. Le décrochement est d'autant plus fort que les années récentes se sont caractérisées par une situation très favorable aux jeunes diplômés.

Taux net d'emploi : - 9 points

Le taux net d'emploi descend à 79,1 % pour l'ensemble des diplômés. Il perd 9 points et redescend en-dessous de 80 %, reflet de la part importante de diplômés en recherche d'emploi (17,7 %). C'est pour les ingénieurs que le recul est le plus marqué : - 10,1 points, après les niveaux élevés atteints les années précédentes. Avec 79,4 %, il se situe au même niveau que celui des managers (79,5 %), et au-dessus de celui des diplômés des écoles d'autres spécialités (76,1 %).

Pour les diplômés en emploi, les conditions de recrutement restent bonnes

La part d'emplois à durée indéterminée recule de seulement 4 à 5 points pour tous les types d'écoles. Elle se maintient au-dessus de 81 % pour les managers. Elle est un peu inférieure pour les ingénieurs (78,2 %). Elle est beaucoup plus basse pour les diplômés des écoles d'autres spécialités à 57,2 %, comme déjà observé l'an dernier.

Le délai de recrutement reste inférieur à deux mois pour plus des trois quarts des diplômés (77,7 %). La part d'emplois de cadres se maintient au-dessus de 82 %, traditionnellement plus élevée chez les ingénieurs avec 87,2 %.

Les salaires hors primes stoppés dans leur progression

En France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 35 461 €, soit - 0,7 % sur un an. Selon le type d'école, la situation est plus contrastée. Les ingénieurs recrutés le sont au même niveau de salaire que l'an dernier. Par contre, pour les managers, le recul est de - 1,5 % (un peu plus de 500 €) et de - 3,2 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, ce qui équivaut à environ 1 100 € de moins.

En 2021, un nouveau diplômé sur deux est embauché avec un salaire brut annuel hors primes supérieur à 35 000 € (**salaire médian**) comme il y a deux ans (enquête 2019). Pour les ingénieurs et les managers, ce salaire médian est identique à celui de l'an dernier : 35 000 € chez les ingénieurs et 36 000 € chez les managers. Par contre pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, il diminue de 1 000 € pour se situer à 35 000 €.

Des écarts de salaires en faveur des managers

Les managers perçoivent, en salaire brut annuel moyen hors primes, 1 000 € de plus que les ingénieurs et 1 500 € de plus que les diplômés des écoles d'autres spécialités. Avec les primes, l'écart est supérieur à 3 000 € en faveur des managers : 3 160 € de plus que les ingénieurs et 3 500 € de plus que les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Plus de 12 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

La part des emplois à l'étranger recule de 1,3 point. Elle reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 16,7 % et 17,3 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (9,5 %). La part des emplois en Île-de-France recule légèrement pour tous les types d'écoles : 60 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province, alors qu'environ trois quarts des managers et des diplômés des écoles d'autres spécialités travaillent en Île-de-France.

Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi a perdu 3,1 points

Malgré la situation de crise, les indicateurs d'insertion des diplômés de la promotion 2019 (après 12-15 mois sur le marché du travail) **restent à des niveaux élevés**. Ils sont beaucoup moins touchés que les nouveaux diplômés. Le taux net d'emploi atteint 92 % : 89,3 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, 91,9 % pour les managers et 92,6 % pour les ingénieurs.

Le salaire brut annuel moyen avec primes est inférieur de 1,3 % à celui de l'enquête de l'an dernier : 39 660 € contre 40 193 €. C'est pour les managers (- 2,1 %) et pour les diplômés des autres spécialités (- 3,3 %) que la variation est sensible. Pour les ingénieurs, la diminution est plus faible (- 0,7 %).

Les managers obtiennent toujours en moyenne des salaires plus élevés, notamment comparés aux ingénieurs. Ils occupent également plus fréquemment un emploi à durée indéterminée (92,1 %).

Antépénultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active

Les indicateurs calculés pour la promotion 2018 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 93,6 % et 95,8 %, de 8 à 9 emplois sur dix en CDI et un salaire brut annuel moyen avec primes de 41 162 à 45 459 €. L'écart de salaire en faveur des managers s'amplifie et l'écart de salaire médian avec primes – emplois en France – est de 3 000 €. Un manager sur deux perçoit un salaire avec primes supérieur à 43 000 €, pour les ingénieurs et les autres spécialités, le salaire médian est de 40 000 €.

Cette année, en période de crise forte, il est délicat de considérer que les salaires des promotions 2019 et 2018 peuvent indiquer les perspectives de salaires de la promotion 2020 dans un an ou deux. L'insertion professionnelle plus difficile et les perspectives sur l'emploi des cadres ne placent sans doute pas les diplômés 2020 dans les mêmes conditions que les promotions précédentes pour évoluer sur leur poste. Ces effets de la conjoncture économique à l'entrée sur le marché du travail sont abondamment commentés dans la littérature (« effet cicatrice »)⁴.

Des disparités atténuées pour la promotion 2020 malgré la situation de crise

Pour la promotion entrant dans la vie active, les taux nets d'emploi des hommes (79,9 %) et des femmes (77,8 %) présentent un écart de 2,1 points seulement (4 points l'an dernier).

Pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités il y a presque égalité.

Pour les managers la situation est inverse : l'écart constaté s'est accru. Le taux net d'emploi des femmes se situe 5,1 points plus bas que celui des hommes (- 3,5 points l'an dernier).

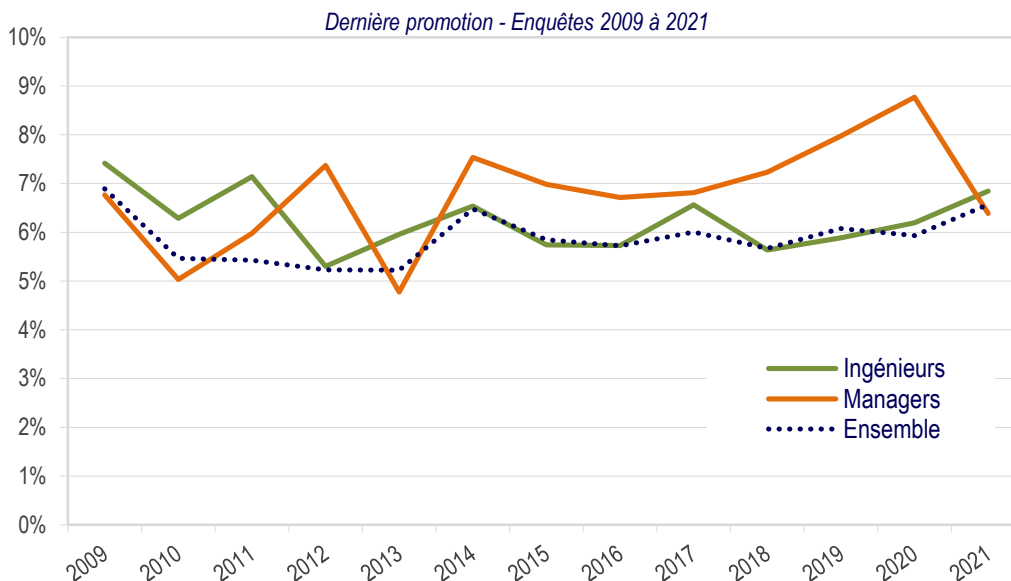
Les caractéristiques des emplois occupés présentent également des écarts en défaveur des femmes : elles sont moins fréquemment en contrat à durée indéterminée, elles ont moins souvent le statut de cadre. Cependant, ces indicateurs présentent pour les femmes des écarts moins défavorables que l'an dernier. Pour les hommes, les indicateurs de l'an dernier étaient particulièrement élevés, et le recul cette année a été plus fort pour eux, notamment chez les ingénieurs et les managers.

Pour les promotions précédentes, certains écarts ont tendance à se résorber : les taux nets d'emploi des femmes sont très proches de ceux des hommes, pour tous les types d'écoles. Mais chez les ingénieurs de la promotion 2018, la part des emplois en CDI présente encore un écart de 5 points entre les hommes et les femmes.

La part de cadres chez les femmes reste également moindre par rapport à celle des hommes, avec globalement 9,7 points d'écart pour la promotion 2018. Cette différence nette en défaveur des femmes va contribuer grandement aux écarts de salaires. Cela a été mis en évidence dans l'enquête 2019 sur la promotion sortante (voir pages 25-26 « L'insertion des diplômés des Grandes écoles - Résultats de l'enquête 2019 » juin 2019) : sur un écart de salaire de 6,08 %, la proportion moindre des femmes ayant le statut cadre (11,4 points d'écart) contribuait pour 1,56 point d'écart de salaire. C'est, parmi les éléments mesurés dans l'enquête, le facteur explicatif principal.

⁴ Selon une étude sur données françaises, publiée en 2013 dans *Économie et Statistique* n°462-463, les effets s'estompent après 4 ans. Source : « Peut-on parler de « générations sacrifiées » ? Entrer sur le marché du travail dans une période de mauvaise conjoncture économique » Mathilde Gaini, Aude Leduc et Augustin Vicard.

Écart de salaire hommes / femmes selon le type d'école Salaire brut annuel hors primes (France)



En 2021, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont proches de ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen des hommes – hors primes - est supérieur de 6,6 % au salaire moyen des femmes.

Cet écart varie peu d'année en année, les fluctuations plus fortes pour les écoles d'autres spécialités sont à relativiser car ce groupe évolue avec de nouvelles écoles adhérentes à la CGE.

Pour les ingénieurs et les managers, en moyenne, cela équivaut à une différence de l'ordre de 2 300 € par an. Avec les primes, l'écart s'amplifie, notamment chez les managers (4 800 €).

Cet écart est relativement faible, comparé à l'ensemble des salariés du secteur privé, où, selon l'Insee, en 2018, les femmes gagnaient en moyenne 16,4 % de moins que les hommes (une fois enlevé l'effet du temps partiel)⁵. Pour les nouveaux diplômés des Grandes écoles, à leur niveau de qualification, c'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent entre les hommes et les femmes. Ainsi, chez les cadres du secteur privé, toujours selon l'Insee, il est de 20,6 % en 2016⁶.

⁵ Source : Insee Résultats - *Les salaires bruts dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2018*, paru le 07/04/2021 sur insee.fr.

⁶ Source : *Tableaux de l'économie française* - Insee Références, édition 2020 – Revenus – Salaires – page 55, paru le 7/02/2020 sur insee.fr.

Évolution entre les enquêtes 2020 et 2021

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
Dernière promotion	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Taux net d'emploi *	89,5%	79,4%	86,9%	79,5%	83,2%	76,1%	88,1%	79,1%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	83,1%	78,2%	85,8%	81,2%	61,9%	57,2%	82,2%	77,1%	
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	86,3%	79,1%	84,5%	74,8%	84,4%	78,0%	85,6%	77,7%	
% Cadre (emplois en France)	91,1%	87,2%	81,5%	75,6%	69,5%	67,1%	87,1%	82,4%	
% Emplois à l'étranger	10,6%	9,5%	17,9%	16,7%	20,1%	17,3%	13,8%	12,5%	
% Emplois en province **	58,5%	60,2%	22,5%	26,5%	19,2%	23,8%	44,6%	46,7%	
% Emplois en Île-de-France **	41,5%	39,8%	77,5%	73,5%	80,8%	76,2%	55,4%	53,3%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	35 234 €	35 240 €	36 746 €	36 209 €	35 798 €	34 663 €	35 714 €	35 461 €
	Avec primes	37 771 €	37 606 €	41 218 €	40 766 €	38 646 €	37 234 €	38 833 €	38 462 €
Médiane	Hors primes	35 000 €	35 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	35 000 €	35 500 €	35 000 €
	Avec primes	37 000 €	37 000 €	39 050 €	39 000 €	38 000 €	36 000 €	37 919 €	37 500 €
Avant-dernière promotion	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
Taux net d'emploi *	95,7%	92,6%	95,5%	91,9%	91,4%	89,3%	95,1%	92,0%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	89,9%	88,1%	93,3%	92,1%	73,2%	70,3%	89,0%	87,2%	
% Cadre (emplois en France)	91,3%	88,8%	82,7%	79,5%	72,6%	71,4%	87,9%	85,1%	
% Emplois à l'étranger	10,6%	10,0%	18,5%	16,3%	21,4%	19,0%	14,0%	12,8%	
% Emplois en province **	58,5%	60,8%	21,8%	24,2%	18,8%	21,3%	44,7%	46,4%	
% Emplois en Île-de-France **	41,5%	39,2%	78,2%	75,8%	81,2%	78,7%	55,3%	53,6%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	36 308 €	36 093 €	37 892 €	37 138 €	37 288 €	36 501 €	36 779 €	36 380 €
	Avec primes	39 162 €	38 882 €	42 904 €	41 999 €	40 753 €	39 395 €	40 193 €	39 660 €
Médiane	Hors primes	36 000 €	36 000 €	37 770 €	37 000 €	37 500 €	36 000 €	36 200 €	36 000 €
	Avec primes	38 000 €	38 000 €	41 000 €	40 000 €	39 000 €	38 000 €	39 000 €	38 368 €
Antépénultième promotion	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
Taux net d'emploi *	96,9%	95,5%	97,4%	95,8%	94,9%	93,6%	96,9%	95,4%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	93,3%	92,6%	95,8%	95,0%	83,7%	80,3%	93,4%	92,2%	
% Cadre (emplois en France)	91,3%	90,3%	85,6%	82,9%	71,0%	76,5%	88,5%	87,4%	
% Emplois à l'étranger	11,4%	10,8%	19,6%	18,8%	16,5%	12,7%	14,2%	13,3%	
% Emplois en province **	60,2%	60,2%	22,6%	25,5%	27,8%	25,0%	47,2%	47,7%	
% Emplois en Île-de-France **	39,8%	39,8%	77,4%	74,5%	72,2%	75,0%	52,8%	52,3%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	37 597 €	37 857 €	40 249 €	39 771 €	38 560 €	38 553 €	38 333 €	38 366 €
	Avec primes	40 958 €	41 162 €	46 073 €	45 459 €	41 868 €	42 227 €	42 314 €	42 268 €
Médiane	Hors primes	37 000 €	37 406 €	40 000 €	39 000 €	39 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €
	Avec primes	39 830 €	40 000 €	44 000 €	43 000 €	41 000 €	40 000 €	40 646 €	40 500 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Voir page 29 la note sur les principaux indicateurs.

Selon le type d'école et le genre

Enquête 2021	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

Promotion 2020

Taux net d'emploi *	79,5%	79,1%	82,1%	77,0%	75,9%	76,2%	79,9%	77,8%
% CDI / Diplômés en emploi	81,9%	70,2%	84,3%	78,2%	63,7%	53,5%	81,4%	70,7%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	78,9%	79,8%	76,2%	73,4%	78,2%	77,8%	78,1%	77,0%
% Cadre (emplois en France)	89,9%	81,4%	79,5%	72,0%	72,3%	64,3%	86,8%	75,9%
% Emplois à l'étranger	9,7%	8,8%	17,6%	15,7%	18,2%	16,7%	12,4%	12,8%
% Emplois en province **	59,4%	62,0%	26,7%	26,4%	22,8%	24,3%	49,3%	42,9%
% Emplois en Île-de-France **	40,6%	38,0%	73,3%	73,6%	77,2%	75,7%	50,7%	57,1%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	35 961 €	33 656 €	37 332 €	35 092 €	37 196 €	33 201 €	36 345 €	34 104 €
	Avec primes	38 553 €	35 526 €	43 175 €	38 372 €	40 680 €	35 246 €	39 739 €	36 504 €
Médiane	Hors primes	36 000 €	34 000 €	36 600 €	35 000 €	37 000 €	33 000 €	36 000 €	34 200 €
	Avec primes	37 753 €	35 400 €	40 800 €	37 500 €	39 000 €	34 200 €	38 204 €	36 000 €

Promotion 2019

Taux net d'emploi *	92,8%	92,4%	92,3%	91,5%	89,6%	89,1%	92,4%	91,5%
% CDI / Diplômés en emploi	91,1%	82,3%	93,8%	90,7%	73,2%	68,3%	90,2%	83,0%
% Cadre (emplois en France)	92,0%	82,7%	83,2%	76,5%	75,7%	68,5%	89,4%	78,9%
% Emplois à l'étranger	10,4%	9,0%	17,5%	15,2%	17,7%	19,9%	12,6%	13,1%
% Emplois en province **	59,8%	62,7%	24,3%	24,1%	19,5%	22,6%	49,0%	42,9%
% Emplois en Île-de-France **	40,2%	37,3%	75,7%	75,9%	80,5%	77,4%	51,0%	57,1%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	36 961 €	34 372 €	38 594 €	35 938 €	38 440 €	35 137 €	37 367 €	34 974 €
	Avec primes	40 051 €	36 564 €	45 234 €	39 331 €	42 345 €	37 321 €	41 152 €	37 533 €
Médiane	Hors primes	36 500 €	34 500 €	38 000 €	36 000 €	38 000 €	35 000 €	37 000 €	35 000 €
	Avec primes	38 700 €	36 180 €	42 500 €	38 280 €	40 000 €	36 200 €	39 500 €	37 000 €

Promotion 2018

Taux net d'emploi *	95,9%	94,8%	96,3%	95,3%	95,1%	92,6%	96,0%	94,7%
% CDI / Diplômés en emploi	94,3%	89,3%	95,5%	94,5%	82,2%	79,2%	93,9%	89,8%
% Cadre (emplois en France)	93,2%	85,0%	87,1%	79,2%	82,5%	72,6%	91,4%	81,7%
% Emplois à l'étranger	11,6%	9,4%	20,1%	17,4%	12,8%	12,6%	13,7%	12,7%
% Emplois en province **	58,5%	63,4%	25,2%	25,7%	23,3%	26,1%	48,9%	46,0%
% Emplois en Île-de-France **	41,5%	36,6%	74,8%	74,3%	76,7%	73,9%	51,1%	54,0%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	38 876 €	35 925 €	41 659 €	38 028 €	41 121 €	36 760 €	39 530 €	36 660 €
	Avec primes	42 530 €	38 569 €	49 495 €	41 731 €	46 589 €	39 181 €	44 085 €	39 603 €
Médiane	Hors primes	38 000 €	36 000 €	40 000 €	38 000 €	41 000 €	36 000 €	38 500 €	36 400 €
	Avec primes	40 960 €	38 000 €	45 135 €	41 000 €	44 000 €	38 000 €	42 000 €	39 000 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

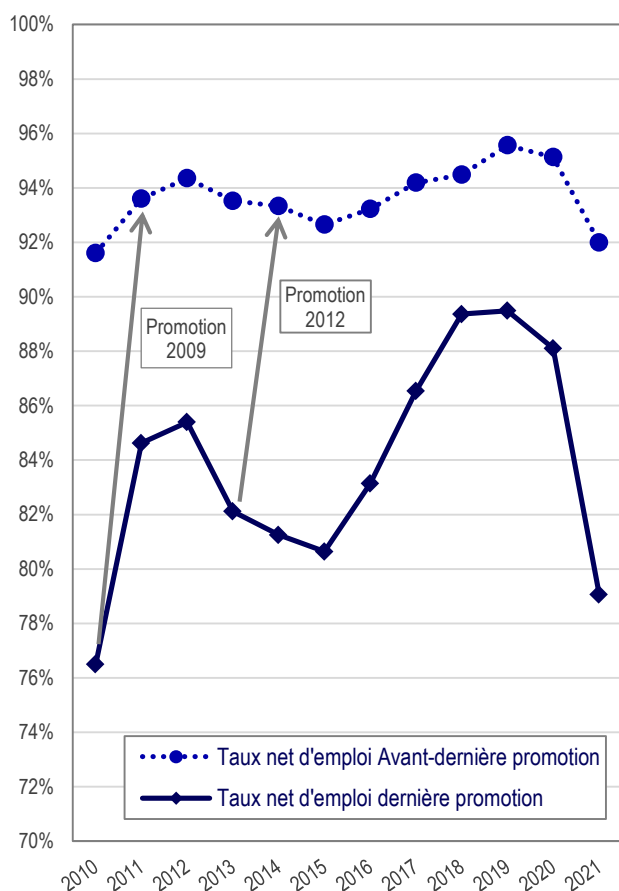
** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

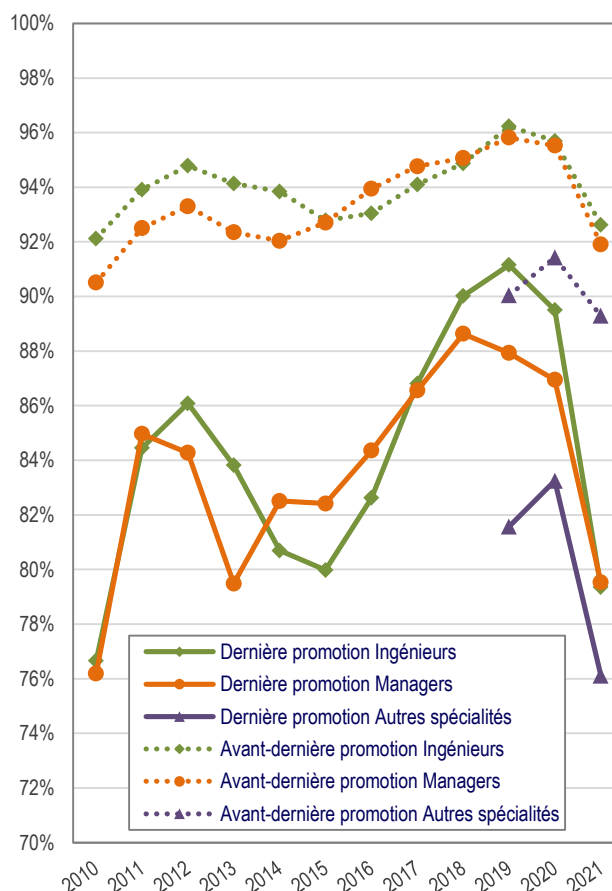
Voir page 29 la note sur les principaux indicateurs.

Évolution des taux nets d'emploi des deux dernières promotions

Évolution du taux net d'emploi
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2021



Évolution du taux net d'emploi selon l'école
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2021



Note de lecture : on peut suivre une promotion dans le temps : la promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 76,5 %) ; mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 93,6 %).

Depuis 2010, le taux net d'emploi se maintient chaque année à un niveau très satisfaisant pour les diplômés après plus d'un an sur le marché du travail. En effet, les taux nets d'emploi de l'**avant-dernière promotion** évoluent dans un intervalle de 92 à 96 % tous types d'écoles confondus (courbe en pointillés graphique de gauche). Ingénieurs et managers suivent des courbes d'évolution parallèles qui se confondent sur les années récentes et se maintiennent au-dessus de 90 %, avec 1 point de plus bas en 2010 : 92,1 % pour les ingénieurs, 90,5% pour les managers. Pour les autres spécialités où seulement les points récents sont disponibles, le taux d'évolution se situe plus bas à 89 – 90 %.

Les taux nets d'emploi des **promotions sortantes**, de 76 à 89 % selon les années, varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate, quel que soit le type d'école. On observe un fléchissement sensible pour les nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2015, tandis que, chez les managers, le taux net d'emploi remonte dès 2014. Après 2017, le taux net d'emploi diminue pour les managers alors qu'il continue de progresser chez les ingénieurs jusqu'en 2019.

2021 : chute du taux net d'emploi pour la promotion sortante

Pour la dernière promotion, le taux net d'emploi de l'année 2021 chute après les sommets atteints les années précédentes : il est à 79,1 %, soit 9 points de moins que celui de 2020. Les gains accumulés depuis 2016, période durant laquelle les jeunes diplômés ont bénéficié d'un marché de l'emploi très favorable pour les cadres, ont été effacés. Le taux net d'emploi est presque revenu au niveau de 2010, post crise financière de fin 2008 (76,5 %). À cette époque, la chute avait été forte également (- 7 points).

Pour l'avant-dernière promotion, le taux net d'emploi faiblit également mais dans une moindre proportion : il perd 3 points mais reste à un niveau satisfaisant : 92 %.

L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

Le taux net d'emploi

Depuis l'enquête 2016, le calcul du taux net d'emploi a changé : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

Dans le calcul du taux net d'emploi, les diplômés qui continuent vers une thèse ou des études sont exclus. Il est donc différent du taux d'activité qui, lui, serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

La part des diplômés en activité professionnelle

Elle se rapporte à l'ensemble de la promotion. Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilé à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

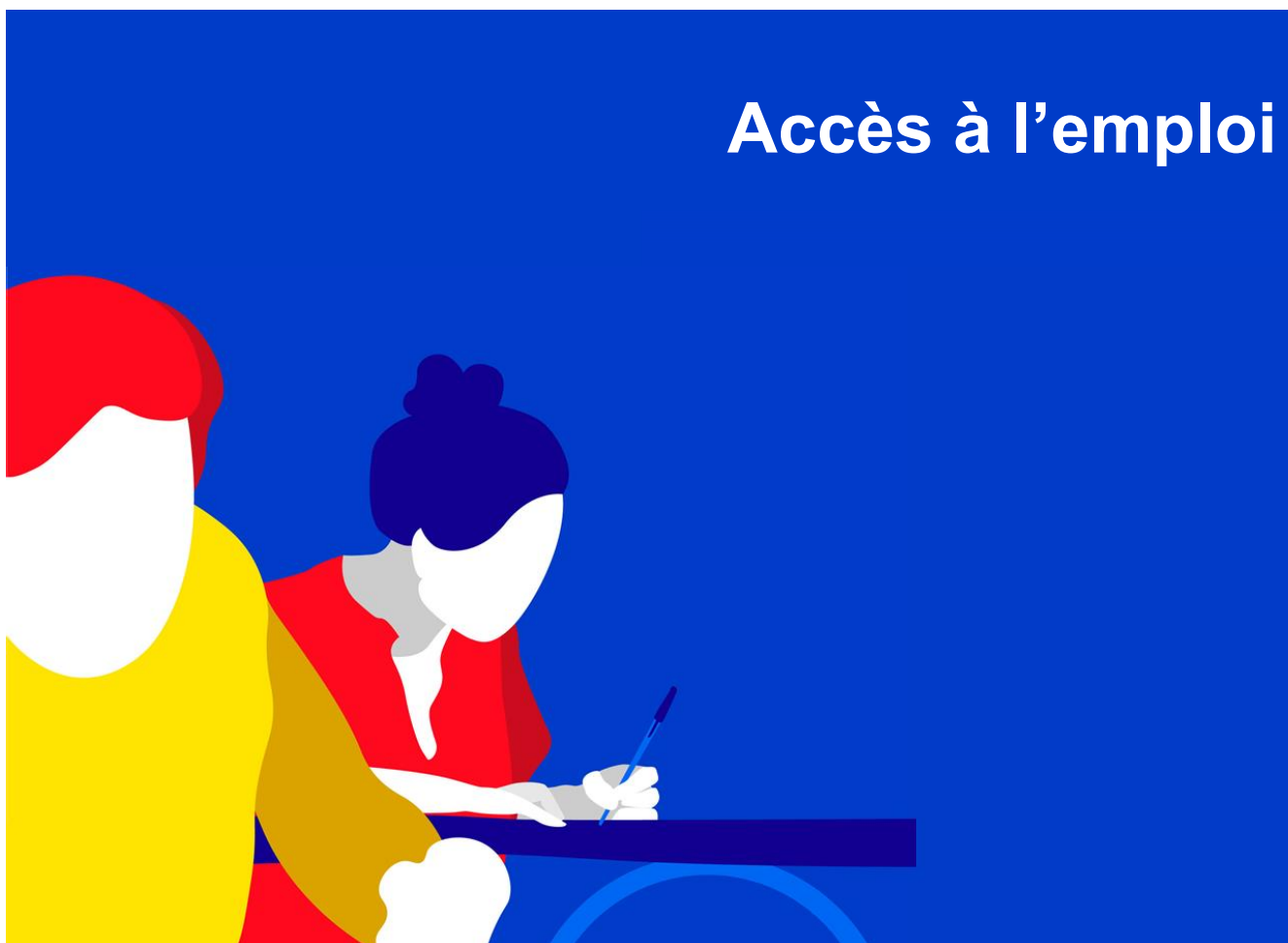
Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après l'embauche. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

Accès à l'emploi



1. Durée de la recherche du premier emploi

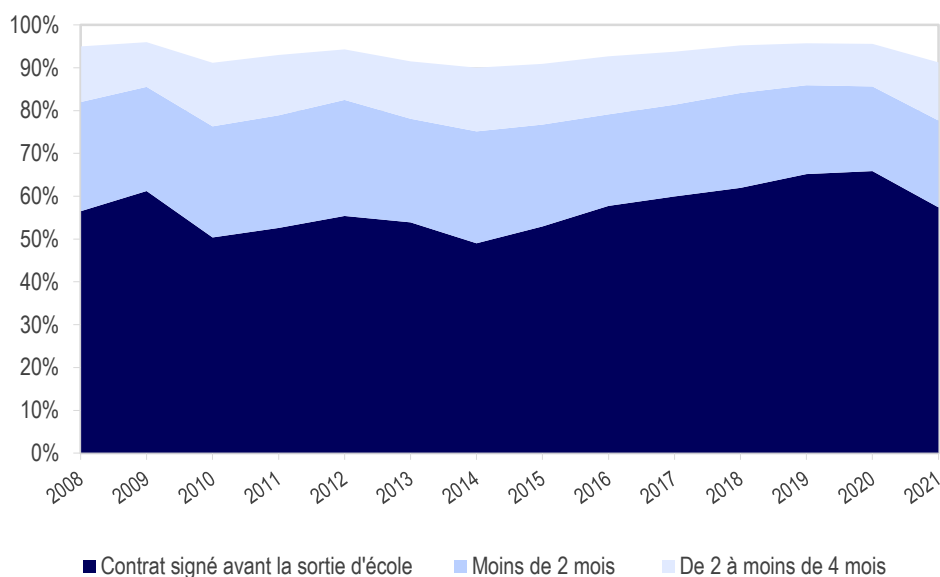
Promotion 2020	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	58,9%	55,1%	57,4%
Moins de 2 mois	19,2%	21,9%	20,3%
De 2 à moins de 4 mois	13,4%	13,8%	13,6%
4 mois ou plus	8,4%	9,2%	8,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Cette année encore, et malgré la crise économique, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, le délai pour trouver le premier emploi reste court : **77,7 % ont trouvé cet emploi moins de deux mois après la fin des études. Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme.**

Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	59,9%	57,6%	59,2%	56,9%	53,0%	54,9%	54,1%	52,4%	53,0%
Moins de 2 mois	18,9%	22,2%	19,9%	19,3%	20,5%	19,9%	24,1%	25,4%	24,9%
De 2 à moins de 4 mois	13,3%	13,4%	13,3%	13,5%	14,8%	14,2%	14,9%	12,1%	13,0%
4 mois ou plus	7,8%	6,8%	7,5%	10,3%	11,7%	11,0%	6,9%	10,1%	9,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En 2021, la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école diminue de 8 points : 57,4 % contre 65,9 % il y a un an, ce qui était le niveau le plus haut de la décennie.

Durée de la recherche du premier emploi
Diplômés de la dernière promotion
 Enquêtes 2008 à 2021



NB : Cet indicateur, que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles, se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

2. Cheminement vers l'emploi

Évolution entre les enquêtes 2020 et 2021

Cheminement vers l'emploi	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Année d'enquête		2020	2021	2020	2021	2020	2021
Dernière promotion	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Stage de fin d'études	33,5%	32,1%	20,3%	18,0%	29,4%	28,0%	28,8%	27,7%
Réseaux sociaux professionnels	10,9%	11,1%	12,6%	15,3%	7,8%	9,8%	11,1%	12,1%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	10,2%	10,9%	8,1%	9,5%	6,9%	8,0%	9,2%	10,2%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	7,0%	8,6%	8,5%	12,8%	6,4%	7,7%	7,4%	9,7%
Relations personnelles	7,0%	7,9%	8,8%	10,1%	13,7%	12,0%	8,2%	9,0%
Sites internet d'entreprises	5,9%	5,9%	8,2%	7,8%	5,8%	5,8%	6,6%	6,4%
Candidature spontanée	6,2%	6,2%	6,4%	4,8%	8,7%	8,9%	6,5%	6,1%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,3%	3,8%	4,3%	3,5%	1,7%	1,7%	4,7%	3,5%
Stage année césure, année professionnalisante	2,2%	2,0%	6,2%	5,4%	2,7%	2,9%	3,5%	3,1%
Réseau des anciens élèves	3,2%	3,0%	3,6%	2,4%	2,3%	2,4%	3,2%	2,8%
Forum de votre école	2,3%	1,7%	4,1%	2,4%	2,6%	1,5%	2,9%	1,9%
Service Emploi de votre Ecole	1,2%	1,2%	3,9%	2,7%	0,7%	2,3%	2,0%	1,7%
J'ai créé / repris une entreprise	0,9%	1,3%	2,2%	2,4%	3,1%	1,5%	1,5%	1,6%
Concours	0,5%	0,6%	0,4%	0,3%	3,8%	3,2%	0,7%	0,8%
Autre	3,8%	3,6%	2,5%	2,5%	4,6%	4,3%	3,5%	3,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats de l'enquête 2021 confirment les tendances observées par le passé. **Le principal moyen d'obtenir une embauche reste le stage de fin d'études.** L'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser : + 1 point en un an. Ils se placent en deuxième position devant la recherche sur les sites spécialisés dans l'emploi, l'entreprise d'apprentissage et les relations personnelles.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi, particulièrement pour les ingénieurs (32,1 %) et les diplômés des autres spécialités (28 %).

Pour les managers, 12,8 % des embauches se sont concrétisées dans l'entreprise d'apprentissage. Les stages effectués durant une année de césure ou une année professionnalisante ont permis à 5,4 % d'entre eux d'obtenir leur premier emploi.

Ces trois moyens, mis en œuvre lors de la scolarité, concourent à 40,5 % des recrutements des nouveaux diplômés : 42,7 % pour les ingénieurs, 36,2 % pour les managers et 38,6 % pour les autres spécialités.

La recherche d'emploi en ligne - réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés dans l'emploi, sites internet d'entreprises - ont permis à 28,7 % des diplômés de décrocher leur emploi (+ 2 points en un an). Les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises, peuvent également y être associées (6,1 %).

Les relations personnelles, qui englobent les relations familiales et professionnelles, interviennent dans 9 % des embauches. 6,4 % des recrutements ont lieu via le réseau des anciens élèves ou les actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum). Ce sont 2 points de moins que l'an dernier.

Selon le type d'école et le genre

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même : le stage est prédominant.

Cheminement vers l'emploi Promotion 2020 - Enquête 2021	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Stage de fin d'études	30,8%	34,8%	18,3%	17,7%	27,7%	28,1%	27,7%	27,7%
Réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...)	11,3%	10,9%	13,4%	17,1%	9,5%	9,9%	11,6%	12,9%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	10,4%	12,0%	8,5%	10,5%	5,2%	9,7%	9,6%	11,1%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	9,2%	7,2%	11,7%	13,9%	5,7%	8,8%	9,6%	9,8%
Relations personnelles	8,7%	6,1%	10,9%	9,3%	14,1%	10,9%	9,6%	8,1%
Sites Internet d'entreprises	5,8%	6,2%	7,6%	8,0%	5,4%	6,0%	6,2%	6,8%
Candidature spontanée	6,3%	6,0%	5,7%	3,9%	9,1%	8,9%	6,4%	5,8%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	4,2%	2,8%	3,9%	3,1%	2,6%	1,2%	4,1%	2,7%
Stage année césure, année professionnalisante	1,8%	2,3%	5,0%	5,8%	3,6%	2,6%	2,7%	3,6%
Réseau des anciens élèves	3,0%	3,0%	3,0%	1,9%	2,6%	2,3%	3,0%	2,5%
Forum de votre école	1,7%	1,5%	2,8%	2,0%	1,8%	1,4%	2,0%	1,7%
Service Emploi de votre Ecole	1,2%	1,4%	3,0%	2,3%	2,7%	2,0%	1,7%	1,8%
J'ai créé / repris une entreprise	1,7%	0,5%	3,3%	1,5%	1,7%	1,3%	2,1%	1,0%
Concours	0,6%	0,6%	0,3%	0,3%	4,7%	2,3%	0,8%	0,8%
Autre	3,2%	4,5%	2,5%	2,5%	3,6%	4,7%	3,0%	3,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. Critères de choix de l'emploi

Promotion 2020 Critères de choix	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contenu de la mission / du poste proposé	73,9%	80,3%	75,8%	57,3%	67,3%	62,3%	64,1%	75,9%	71,7%	68,9%	74,1%	70,9%
Adéquation avec un projet professionnel	58,4%	56,2%	57,8%	59,3%	53,3%	56,3%	62,5%	63,1%	62,9%	58,8%	55,8%	57,7%
Secteur d'activité de l'entreprise	42,7%	48,0%	44,2%	36,9%	36,9%	36,9%	39,8%	45,3%	43,4%	40,9%	42,8%	41,7%
Perspectives d'évolution dans l'entreprise	39,4%	36,5%	38,6%	47,0%	45,4%	46,2%	37,8%	33,3%	34,9%	41,5%	39,9%	40,9%
Lieu géographique	45,3%	47,8%	46,0%	28,9%	32,1%	30,5%	31,8%	36,7%	35,0%	40,1%	39,5%	39,9%
Montant du salaire proposé	35,9%	28,9%	33,9%	35,2%	34,6%	34,9%	36,6%	27,6%	30,7%	35,8%	31,2%	34,0%
La notoriété de l'entreprise	20,7%	17,3%	19,7%	34,3%	28,6%	31,4%	30,4%	25,7%	27,3%	24,9%	23,3%	24,3%
Politique globale de relations humaines dans l'entreprise	14,0%	20,1%	15,8%	8,6%	14,9%	11,8%	12,7%	18,8%	16,7%	12,4%	17,7%	14,5%
Absence d'alternative	8,1%	9,2%	8,5%	7,9%	9,5%	8,7%	12,0%	12,2%	12,1%	8,2%	9,7%	8,8%
Politique de RSE	4,4%	6,4%	5,0%	5,2%	7,2%	6,2%	4,3%	7,7%	6,5%	4,6%	6,9%	5,5%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,9%	0,5%	1,5%	3,5%	1,7%	2,6%	3,5%	2,2%	2,7%	2,4%	1,3%	2,0%
Autre	1,6%	1,8%	1,6%	3,2%	2,8%	3,0%	1,6%	1,7%	1,6%	2,0%	2,2%	2,1%

Dans le tableau, les critères de choix sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

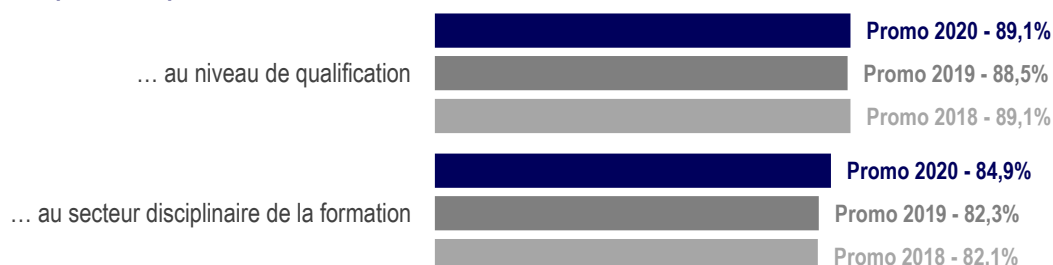
Le contenu du poste est de loin le critère le plus souvent cité par les diplômés pour expliquer le choix de leur emploi, devant l'adéquation avec un projet professionnel. Ces critères sont fortement liés aux compétences acquises. La suite du classement est différente selon le type d'école : la priorité va au lieu géographique pour les ingénieurs, aux perspectives d'évolution au sein de l'entreprise pour les managers et au secteur d'activité pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

La crise actuelle n'a pas fondamentalement changé les principaux critères, y compris le salaire qui reste cité par un diplômé sur trois. On voit quand même apparaître l'absence d'alternative : citée par 8,8 % des diplômés, contre 3,1 % l'an dernier.

4. Adéquation de la formation à l'emploi

La quasi-totalité des diplômés de 2020 en activité (89,1 %) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification : 90,6 % pour les hommes, légèrement moins, 86,9 %, pour les femmes. Pour 84,9 % des diplômés, leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. Avec un peu plus d'expérience, pour les promotions 2019 et 2018, l'éloignement du secteur disciplinaire de leur formation s'amorce : l'adéquation avec leur discipline perd 2 points comparé à la promotion 2020. Cependant le lien formation-emploi reste très fort.

L'emploi correspond ...



Enquête 2021 L'emploi correspond ...	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion 2020								
... au niveau de qualification	91,9%	89,1%	87,5%	84,4%	86,7%	85,1%	90,6%	86,9%
... au secteur disciplinaire de la formation	84,8%	85,6%	84,5%	83,6%	88,5%	86,1%	84,9%	85,0%
Promotion 2019								
... au niveau de qualification	90,7%	87,6%	87,2%	85,8%	87,0%	84,2%	89,9%	86,6%
... au secteur disciplinaire de la formation	82,2%	82,4%	83,0%	81,4%	86,3%	81,6%	82,6%	81,9%
Promotion 2018								
... au niveau de qualification	90,5%	89,0%	88,7%	86,2%	89,4%	86,2%	90,1%	87,8%
... au secteur disciplinaire de la formation	82,3%	81,1%	82,9%	83,1%	85,6%	79,0%	82,6%	81,5%

5. Satisfaction dans l'emploi

Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2020

La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2020 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,1 sur une échelle de 1 à 5. Près de 84 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.



Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2020

Enquête 2021	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
--------------	------------	----------	--------------------	----------

Conditions de travail

Très satisfait	50,6%	50,4%	44,1%	49,8%
Satisfait	36,9%	34,6%	37,0%	36,3%
Ni satisfait ni insatisfait	9,7%	11,0%	13,2%	10,4%
Insatisfait	2,2%	3,1%	4,5%	2,7%
Très insatisfait	0,6%	0,9%	1,3%	0,8%

Relations avec les collègues

Très satisfait	63,8%	63,4%	55,2%	62,7%
Satisfait	27,0%	26,7%	30,0%	27,3%
Ni satisfait ni insatisfait	7,2%	7,0%	10,5%	7,5%
Insatisfait	1,5%	2,2%	2,9%	1,8%
Très insatisfait	0,6%	0,8%	1,4%	0,7%

Niveau de salaire

Très satisfait	25,3%	22,9%	21,6%	24,2%
Satisfait	37,8%	35,0%	33,1%	36,5%
Ni satisfait ni insatisfait	24,9%	27,1%	26,6%	25,7%
Insatisfait	8,7%	10,1%	13,1%	9,6%
Très insatisfait	3,2%	4,9%	5,6%	3,9%

Niveau d'autonomie et de responsabilité

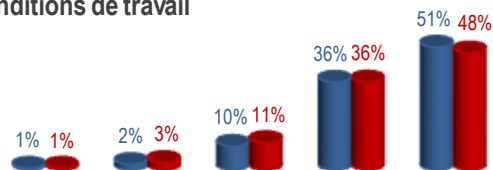
Très satisfait	47,6%	50,9%	41,3%	47,8%
Satisfait	37,2%	34,2%	36,8%	36,4%
Ni satisfait ni insatisfait	11,5%	10,9%	15,7%	11,8%
Insatisfait	2,9%	2,9%	4,3%	3,0%
Très insatisfait	0,8%	1,1%	1,9%	1,0%

Localisation géographique

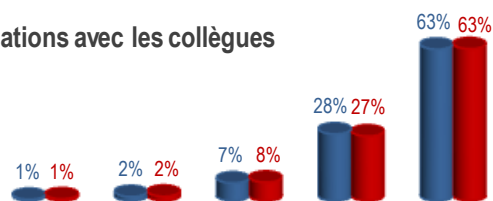
Très satisfait	49,7%	58,1%	53,8%	52,4%
Satisfait	26,9%	24,4%	26,6%	26,2%
Ni satisfait ni insatisfait	15,5%	11,4%	12,4%	14,0%
Insatisfait	5,5%	4,0%	4,6%	5,0%
Très insatisfait	2,5%	2,2%	2,5%	2,4%

■ Hommes ■ Femmes

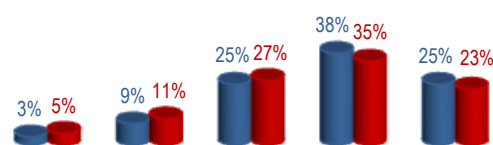
Conditions de travail



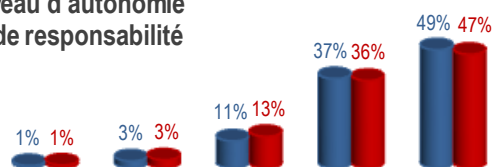
Relations avec les collègues



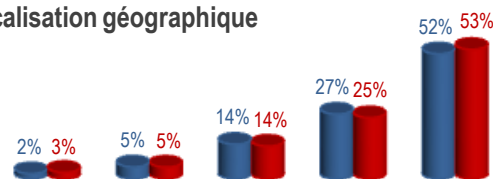
Niveau de rémunération



Niveau d'autonomie et de responsabilité



Localisation géographique

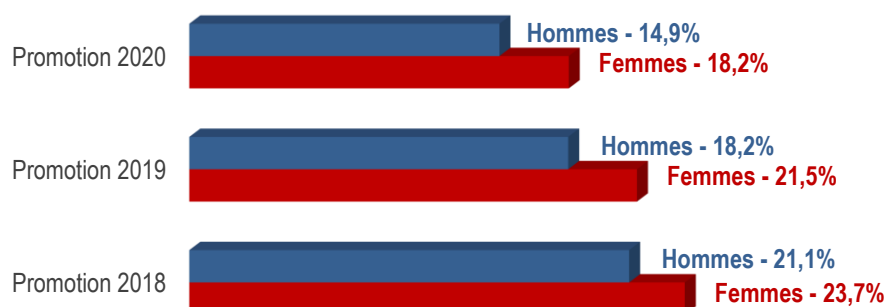


On retrouve le fort taux de satisfaction sur plusieurs aspects de l'emploi. Seul le niveau de salaire est un peu moins satisfaisant : seulement 60,7 % des diplômés en emploi en sont très satisfaits ou satisfaits. Il est assez normal pour un jeune entrant dans la vie active d'avoir la perspective de gagner plus. On constate une proportion d'insatisfaits un peu plus forte chez les femmes : 15 % pour 11,9 % pour les hommes, les écarts de salaires observés pouvant expliquer ce ressenti.

Sur les autres critères, pour tous les types d'écoles, au moins 80 % diplômés en emploi sont très satisfaits ou satisfaits, y compris sur la localisation géographique. La proportion d'insatisfaits (très insatisfaits et insatisfaits) reste faible, à 7 % ou moins.

6. Recherche d'un autre emploi

Recherche un autre emploi



Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2018 sont plus nombreux à déclarer chercher un autre emploi : de 16,2 % pour la promotion sortante de 2020, on arrive à 22,2 % pour la promotion 2018. Les femmes sont, quelle que soit la promotion, plus nombreuses à être à la recherche d'un autre emploi. Les ingénieurs se distinguent des autres diplômés par des taux plus bas.

Enquête 2021 Cherche autre emploi	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2020	13,2%	15,5%	13,9%	18,9%	21,1%	20,0%	18,7%	20,1%	19,6%	14,9%	18,2%	16,2%
Promotion 2019	17,2%	20,0%	18,2%	21,1%	23,9%	22,6%	20,2%	21,1%	20,8%	18,2%	21,5%	19,5%
Promotion 2018	20,6%	22,1%	21,1%	22,4%	25,9%	24,2%	22,7%	25,8%	24,6%	21,1%	23,7%	22,2%

Caractéristiques des emplois



Dans cette partie, ne sont considérés que les diplômés ayant déclaré être en activité professionnelle ; les volontariats et les thèses en sont exclus.

Les diplômés en activité professionnelle peuvent être salariés ou non-salariés.

Ils peuvent avoir été diplômés via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les indicateurs de salaire concernent uniquement les salariés à temps plein.

L'enquête exclut les diplômés ayant un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école. Leur insertion professionnelle ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % et d'être en CDI à leur sortie. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont interrogés dans l'enquête.

1. Statut de l'entreprise

L'essentiel des emplois est dans le secteur privé. Plus de huit diplômés sur dix sont salariés du secteur privé (88,3 %). Les femmes sont plus présentes en proportion dans la fonction publique. Les hommes managers sont plus présents en non-salariés, catégorie où sont notamment classés les créateurs d'entreprise.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié du secteur privé	89,7%	88,1%	89,2%	90,7%	92,4%	91,5%	73,2%	74,0%	73,7%	88,9%	87,5%	88,3%
Salarié du secteur public	7,8%	10,9%	8,7%	3,2%	4,7%	3,9%	19,4%	20,0%	19,7%	7,3%	9,9%	8,3%
Non-salarié (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur indépendant)	2,6%	1,0%	2,1%	6,2%	2,9%	4,6%	7,5%	6,0%	6,5%	3,8%	2,6%	3,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2. Télétravail

Le télétravail est abordé pour la première fois dans l'enquête 2021, avec la question « Combien de jours par semaine êtes-vous en télétravail ? », posée aux diplômés en activité professionnelle.

La crise sanitaire a imposé le télétravail à de nombreux salariés. Ce caractère exceptionnel apparaît dans les fortes proportions de diplômés en télétravail cinq jours par semaine : près d'un diplômé sur trois quelle que soit la promotion.

Cependant, la part de diplômés qui ont déclaré « aucun jour de télétravail » est également élevée : elle atteint 31,3 % pour la promotion 2020, quelques points de moins pour les autres promotions.

La répartition sur les situations intermédiaires, entre 1 et 4 jours, est plutôt équilibrée.

Le télétravail est moins fréquent chez les ingénieurs : 37,3 % ont déclaré « aucun jour de télétravail ». Leur secteur d'activité n'est pas toujours compatible avec le télétravail, par exemple le secteur de l'industrie.

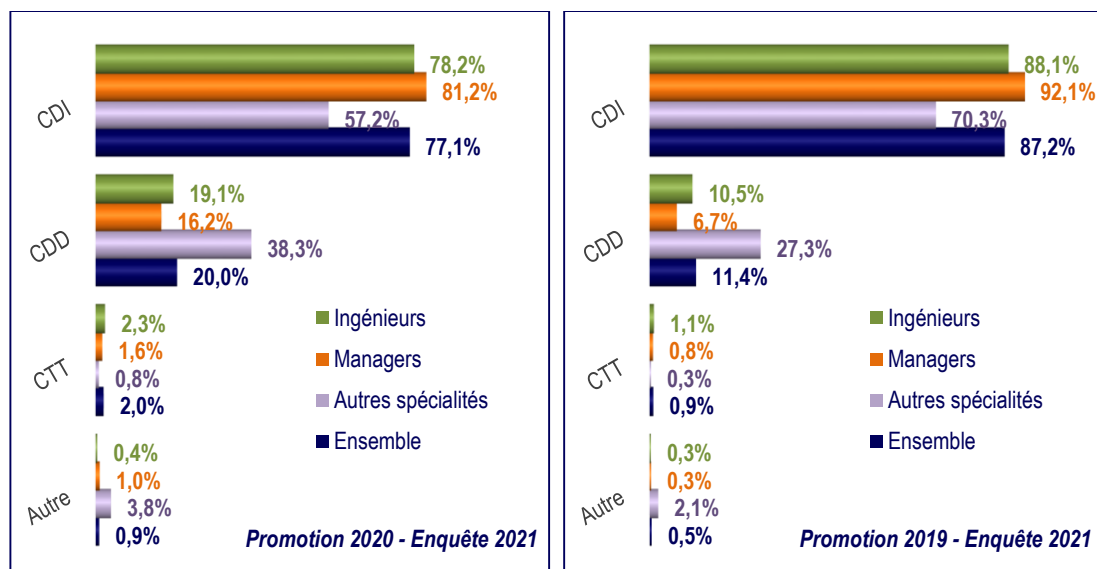
Chez les managers et les diplômés des autres spécialités, environ 22 % n'ont pas eu recours au télétravail. Cependant, en cas de télétravail, les diplômés ont déclaré majoritairement cinq jours par semaine : 26,8 % des ingénieurs, 32,5 % des managers et 36,2 % des diplômés des autres spécialités.

Enquête 2021 Télétravail / semaine	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2020												
Aucun jour	38,0%	35,8%	37,3%	23,7%	21,4%	22,6%	23,9%	21,3%	22,3%	33,6%	27,7%	31,3%
1 jour	7,0%	8,2%	7,4%	7,7%	5,8%	6,7%	4,8%	5,8%	5,5%	7,0%	6,9%	7,0%
2 jours	9,0%	10,6%	9,5%	11,1%	12,2%	11,7%	11,2%	10,2%	10,5%	9,7%	11,1%	10,2%
3 jours	8,8%	11,1%	9,4%	13,6%	12,3%	12,9%	12,0%	12,8%	12,5%	10,1%	11,8%	10,8%
4 jours	9,2%	10,5%	9,6%	12,4%	15,0%	13,7%	12,3%	13,4%	13,0%	10,1%	12,8%	11,2%
5 jours ou plus	28,1%	23,8%	26,8%	31,6%	33,3%	32,5%	35,9%	36,4%	36,2%	29,4%	29,7%	29,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	2,3	2,3	2,3	2,8	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0	2,5	2,7	2,5
Promotion 2019												
Aucun jour	32,2%	31,1%	31,9%	21,7%	18,0%	19,7%	22,5%	20,5%	21,3%	29,4%	24,6%	27,5%
1 jour	8,6%	9,5%	8,8%	6,4%	5,6%	5,9%	4,6%	6,1%	5,5%	7,8%	7,5%	7,7%
2 jours	10,5%	11,1%	10,7%	12,0%	10,3%	11,1%	8,5%	10,4%	9,6%	10,6%	10,7%	10,7%
3 jours	9,3%	11,9%	10,1%	12,4%	12,7%	12,6%	12,9%	13,6%	13,3%	10,2%	12,5%	11,1%
4 jours	10,1%	10,8%	10,3%	12,4%	14,4%	13,5%	11,3%	11,8%	11,6%	10,7%	12,3%	11,3%
5 jours ou plus	29,3%	25,6%	28,2%	35,0%	39,0%	37,2%	40,2%	37,6%	38,7%	31,3%	32,4%	31,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	2,5	2,4	2,4	3,0	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	2,6	2,8	2,7
Promotion 2018												
Aucun jour	30,2%	27,1%	29,2%	17,9%	15,6%	16,7%	24,4%	19,7%	21,6%	27,1%	21,9%	25,1%
1 jour	8,8%	9,8%	9,1%	7,8%	5,9%	6,9%	5,1%	6,6%	6,0%	8,3%	7,9%	8,2%
2 jours	10,5%	12,3%	11,0%	12,4%	10,5%	11,4%	9,5%	8,6%	9,0%	10,8%	11,1%	10,9%
3 jours	10,1%	12,0%	10,7%	13,5%	12,2%	12,8%	13,0%	12,4%	12,7%	11,0%	12,1%	11,5%
4 jours	9,8%	11,4%	10,3%	12,8%	16,1%	14,5%	15,9%	15,1%	15,4%	10,9%	13,6%	12,0%
5 jours ou plus	30,7%	27,4%	29,7%	35,5%	39,5%	37,6%	32,1%	37,7%	35,5%	31,8%	33,3%	32,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	2,5	2,5	2,5	3,1	3,3	3,2	2,9	3,1	3,0	2,7	2,9	2,8

3. Contrats de travail

Contrats de travail des salariés en France

La part des CDI demeure élevée



Malgré la difficulté à trouver un emploi, **les diplômés de 2020, en emploi en France, sont en majorité embauchés en CDI : 77,1 % de l'ensemble des diplômés**. Cela reste en recul de 5 points par rapport à l'an dernier (82,2 %). Cette part est nettement plus basse pour les diplômés des autres spécialités (57,2 %), alors qu'elle est à 78,2 % pour les ingénieurs et à 81,2 % pour les managers. Pour la promotion 2019, l'écart entre type d'école se réduit, la part des autres spécialités passe à 70,3 %.

Des contrats en CDD plus souvent pour les femmes

Pour les femmes nouvellement diplômées, la difficulté est plus grande pour décrocher un premier emploi en CDI : sur la promotion 2020, 26,3 % sont en CDD, alors que pour les nouveaux diplômés hommes cette part est de 15,8 %. L'an dernier, tant pour les hommes que pour les femmes, la part des CDD était plus faible (4 points de moins) mais l'écart femmes-hommes était le même.

Pour tous les types d'écoles, les femmes sont plus souvent en CDD : 42 % pour les femmes diplômées des écoles autres, 27 % pour les ingénieures, soit plus de 10 points d'écart avec les hommes. La part des femmes en CDD est faible pour les écoles de management (19,2 %), mais l'écart avec les hommes est tout de même de 6 points.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI *	81,9%	70,2%	78,2%	84,3%	78,2%	81,2%	63,7%	53,5%	57,2%	81,4%	70,7%	77,1%
CDD	15,4%	27,0%	19,1%	13,0%	19,2%	16,2%	31,6%	42,0%	38,3%	15,8%	26,3%	20,0%
CTT	2,2%	2,5%	2,3%	1,6%	1,7%	1,6%	0,4%	1,0%	0,8%	2,0%	2,0%	2,0%
Autre	0,4%	0,3%	0,4%	1,1%	0,9%	1,0%	4,3%	3,5%	3,8%	0,8%	1,0%	0,9%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

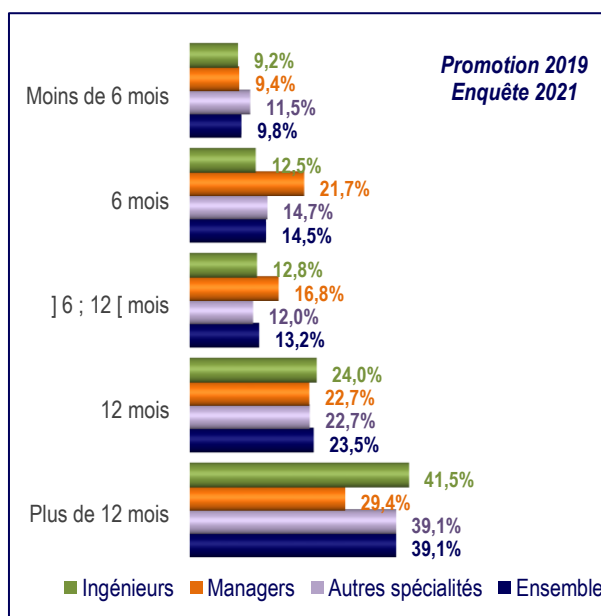
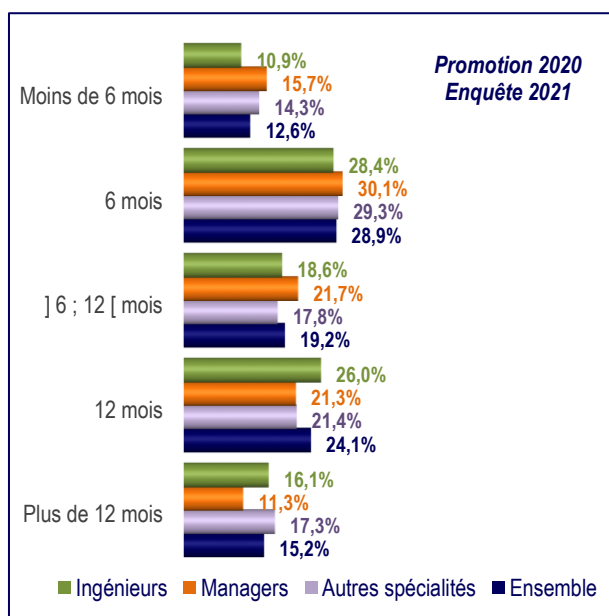
* y compris CDIC (CDI de chantier) et titulaires de la fonction publique

Durée des CDD

Les CDD sont pour la plupart des CDD de 6 à 12 mois, quand ils concernent des diplômés de la dernière promotion (graphique de gauche). Les CDD de plus de 12 mois ne représentent que 15,2 % des CDD, tous types d'écoles confondus.

Pour les promotions précédentes, il y a un glissement vers des CDD plus longs. Ainsi, pour la promotion 2019 (graphique à droite), les CDD de plus de 12 mois représentent la plus grande part : 41,5 % pour les ingénieurs, 29,4 % pour les managers et 39,1 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Les CDD de moins de 12 mois restent plus fréquents chez les femmes pour la promotion 2019 : 41,5 % contre 32,2 % pour les hommes.



Durée des CDD (en mois)	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2020

Moins de 6 mois	11,2%	10,6%	10,9%	13,5%	17,1%	15,7%	12,3%	15,1%	14,3%	11,7%	13,4%	12,6%
6 mois	28,7%	27,9%	28,4%	29,5%	30,5%	30,1%	32,6%	27,9%	29,3%	29,3%	28,6%	28,9%
] 6 ; 12 [mois	16,9%	20,8%	18,6%	21,1%	22,0%	21,7%	17,2%	18,0%	17,8%	17,7%	20,4%	19,2%
12 mois	25,5%	26,6%	26,0%	25,4%	18,6%	21,3%	20,3%	21,9%	21,4%	24,9%	23,4%	24,1%
Plus de 12 mois	17,8%	14,1%	16,1%	10,5%	11,7%	11,3%	17,6%	17,1%	17,3%	16,4%	14,2%	15,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Durée moyenne	11,2	10,3	10,8	9,5	8,9	9,1	11,5	11,3	11,4	10,9	10,2	10,5

Promotion 2019

Moins de 6 mois	8,5%	9,8%	9,2%	9,1%	9,5%	9,4%	14,6%	9,7%	11,5%	9,9%	9,7%	9,8%
6 mois	12,9%	12,2%	12,5%	17,3%	24,1%	21,7%	10,6%	17,0%	14,7%	12,9%	15,7%	14,5%
] 6 ; 12 [mois	8,7%	16,7%	12,8%	13,6%	18,6%	16,8%	9,1%	13,6%	12,0%	9,4%	16,1%	13,2%
12 mois	24,0%	24,0%	24,0%	23,6%	22,1%	22,7%	23,2%	22,4%	22,7%	23,8%	23,2%	23,5%
Plus de 12 mois	45,9%	37,3%	41,5%	36,4%	25,6%	29,4%	42,4%	37,2%	39,1%	44,0%	35,3%	39,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Durée moyenne	16,5	13,7	15,1	14,3	12,0	12,8	17,1	16,2	16,5	16,4	14,2	15,1

Promotion 2018

Moins de 6 mois	4,8%	6,6%	5,7%	6,1%	4,7%	5,3%	10,1%	9,8%	10,0%	5,8%	7,1%	6,5%
6 mois	11,5%	13,1%	12,3%	18,2%	30,2%	25,0%	7,2%	13,6%	11,4%	11,8%	15,9%	14,1%
] 6 ; 12 [mois	10,2%	15,5%	12,9%	10,6%	14,0%	12,5%	13,0%	12,9%	12,9%	10,7%	14,6%	12,9%
12 mois	26,4%	26,0%	26,2%	30,3%	23,3%	26,3%	21,7%	22,7%	22,4%	26,3%	24,8%	25,4%
Plus de 12 mois	47,1%	38,8%	42,8%	34,8%	27,9%	30,9%	47,8%	40,9%	43,3%	45,4%	37,6%	41,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Durée moyenne	20,6	16,1	18,3	16,7	13,6	15,0	19,3	18,1	18,5	19,8	16,2	17,8

Contrats de travail des salariés à l'étranger

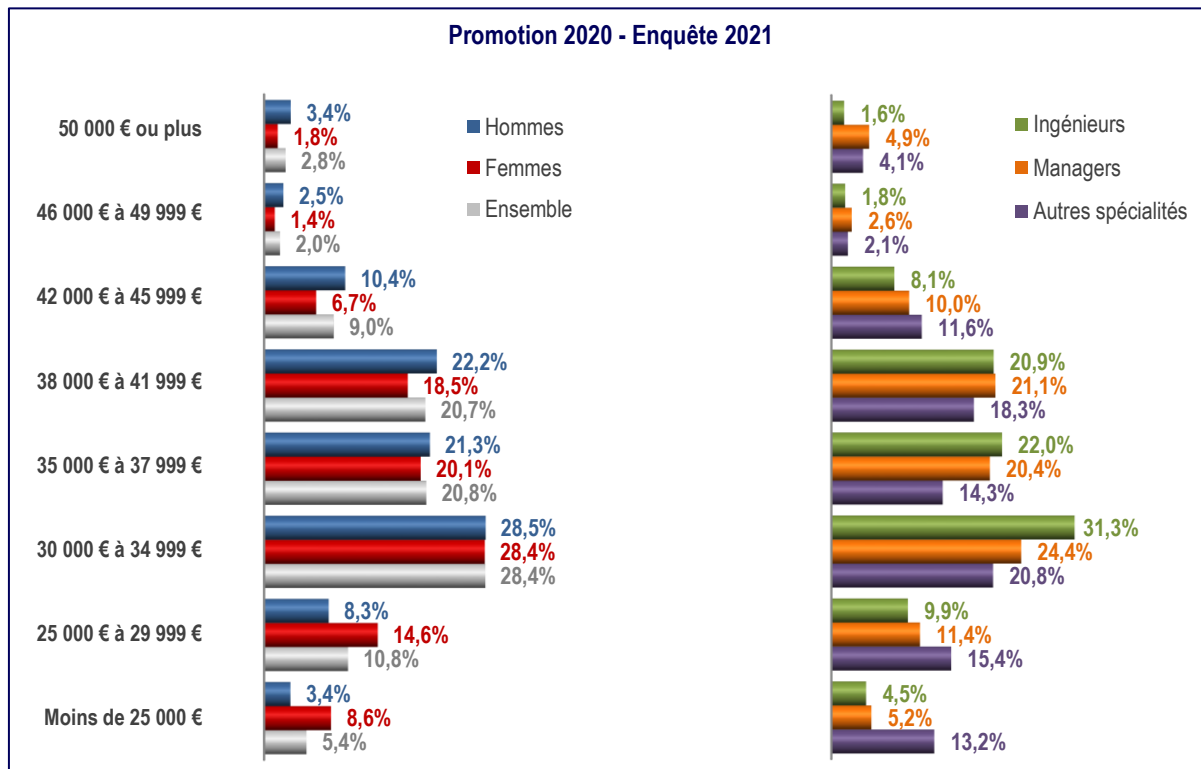
Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux avec près de neuf diplômés sur dix. Le contrat d'expatriation vaut pour moins de 5 % des diplômés de la promotion 2020. Le poids des contrats « Autre » est sans doute surestimé car on y retrouve les réponses de diplômés qui n'ont pu être reclassées en « local » faute d'information précise sur le contrat.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat local	90,6%	88,0%	89,9%	92,7%	92,6%	92,6%	58,6%	67,2%	63,5%	89,5%	87,8%	88,8%
Contrat d'expatriation	5,5%	5,2%	5,4%	4,6%	2,9%	3,7%	8,0%	5,2%	6,4%	5,3%	4,0%	4,8%
Autre	3,9%	6,8%	4,7%	2,8%	4,5%	3,6%	33,3%	27,6%	30,0%	5,2%	8,2%	6,4%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4. Salaires

Salaire brut annuel hors primes des salariés en France

Promotion 2020



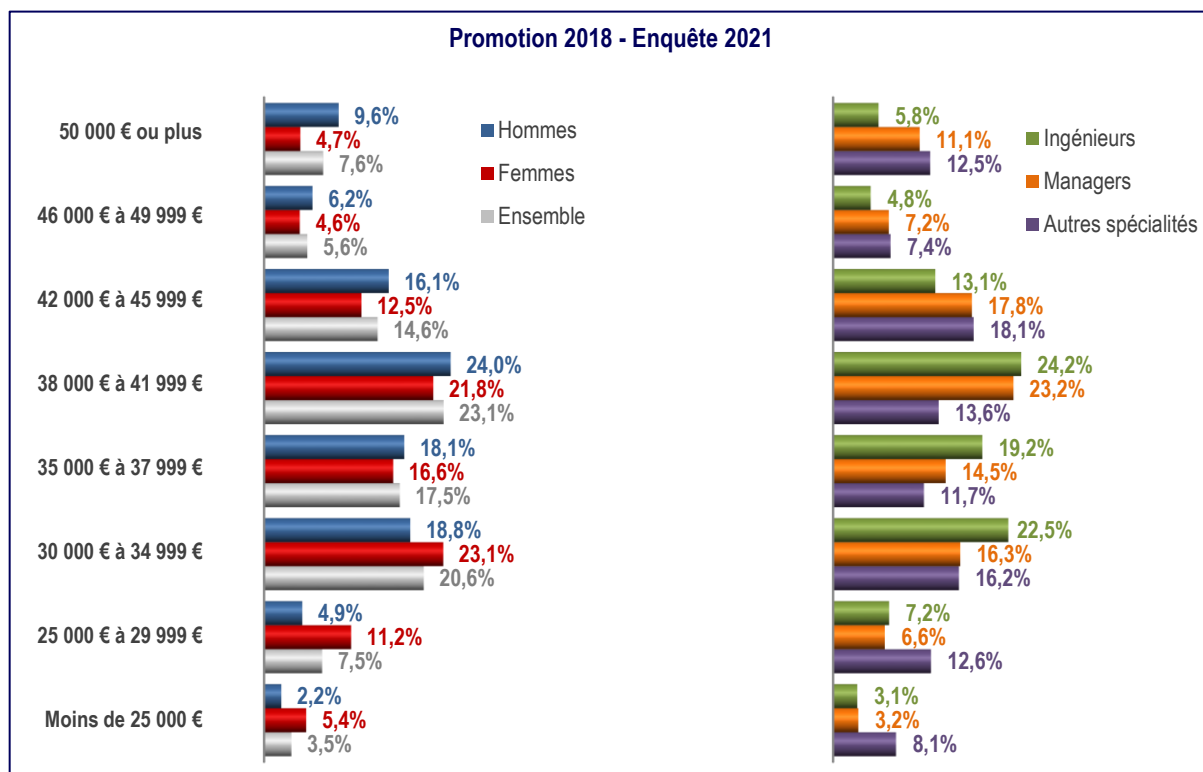
Les salaires hors primes de la **promotion 2020** sont assez concentrés : près d'un diplômé salarié en France sur deux perçoit un salaire brut entre 30 000 et 38 000 € par an hors primes. C'est vrai autant pour les hommes (49,8 %) que pour les femmes (48,5 %). Cependant, en-dehors de ces valeurs centrales, des disparités entre les hommes et les femmes apparaissent. Près d'une femme sur quatre (23,2 %) perçoit moins de 30 000 € ; c'est le cas de seulement 11,7 % des hommes. Du côté des salaires plus élevés, la situation s'inverse avec 16,3 % des hommes avec un salaire supérieur à 42 000 € et seulement 9,9 % des femmes dans ces tranches de salaire.

Le salaire de près du tiers des ingénieurs (31,3 %) se situe entre 30 000 et 35 000 €. Pour les managers, cette tranche regroupe seulement 24,4 % des salaires. Les managers sont proportionnellement plus présents dans les tranches les plus hautes (42 000 € et plus) : 17,5 % contre seulement 11,5 % des ingénieurs. Les salaires des diplômés des écoles d'autres spécialités sont beaucoup plus dispersés. Ils sont à la fois plus présents dans les tranches les plus hautes (17,8 % à 42 000 € et plus) et plus présents dans les tranches basses (28,6 % à moins de 30 000 €).

Promotion 2018

Pour la promotion 2018, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés : 27,8 % des diplômés perçoivent un salaire brut hors primes de 42 000 € ou plus par an (14 points de plus que la promotion 2020). La présence des femmes reste plus rare dans ces tranches : 21,8 % d'entre elles, quand les hommes y sont 31,9 %. En dessous de 30 000 €, les femmes sont 16,6 % et les hommes 7,1 %.

Les ingénieurs sont 23,7 % à 42 000 € et plus, les managers 36,1 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 38 %. Ces derniers sont encore 20,7 % dans les tranches plus basses (moins de 30 000 €).



Déciles et moyenne

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2020

1er décile	29 526 €	25 200 €	28 000 €	28 000 €	26 400 €	27 000 €	25 000 €	23 400 €	24 000 €	28 805 €	25 200 €	27 000 €
Médiane	36 000 €	34 000 €	35 000 €	36 600 €	35 000 €	36 000 €	37 000 €	33 000 €	35 000 €	36 000 €	34 200 €	35 000 €
9ème décile	42 000 €	40 872 €	42 000 €	46 000 €	42 500 €	45 000 €	46 833 €	42 000 €	44 000 €	43 500 €	41 575 €	43 000 €
Moyenne	35 961 €	33 656 €	35 240 €	37 332 €	35 092 €	36 209 €	37 196 €	33 201 €	34 663 €	36 345 €	34 104 €	35 461 €

Promotion 2019

1er décile	30 000 €	26 000 €	28 500 €	28 526 €	27 000 €	28 000 €	25 000 €	24 444 €	24 600 €	30 000 €	26 000 €	28 000 €
Médiane	36 500 €	34 500 €	36 000 €	38 000 €	36 000 €	37 000 €	38 000 €	35 000 €	36 000 €	37 000 €	35 000 €	36 000 €
9ème décile	44 000 €	42 000 €	43 006 €	49 000 €	44 000 €	45 650 €	49 100 €	45 000 €	47 000 €	45 000 €	43 000 €	44 500 €
Moyenne	36 961 €	34 372 €	36 093 €	38 594 €	35 938 €	37 138 €	38 440 €	35 137 €	36 501 €	37 367 €	34 974 €	36 380 €

Promotion 2018

1er décile	31 000 €	26 647 €	29 531 €	30 000 €	28 000 €	30 000 €	28 000 €	25 000 €	25 237 €	30 590 €	27 000 €	29 000 €
Médiane	38 000 €	36 000 €	37 406 €	40 000 €	38 000 €	39 000 €	41 000 €	36 000 €	38 000 €	38 500 €	36 400 €	38 000 €
9ème décile	47 200 €	44 000 €	46 000 €	52 550 €	47 000 €	50 000 €	55 000 €	48 000 €	50 000 €	49 000 €	45 000 €	47 700 €
Moyenne	38 876 €	35 925 €	37 857 €	41 659 €	38 028 €	39 771 €	41 121 €	36 760 €	38 553 €	39 530 €	36 660 €	38 366 €

Le salaire brut annuel médian hors primes des diplômés de 2020 est de 35 000 € quand ils sont salariés en France, soit 500 € de moins que pour la promotion sortante dans l'enquête de l'an dernier. Ce salaire médian est le plus élevé pour les hommes diplômés des écoles d'autres spécialités : un sur deux perçoit plus de 37 000 €. Selon le type d'école, le salaire médian des femmes est entre 1 600 € et 4 000 € en dessous de celui des hommes. Le moins élevé est pour les diplômées des écoles d'autres spécialités : 33 000 €.

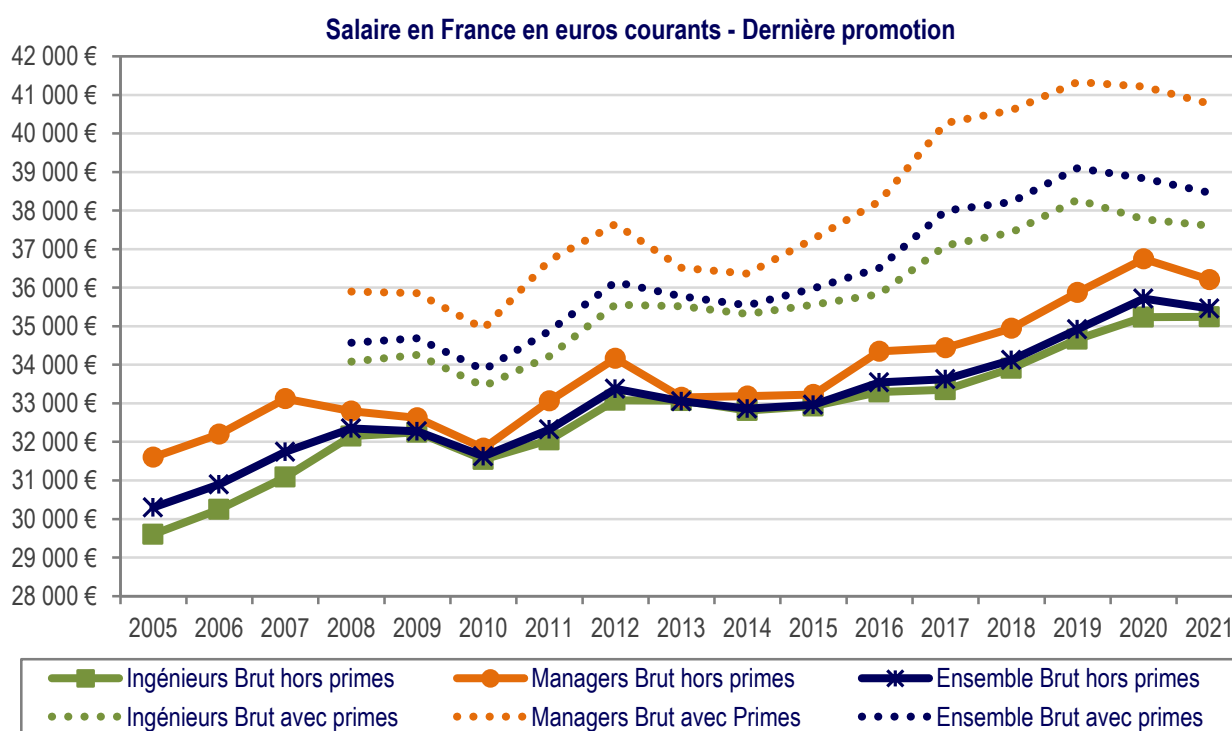
Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires. Plus cet intervalle est étendu, plus grande est la dispersion du salaire hors primes.

Les écoles d'autres spécialités présentent la plus grande dispersion des salaires, avec des premiers déciles nettement plus bas : pour les femmes, 80 % des salaires sont entre 23 400 et 42 000 €, et pour les hommes la fourchette de salaire va de 25 000 à 46 833 €.

Les salaires des femmes ingénieures sont à 80 % entre 25 200 et 40 872 €. Pour les hommes ingénieurs, la limite inférieure remonte nettement au-dessus de celle des femmes ingénieures (+ 4 300 €). Ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, un salaire entre 29 526 et 42 000 €.

Pour les femmes managers, cet intervalle regroupant 80 % des salaires s'étend vers le haut jusqu'à 42 500 €, avec une limite inférieure de 26 400 €. Pour les hommes managers, la fourchette de salaire est plus large et démarre 1 600 € au-dessus : ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, entre 28 000 et 46 000 €.

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros courants



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont ni des écoles d'ingénieurs ni des écoles de management. L'année correspond à l'année d'enquête.

La crise économique engendrée par la situation sanitaire a rendu la recherche d'emploi difficile pour les nouveaux diplômés. Ils se sont heurtés à la chute des offres d'emploi de cadre en 2020 : - 17 % au 4^{ème} trimestre 2020 comparé à la même période un an plus tôt, selon l'APEC⁷. Les diplômés ont été plus enclins à réviser leurs prétentions salariales (cité par 19,1 % des diplômés de 2020 comme un impact de la crise sanitaire Covid-19 sur leur insertion).

On pouvait donc s'attendre à un recul marqué des salaires d'embauche, mais avec 35 461 € en moyenne pour un diplômé travaillant en France, la diminution n'est que de 0,7 % en un an.

Cette évolution s'explique par la stabilité observée pour les ingénieurs, pour lesquels, avec 35 234 € hors primes en moyenne, on reste au niveau de 2020 (35 234 €).

Pour les managers, le salaire recule de 1,5 % pour se situer à 36 209 € en moyenne (il était à 36 746 € en 2020). Comme lors des crises précédentes, les salaires des managers sont immédiatement revus à la baisse.

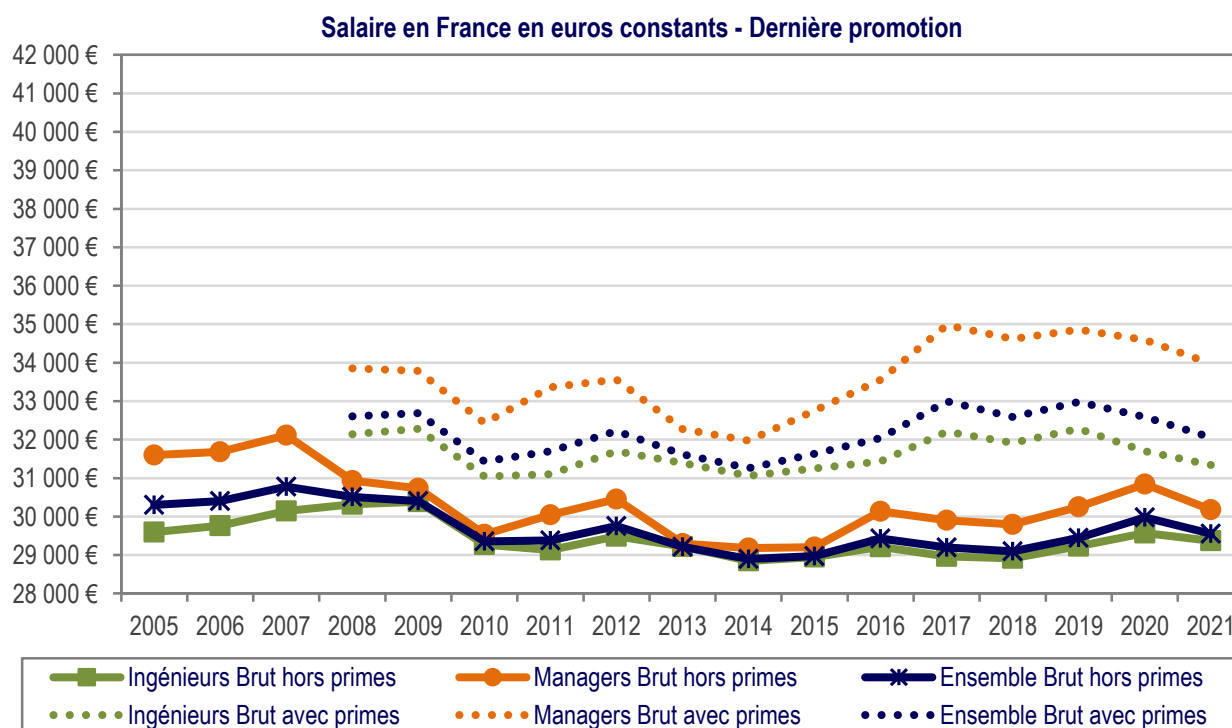
⁷ Source : Apec, Baromètre des intentions de recrutement et mobilité des cadres – 1^{er} trimestre 2021, paru en janvier 2021

L'année 2021 marque la fin d'une période de plusieurs années de progression du salaire d'embauche, la conjoncture favorable ayant bénéficié aux ingénieurs et aux managers débutants. Après le creux des années 2013 à 2015, on retrouve en 2016 le niveau de salaire d'embauche observé en 2012. Il n'a alors cessé de croître jusqu'en 2020.

Pour les managers, le rattrapage est aussi rapide que fut la baisse. Cela se voit sur les salaires avec primes : la remontée observée dès 2014 leur permet d'être au-dessus des ingénieurs.

En 2021, la réduction du salaire d'embauche laisse encore un écart conséquent en faveur des managers : leur salaire avec primes est à 40 766 € en moyenne comparé à 37 606 € pour les ingénieurs. Lors des crises de 2010 et 2013, cela n'avait pas été le cas : l'écart de salaire avec primes entre managers et ingénieurs s'était fortement réduit.

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros constants



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont ni des écoles d'ingénieurs ni des écoles de management. L'année correspond à l'année d'enquête.

Les salaires en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation et de refléter le pouvoir d'achat des rémunérations. Les salaires sont exprimés en euros constants aux prix de 2005. Le déflateur utilisé est la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'Insee (Ensemble des ménages – France), en prenant l'année 2005 comme base 100. Pour l'année 2021, le déflateur est la moyenne des indices de janvier à avril, les seuls connus à la date de la publication.

Pour la moyenne des salaires hors primes, le niveau le plus haut remonte à 2007 pour les managers et à 2009 pour les ingénieurs. Malgré des embellies, plus marquées pour les managers, le niveau de salaire des années récentes reste en dessous du niveau le plus haut. **En 2021, malgré la situation de crise, on se situe encore au-dessus du niveau le plus bas de 2014.**

La baisse était perceptible à partir de l'année 2008, de l'ordre de 3,7 % en un an pour les managers.

En 2010, pour les ingénieurs, le salaire en euros constants baissait : - 3,7 %, et les managers subissaient une nouvelle année de baisse de salaire réel : - 3,9 %.

L'embellie se présentait dès 2011 pour les managers, ce qui leur permettait de retrouver en 2012 le niveau de 2009. Pour les ingénieurs, le rattrapage ne se concrétisait pas vraiment en 2012 (+ 1,2 %) ; leurs salaires réels stagnaient. En 2013, ils subissaient moins la baisse du salaire réel que les managers (- 3,8 %).

Si les salaires des managers fluctuent plus fortement à la baisse, ils remontent également plus vite : en 2016, la progression sur un an était de 3,2 %, beaucoup plus que pour les ingénieurs (+ 0,9 %). En 2017 et 2018, les tendances étaient équivalentes pour les ingénieurs et les managers avec un effritement du salaire réel. Il était compensé en 2019 et 2020, quand les jeunes diplômés bénéficiaient de conditions d'embauche très favorables. L'année 2021 entame un retournement net pour les managers (- 2,1 %) mais pas pour les ingénieurs (- 0,7 %).

Avec les primes, le salaire réel remonte depuis 2014, plus nettement pour les managers, qui depuis 2016 dépassent le niveau de 2008. Pour les ingénieurs, c'est plus difficile. À chaque période de reprise, les salaires avec primes permettent aux managers de creuser l'écart. Entre 2014 et 2019, quand les salaires avec primes des managers ont progressé de 9 %, ceux des ingénieurs ont augmenté de 3,9 %. Entre 2019 et 2021, la tendance à la baisse s'installe : - 2,9 % pour les ingénieurs et - 2,5 % pour les managers.

5. Cadres parmi les salariés en France

Enquête 2021	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2020

Part des cadres	89,9%	81,4%	87,2%	79,5%	72,0%	75,6%	72,3%	64,3%	67,1%	86,8%	75,9%	82,4%
Cadres	36 552 €	35 028 €	36 104 €	38 014 €	36 431 €	37 241 €	38 715 €	35 772 €	36 866 €	36 922 €	35 583 €	36 437 €
Non-cadres	30 140 €	27 042 €	28 707 €	29 910 €	28 927 €	29 336 €	28 874 €	26 809 €	27 378 €	29 962 €	27 788 €	28 782 €

Promotion 2019

Part des cadres	92,0%	82,7%	88,8%	83,2%	76,5%	79,5%	75,7%	68,5%	71,4%	89,4%	78,9%	85,1%
Cadres	37 441 €	35 722 €	36 902 €	39 871 €	37 631 €	38 685 €	39 497 €	37 014 €	38 088 €	37 941 €	36 440 €	37 374 €
Non-cadres	30 547 €	27 456 €	28 901 €	31 416 €	29 482 €	30 181 €	30 116 €	27 465 €	28 334 €	30 748 €	28 181 €	29 240 €

Promotion 2018

Part des cadres	93,2%	85,0%	90,3%	87,1%	79,2%	82,9%	82,5%	72,6%	76,5%	91,4%	81,7%	87,4%
Cadres	39 389 €	37 154 €	38 659 €	42 726 €	39 684 €	41 204 €	42 680 €	39 689 €	41 029 €	40 143 €	38 137 €	39 380 €
Non-cadres	30 977 €	28 083 €	29 421 €	32 182 €	30 463 €	31 081 €	31 723 €	28 489 €	29 338 €	31 388 €	28 969 €	29 942 €

La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France.

Sur la promotion 2020, 17,6 % des diplômés n'ont pas le statut de cadre ; ceux-là ont peut-être accepté un emploi avec un salaire un peu inférieur aux prétentions que leur diplôme permettait d'espérer.

La proportion d'ingénieurs ayant le statut cadre est nettement supérieure à celle des autres écoles. La part de cadre chez les femmes est 7 à 8 points inférieure à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école placent les ingénieurs hommes de la promotion 2020 au premier rang : 89,9 % ont un statut de cadre.

Ce statut est l'un des plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête : le salaire hors primes des non-cadres est inférieur de 26,6 % à celui des cadres la première année d'insertion pour l'ensemble des diplômés (36 437 € contre 28 782 €). Cet écart se creuse dès le début de carrière : pour la promotion 2018, après deux ans dans la vie active, l'écart dépasse 31 % (39 380 € contre 29 942 €). En effet, le changement de statut n'est pas aisé. Quand on observe que la part des femmes est nettement moindre en statut cadre, cela entretient sur plusieurs années l'écart de salaire femmes-hommes.

Les salaires de cadre des managers et des autres spécialités sont supérieurs à ceux des ingénieurs, tant pour les femmes que pour les hommes.

6. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2020

Étranger	9,7%	8,8%	9,5%	17,6%	15,7%	16,7%	18,2%	16,7%	17,3%	12,4%	12,8%	12,5%
France	90,3%	91,2%	90,5%	82,4%	84,3%	83,3%	81,8%	83,3%	82,7%	87,6%	87,2%	87,5%
Province *	59,4%	62,0%	60,2%	26,7%	26,4%	26,5%	22,8%	24,3%	23,8%	49,3%	42,9%	46,7%
Île-de-France	40,6%	38,0%	39,8%	73,3%	73,6%	73,5%	77,2%	75,7%	76,2%	50,7%	57,1%	53,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2019

Étranger	10,4%	9,0%	10,0%	17,5%	15,2%	16,3%	17,7%	19,9%	19,0%	12,6%	13,1%	12,8%
France	89,6%	91,0%	90,0%	82,5%	84,8%	83,7%	82,3%	80,1%	81,0%	87,4%	86,9%	87,2%
Province *	59,8%	62,7%	60,8%	24,3%	24,1%	24,2%	19,5%	22,6%	21,3%	49,0%	42,9%	46,4%
Île-de-France	40,2%	37,3%	39,2%	75,7%	75,9%	75,8%	80,5%	77,4%	78,7%	51,0%	57,1%	53,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2018

Étranger	11,6%	9,4%	10,8%	20,1%	17,4%	18,8%	12,8%	12,6%	12,7%	13,7%	12,7%	13,3%
France	88,4%	90,6%	89,2%	79,9%	82,6%	81,2%	87,2%	87,4%	87,3%	86,3%	87,3%	86,7%
Province *	58,5%	63,4%	60,2%	25,2%	25,7%	25,5%	23,3%	26,1%	25,0%	48,9%	46,0%	47,7%
Île-de-France	41,5%	36,6%	39,8%	74,8%	74,3%	74,5%	76,7%	73,9%	75,0%	51,1%	54,0%	52,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris DOM-COM

La répartition géographique des emplois distingue clairement les types de formation.

Les ingénieurs commencent moins souvent leur carrière à l'étranger que les autres diplômés. Dans la promotion 2020, ils sont 9,5 % à occuper leur premier poste à l'étranger, quand les managers sont 16,7 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 17,3 %. Cette différence perdure pour les promotions antérieures, particulièrement les managers qui, deux ans après leur diplôme, sont 18,8 % en poste à l'étranger.

Pour ceux qui démarrent leur carrière en France – une large majorité – là encore, les ingénieurs se différencient quant au lieu de leur emploi. Ils sont plus nombreux en province – plus de 60 % – là où se situent également plus souvent les sites industriels. La plupart des emplois de managers et diplômés des autres spécialités se situe à Paris, où se concentrent les sièges sociaux. On ne constate pas de différence marquée entre le lieu de travail du premier emploi des hommes et des femmes, toutefois elles sont un peu moins nombreuses à travailler à l'étranger.

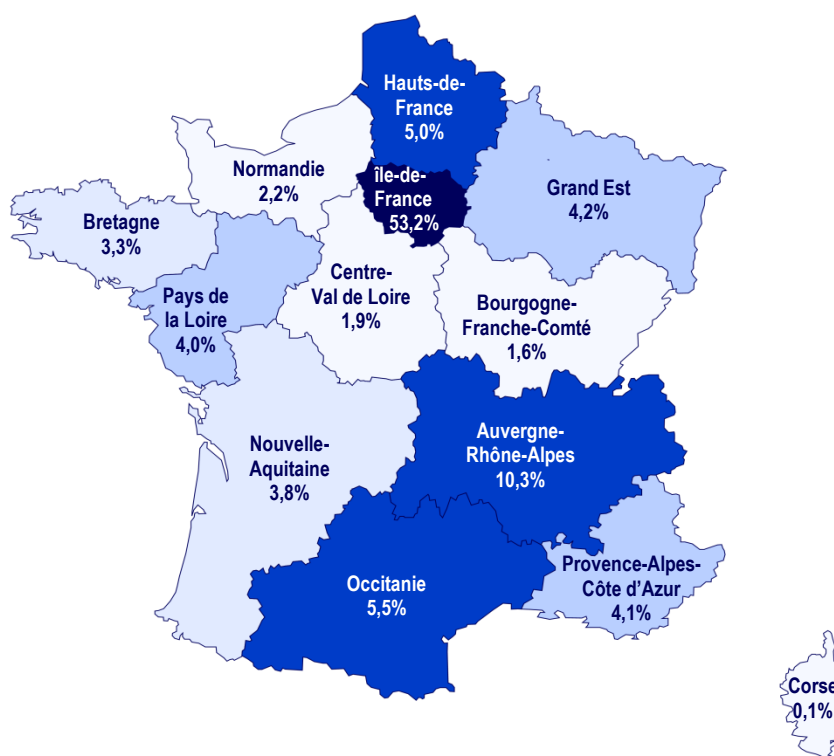
Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 10 % à s'expatrier : 4,6 % dans l'Union européenne et 5,4 % hors UE. Les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux à prendre un emploi hors de France (29,2 %) : 10,7 % vers l'UE et 18,5 % hors UE. Dans une majorité de cas, c'est un retour dans leur pays d'origine après des études en France.

Promotion 2020 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France	91,0%	79,9%	90,0%	87,7%	55,3%	83,8%	90,0%	79,4%	88,9%	90,0%	70,8%	88,1%
Pays UE *	4,1%	5,6%	4,2%	5,9%	18,7%	7,4%	4,5%	9,0%	5,0%	4,6%	10,7%	5,2%
Pays hors UE	4,9%	14,6%	5,8%	6,4%	26,1%	8,8%	5,5%	11,6%	6,1%	5,4%	18,5%	6,7%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Pays UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Lieu de travail en France



53,2 % des emplois occupés par les nouveaux diplômés qui travaillent en France sont localisés en Île-de-France. Cette région arrive loin devant l’Auvergne-Rhône-Alpes (10,3 % des emplois) et l’Occitanie (5,5 % des emplois).

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2020

France	35 961 €	33 656 €	35 240 €	37 332 €	35 092 €	36 209 €	37 196 €	33 201 €	34 663 €	36 345 €	34 104 €	35 461 €
Province	33 572 €	31 458 €	32 886 €	32 454 €	30 465 €	31 428 €	31 090 €	26 850 €	28 365 €	33 387 €	30 934 €	32 489 €
Île-de-France	39 363 €	37 231 €	38 735 €	38 424 €	36 291 €	37 358 €	38 669 €	34 805 €	36 227 €	38 994 €	36 304 €	37 866 €

Promotion 2019

France	36 961 €	34 372 €	36 093 €	38 594 €	35 938 €	37 138 €	38 440 €	35 137 €	36 501 €	37 367 €	34 974 €	36 380 €
Province	34 519 €	32 053 €	33 668 €	33 609 €	31 406 €	32 432 €	31 951 €	29 343 €	30 344 €	34 370 €	31 756 €	33 379 €
Île-de-France	40 509 €	38 126 €	39 742 €	40 274 €	37 356 €	38 663 €	39 744 €	36 488 €	37 853 €	40 347 €	37 435 €	39 057 €

Promotion 2018

France	38 876 €	35 925 €	37 857 €	41 659 €	38 028 €	39 771 €	41 121 €	36 760 €	38 553 €	39 530 €	36 660 €	38 366 €
Province	35 951 €	33 486 €	35 048 €	36 467 €	33 521 €	34 903 €	32 882 €	29 810 €	30 884 €	35 942 €	33 283 €	34 884 €
Île-de-France	42 922 €	40 200 €	42 064 €	43 534 €	39 743 €	41 576 €	43 075 €	39 066 €	40 786 €	43 109 €	39 822 €	41 747 €

Pour la promotion 2020, pour un type d'école donné, le salaire moyen hors primes, tant pour les hommes que les femmes, est plus bas en province : de l'ordre de 5 800 € pour les ingénieurs, 5 900 € pour les managers et plus de 7 800 € pour les diplômés des écoles d'autres spécialités. Cet écart s'amplifie avec l'expérience, un peu plus pour les hommes que les femmes.

On constate que les ingénieurs ont des salaires supérieurs aux autres diplômés, en province et en Île-de-France, tant pour les hommes que les femmes. Pourtant, les ingénieurs pris dans leur ensemble gagnent moins que les managers (une moyenne de 35 240 € pour les ingénieurs et de 36 209 € pour les managers). Cela s'explique par la répartition géographique différente : les ingénieurs sont majoritairement en province (60,2 %) où les salaires sont plus bas qu'en Île-de-France, où les managers sont plus nombreux (73,5 %).

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, pourtant en majorité en Île-de-France (76,2 %), le salaire moyen est le plus bas (34 663 €) principalement du fait des salaires plus bas des femmes.

Lieu de travail à l'étranger

La Suisse devient la première destination des nouveaux diplômés, devant le Royaume-Uni qui cède le premier rang. L'Allemagne, le Luxembourg et la Chine viennent compléter le classement des cinq principales destinations.

L'ensemble de l'Union européenne accueille 44,4 % des diplômés en poste à l'étranger. Depuis l'enquête 2020, la zone hors Union européenne dépasse 50 %, du fait du classement du Royaume-Uni hors Union européenne.

Les managers se distinguent en se partageant à 50-50 entre l'Union européenne et le reste du monde. Le Royaume-Uni reste la première destination devant le Luxembourg, l'Allemagne et la Chine.

Pour les autres diplômés, près de 60 % de ceux qui travaillent à l'étranger sont hors de l'Union européenne. Les diplômés des écoles d'autres spécialités choisissent en premier l'Allemagne, devant le Royaume-Uni et la Belgique. Pour les ingénieurs, la première destination est la Suisse, devant la Chine et le Luxembourg.

Les écarts de salaire sont importants entre les pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays. C'est pourquoi il n'y a pas de calcul de salaires « Ensemble tous pays ».

Promotion 2020 Pays de travail	Rang du pays	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes		
						Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE		40,1%	50,0%	41,1%	44,4%			
Allemagne	3	7,8%	12,9%	13,3%	10,7%	47 075 €	52 133 €	49 360 €
Luxembourg	4	9,3%	13,3%	3,7%	10,2%	41 826 €	42 475 €	42 180 €
Belgique	6	8,5%	3,5%	9,7%	6,5%	37 380 €	37 750 €	37 839 €
Espagne	8	4,3%	4,0%	2,4%	3,9%	31 727 €	34 621 €	32 528 €
Italie	8	1,4%	6,6%	3,2%	3,9%	*	35 205 €	32 794 €
Pays-Bas	11	2,5%	2,5%	0,9%	2,3%	*	*	39 663 €
Autres pays UE		6,3%	7,0%	8,0%	6,8%			
Étranger hors UE		59,9%	50,0%	58,9%	55,6%			
Suisse	1	15,9%	8,3%	7,3%	11,5%	69 825 €	67 595 €	68 163 €
Royaume-Uni	2	8,3%	14,7%	10,5%	11,3%	51 688 €	51 216 €	50 450 €
Chine	5	9,7%	10,9%	2,8%	9,2%	29 994 €	24 915 €	27 055 €
Canada	7	7,1%	1,3%	3,7%	4,2%	39 642 €	*	39 263 €
États-Unis	8	3,9%	2,5%	7,7%	3,9%	82 086 €	*	71 117 €
Brésil	12	3,7%	0,3%	0,9%	1,8%	21 219 €	*	21 499 €
Autres pays hors UE		11,3%	12,0%	26,0%	13,7%			
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			

* Les salaires sont calculés pour un effectif minimum de 50 réponses

Les salaires par pays des écoles d'autres spécialités ne sont pas diffusés car il y a peu de réponses par pays

Les pays sont classés en deux groupes : Union européenne et Hors Union européenne.

L'Union européenne comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Les autres pays sont regroupés dans la zone « Hors Union européenne ». Depuis l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé dans cette zone.

Le pays d'emploi peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

7. Taille des entreprises

Les diplômés de la promotion 2020 se répartissent presque de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaire (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME hors micro-entreprises (10 à moins de 250 salariés) : 27,1 % pour les grandes entreprises, 27,9 % pour les ETI et 36,6 % pour les PME de plus de 10 salariés.

Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 8,3 % des nouveaux diplômés, un peu plus pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Promotion 2020 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	7,6%	7,2%	7,5%	7,8%	7,4%	7,6%	12,6%	15,8%	14,6%	8,0%	8,8%	8,3%
10 à 19 salariés	6,0%	6,6%	6,2%	5,7%	6,4%	6,1%	7,8%	8,3%	8,1%	6,0%	6,8%	6,3%
20 à 49 salariés	11,6%	12,2%	11,8%	9,2%	10,5%	9,8%	10,7%	11,9%	11,5%	10,9%	11,5%	11,2%
50 à 249 salariés	20,0%	21,0%	20,3%	17,9%	18,2%	18,1%	14,8%	16,1%	15,6%	19,1%	19,1%	19,1%
250 à 4 999 salariés	28,1%	29,2%	28,4%	27,8%	28,7%	28,3%	25,3%	24,0%	24,4%	27,8%	28,1%	27,9%
5 000 salariés ou plus	26,8%	23,7%	25,8%	31,6%	28,8%	30,2%	28,9%	23,9%	25,7%	28,1%	25,7%	27,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Salaire brut annuel moyen hors primes (lieu de travail en France)

Promotion 2020 Taille entreprises	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	33 276 €	29 584 €	31 709 €
10 à 19 salariés	34 157 €	31 810 €	33 162 €
20 à 49 salariés	35 465 €	32 400 €	34 222 €
50 à 249 salariés	35 751 €	33 440 €	34 845 €
250 à 4 999 salariés	36 583 €	34 403 €	35 723 €
5 000 salariés ou plus	37 652 €	36 522 €	37 239 €
Ensemble	36 345 €	34 104 €	35 461 €

Les salaires augmentent en général avec la taille de l'entreprise pour tous les types d'écoles.

Le salaire hors primes le plus élevé en moyenne est celui des entreprises de 5 000 salariés ou plus, tant pour les hommes que pour les femmes. Les différences salariales entre hommes et femmes ont tendance à se resserrer à mesure que la taille des entreprises augmente.

Chez les ingénieurs, l'écart de salaire entre hommes et femmes est de 1 300 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus. Dans les autres catégories d'entreprises, l'écart est supérieur à 2 200 € ; il atteint même 3 500 € dans les entreprises de moins de 10 salariés.

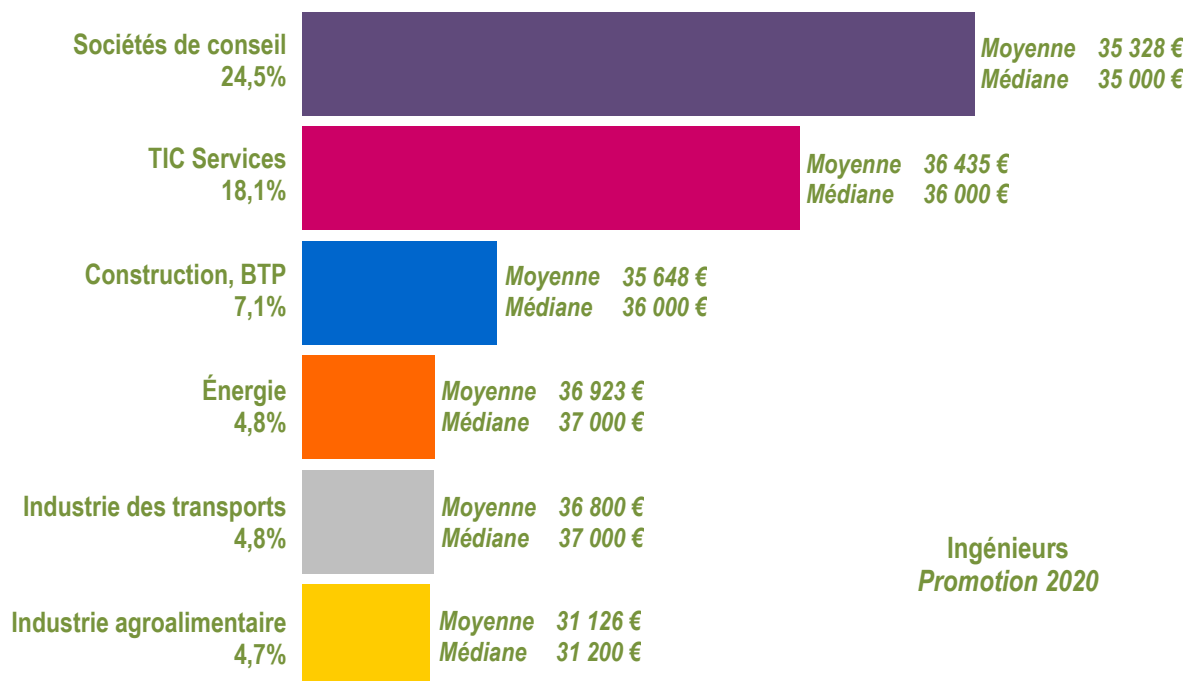
Pour les managers, l'écart se réduit moins : il est de 1 500 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus.

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, les écarts de salaires sont plus importants pour toutes les tailles d'entreprises. Dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus, l'écart est encore de près de 2 400 €.

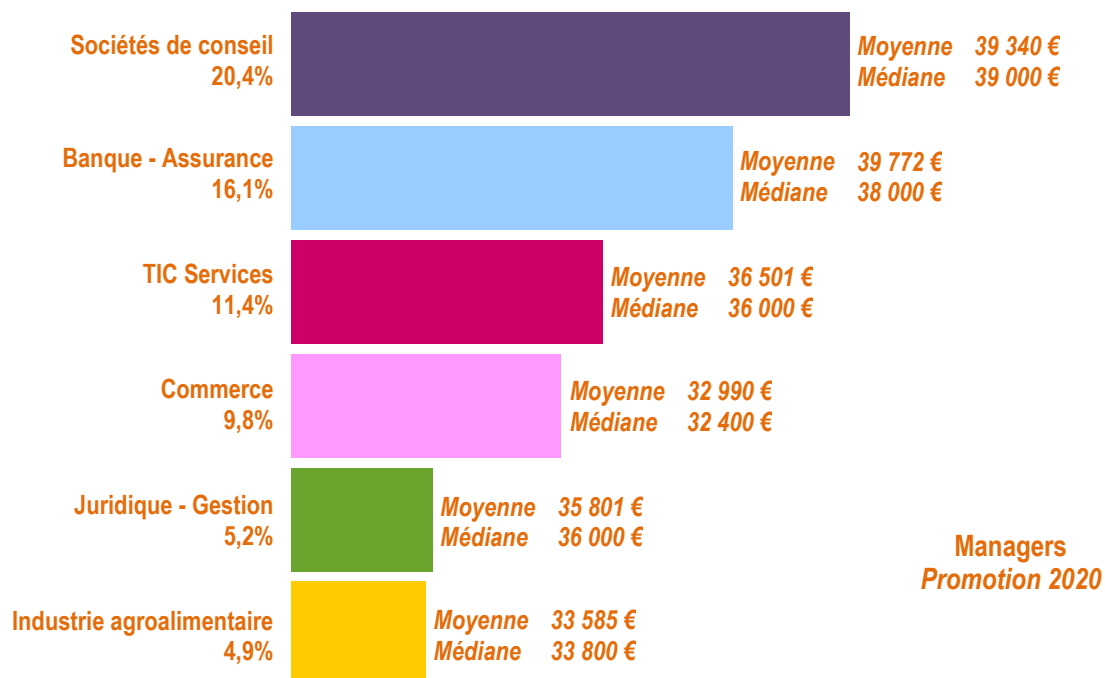
Promotion 2020 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	33 300 €	29 763 €	32 207 €	34 221 €	30 661 €	32 306 €	31 324 €	28 042 €	29 177 €
10 à 19 salariés	34 406 €	31 587 €	33 464 €	33 427 €	32 323 €	32 836 €	33 923 €	31 444 €	32 365 €
20 à 49 salariés	35 070 €	32 321 €	34 189 €	36 069 €	32 849 €	34 362 €	39 021 €	31 757 €	34 093 €
50 à 249 salariés	35 534 €	33 077 €	34 749 €	36 357 €	34 243 €	35 303 €	36 393 €	32 821 €	34 051 €
250 à 4 999 salariés	36 324 €	34 095 €	35 619 €	36 920 €	35 009 €	35 961 €	38 668 €	33 889 €	35 691 €
5 000 salariés ou plus	37 194 €	35 909 €	36 845 €	38 522 €	37 039 €	37 809 €	39 356 €	36 959 €	37 925 €
Ensemble	35 961 €	33 656 €	35 240 €	37 332 €	35 092 €	36 209 €	37 196 €	33 201 €	34 663 €

8. Secteur d'activité

Principaux secteurs d'activité des ingénieurs



Principaux secteurs d'activité des managers



Pour les écoles d'autres spécialités, les données par secteur sont disponibles en annexe.

Secteur d'activité des ingénieurs

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	23,8%	26,2%	24,5%	32,6%	35 836 €	34 261 €	35 328 €	35 000 €
TIC Services	20,6%	12,6%	18,1%	21,2%	36 572 €	35 945 €	36 435 €	36 000 €
Construction, BTP	7,6%	5,9%	7,1%	25,5%	35 661 €	35 611 €	35 648 €	36 000 €
Énergie	5,2%	4,1%	4,8%	25,8%	37 089 €	36 469 €	36 923 €	37 000 €
Industrie des transports	5,6%	2,9%	4,8%	18,8%	36 819 €	36 710 €	36 800 €	37 000 €
Industrie agroalimentaire	2,9%	8,7%	4,7%	56,9%	32 826 €	29 951 €	31 126 €	31 200 €
Autres industries	3,8%	2,7%	3,5%	23,4%	34 112 €	32 786 €	33 796 €	34 000 €
Activités financières et d'assurance	3,7%	2,5%	3,3%	22,4%	41 564 €	38 945 €	40 875 €	41 000 €
Recherche-développement scientifique	2,3%	2,7%	2,4%	33,9%	33 636 €	31 510 €	32 983 €	32 500 €
Commerce	1,7%	3,4%	2,3%	46,0%	34 571 €	31 026 €	32 791 €	32 400 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	2,1%	2,6%	2,2%	35,1%	33 974 €	29 350 €	32 279 €	32 400 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés					35 961 €	33 656 €	35 240 €	35 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

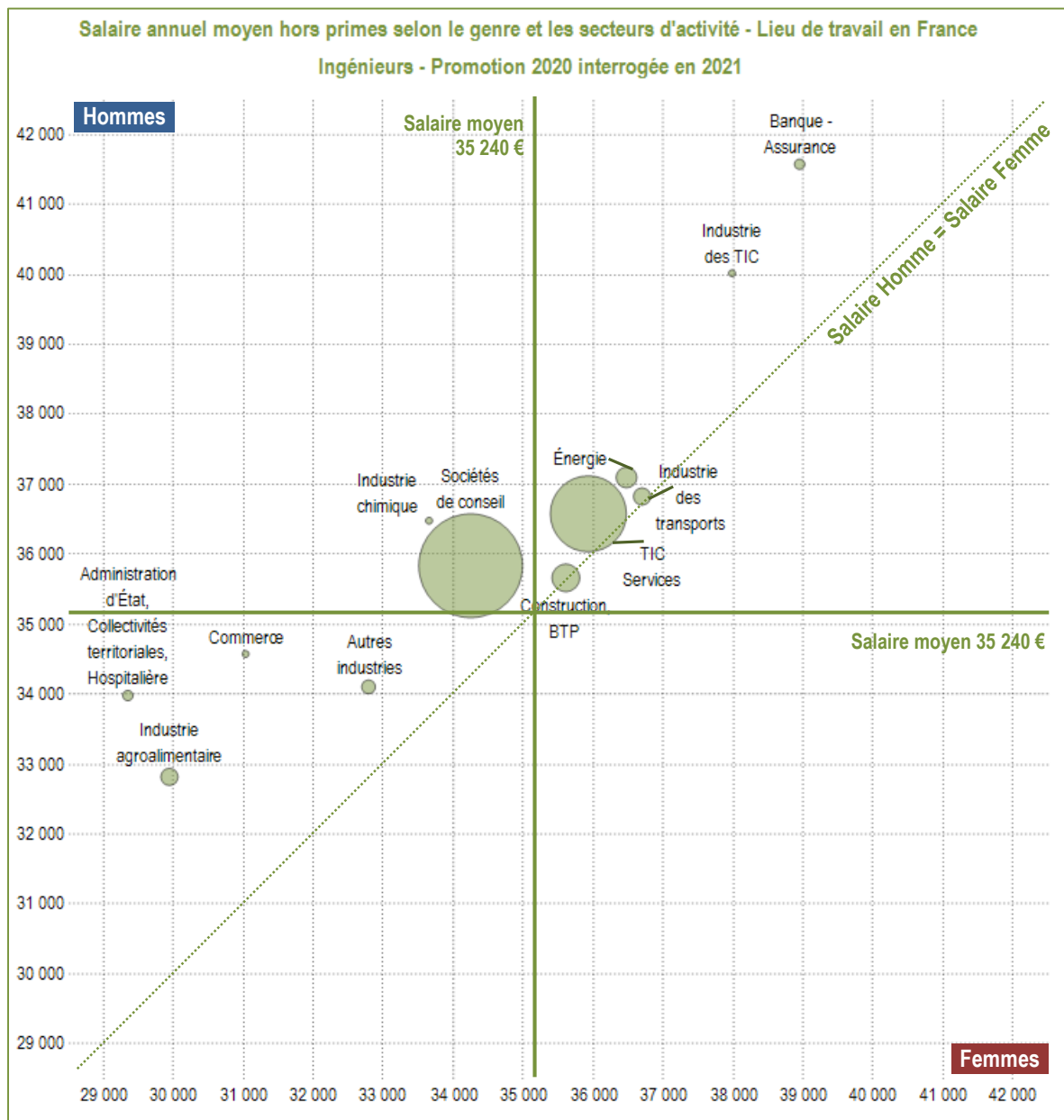
Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

Les deux premiers secteurs offrent 42,6 % des emplois aux nouveaux ingénieurs : 24,5 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, suivies avec 18,1 % par les activités informatiques (TIC services) où sont classées les ESN (Entreprises de Services du Numérique). Dans l'enquête précédente, ils se situaient au même rang, et offraient 46,7 % des emplois. La construction-BTP se maintient au 3^{ème} rang avec 7,1 % des emplois. L'industrie des transports, rattrapée par l'énergie, offre 4,8 % des emplois (7 % l'an dernier). Dans son ensemble, l'industrie représente 22,6 % des emplois d'ingénieurs, ce qui reste comparable aux 22,8 % de l'an dernier.

Les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, sont le premier secteur d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2021. Il accueille 24,5 % des nouveaux ingénieurs (30 % en 2020 et 20,4 % en 2019). L'externalisation de ce type d'activités s'est installée dans le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Les fluctuations observées d'une enquête à l'autre viennent du fait que des diplômés se déclarent parfois directement dans le secteur dans lequel ils interviennent en conseil ou études. Pour connaître la place réelle des secteurs il est intéressant de ventiler les emplois en conseil vers le secteur d'intervention. Le poids réel des principaux secteurs s'établit ainsi : 19 % pour les activités informatiques (18 % l'an dernier), 7 % pour l'industrie des transports (11,6 % l'an dernier), 10,5 % pour la construction (10,3 % l'an dernier), 7 % pour l'énergie (5,7 % l'an dernier).

Le **taux de féminisation** de chaque secteur est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part est de 31 % pour la promotion 2020, au-delà de ce seuil les femmes sont sur-représentées dans les recrutements.

Parmi les secteurs qui recrutent le plus, hormis les sociétés de conseil, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques, où seulement 21,2 % des emplois des nouveaux ingénieurs sont occupés par des femmes. À l'inverse, les femmes sont sur-représentées dans l'industrie agroalimentaire (56,9 % des emplois) et dans le commerce (46 %).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (35 240 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 29 951 € pour les femmes et 32 826 € pour les hommes).

Les secteurs proches du centre du graphique ont des salaires moyens relativement proches de la moyenne des ingénieurs. On y retrouve les principaux secteurs employeurs des ingénieurs : sociétés de conseil, TIC services, construction-BTP, énergie, industrie des transports.

Parmi ces secteurs, c'est dans l'énergie que le salaire moyen des hommes comme des femmes est le plus élevé. Les sociétés de conseil s'éloignent le plus de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme » : les femmes ont un salaire moyen inférieur de près de 1 600 € à celui des hommes.

Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs pour les hommes comme pour les femmes. Y figure notamment l'industrie agro-alimentaire, aux recrutements plutôt féminins, ce qui contribue à entretenir l'écart de salaire femmes-hommes.

A l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne : l'industrie des TIC, la banque-assurance, mais ils offrent relativement peu d'emplois aux ingénieurs (3,3 % des emplois).

Secteur d'activité des managers

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	22,1%	18,5%	20,4%	45,1%	39 899 €	38 645 €	39 340 €	39 000 €
Activités financières et d'assurance	18,6%	13,5%	16,1%	41,6%	40 463 €	38 841 €	39 772 €	38 000 €
TIC Services	12,1%	10,6%	11,4%	46,3%	37 342 €	35 537 €	36 501 €	36 000 €
Commerce	7,8%	11,9%	9,8%	60,0%	33 982 €	32 396 €	32 990 €	32 400 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,4%	4,9%	5,2%	47,1%	35 978 €	35 569 €	35 801 €	36 000 €
Industrie agroalimentaire	3,6%	6,3%	4,9%	63,3%	33 793 €	33 465 €	33 585 €	33 800 €
Industrie des TIC	3,8%	2,4%	3,1%	38,5%	36 477 €	35 529 €	36 119 €	35 000 €
Industrie chimique	1,7%	3,2%	2,4%	65,1%	37 955 €	37 463 €	37 637 €	37 500 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,2%	3,3%	2,2%	73,0%	33 581 €	31 985 €	32 331 €	33 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,9%	2,4%	2,2%	54,8%	33 103 €	32 575 €	32 834 €	33 000 €
Industrie des transports	2,3%	1,5%	1,9%	38,6%	36 335 €	34 887 €	35 813 €	36 000 €
Activités immobilières	2,0%	1,6%	1,8%	44,6%	39 473 €	37 427 €	38 416 €	40 000 €
Ensemble des diplômés managers salariés					37 332 €	35 092 €	36 209 €	36 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

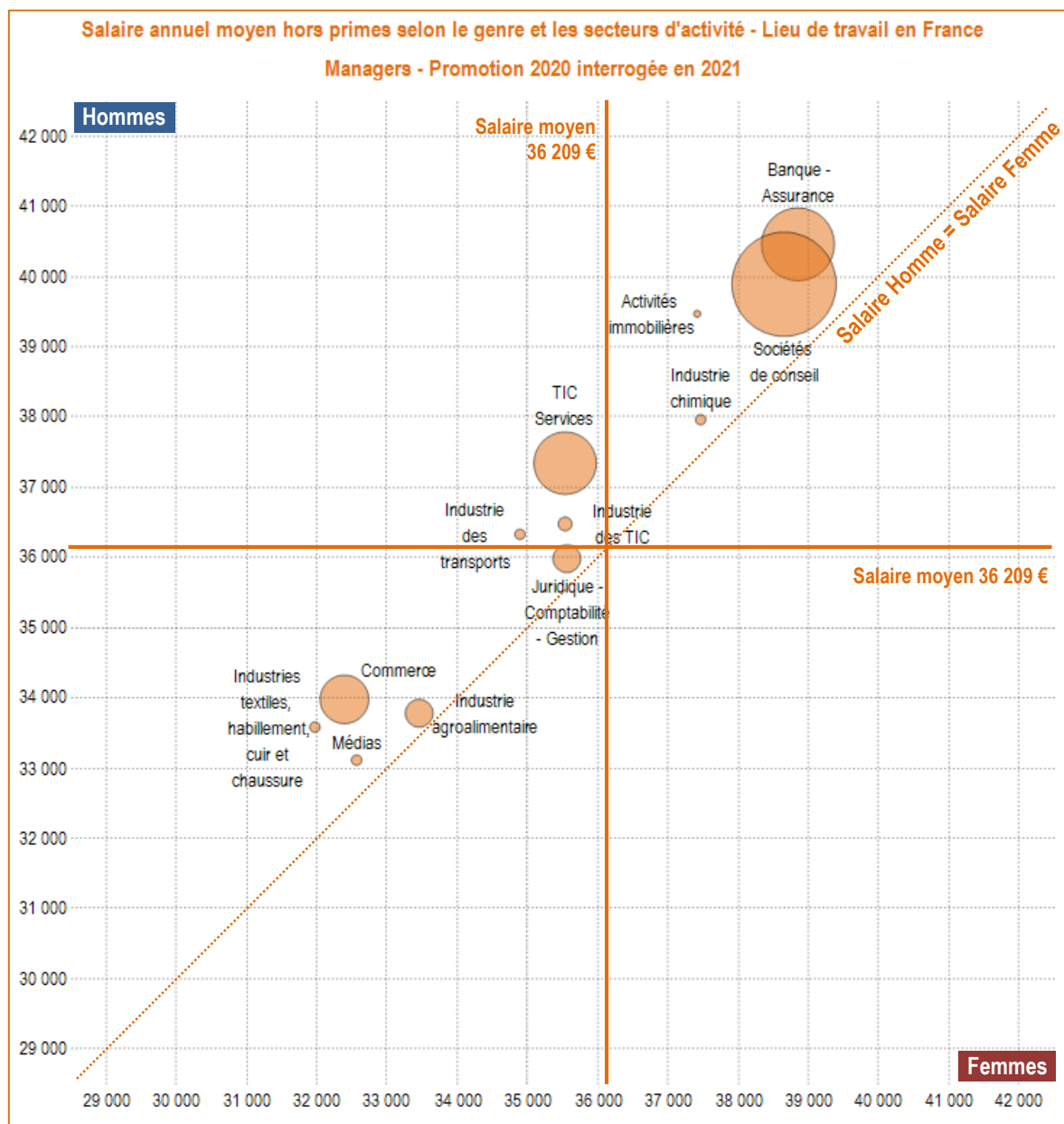
Les sociétés de conseil sont le principal secteur de recrutement des managers, devant le secteur de la banque-assurance. Plus de 36 % des diplômés sont recrutés dans ces deux secteurs (38,2 % l'an dernier, +1,7 point pour la banque et - 3,4 points pour le conseil). Les activités informatiques où sont classées les ESN (Entreprises de Services du Numérique) ont recruté 11,4 % des nouveaux managers (+ 0,5 point comparé à l'enquête précédente). Le commerce occupe à nouveau le 4^{ème} rang avec 9,8 % des emplois (+ 0,8 point).

Plus de 42 % des diplômés recrutés par les sociétés de conseil ont répondu ne pas avoir de secteur privilégié d'intervention et 22 % interviennent principalement dans la banque-assurance. Après la ventilation des emplois en conseil vers le secteur d'intervention, le poids réel des principaux secteurs s'établit ainsi : 19,2 % pour la banque-assurance, 11,9 % pour les activités informatiques, 10,3 % pour le commerce.

Les principaux secteurs d'emplois recrutent plus souvent des hommes. Dans la banque-assurance, seulement 41,6 % des nouveaux recrutés sont des femmes. On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (50 %). C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour le conseil (45,1 % de femmes) et les activités informatiques (46,3 % de femmes).

À l'inverse, les femmes sont sur-représentées dans le commerce - le 4^{ème} secteur de recrutement des managers - où elles occupent 60 % des nouveaux emplois. Le taux de féminisation est encore plus haut dans des secteurs industriels, mais moins recruteurs, comme l'industrie textile, l'industrie agroalimentaire et l'industrie chimique.

Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires aux nouveaux managers, tant les hommes que les femmes. Dans la banque-assurance, le salaire moyen des hommes, qui a reculé de 7,2 % en un an, reste 4 % au-dessus de celui des femmes. Plusieurs secteurs sont très en-dessous du salaire moyen des managers à 36 209 €, notamment des secteurs à fort recrutement féminin comme le commerce et les industries agroalimentaires. Dans le commerce, le salaire moyen des femmes a reculé de 1 600 € en un an.



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des managers (36 209 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour le commerce, 32 396 € pour les femmes et 33 982 € pour les hommes).

A l'inverse des ingénieurs, les deux secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers sont éloignés du centre du graphique. Les salaires qu'ils offrent sont éloignés de la moyenne de l'ensemble des managers. Les écarts de salaire entre les plus rémunérateurs (banque-assurance et sociétés de conseil) et les moins rémunérateurs (commerce, industrie agroalimentaire, médias) sont au-delà de 5 000 € par an. Les secteurs TIC services et Juridique-Comptabilité-Gestion offrent des salaires moyens hors primes plus proches de la moyenne.

Les secteurs les plus proches de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme » sont le secteur Juridique-Comptabilité-Gestion et l'industrie agroalimentaire. L'écart de salaire hommes-femmes y est plus réduit (inférieur à 500 €). Quand on se déplace au-dessus de cette ligne, on trouve les sociétés de conseil, la banque-assurance, le commerce, avec des écarts de salaires entre 1 300 € et 2 000 €.

Le commerce, dans le quart inférieur du graphique, fait partie des moins rémunérateurs. Les femmes qui représentent 60 % des recrutements, y cumulent des salaires bas comparés à l'ensemble des managers et des salaires plus bas que les hommes recrutés dans ce secteur.

9. Service / département d'emploi

Service / département d'emploi des ingénieurs

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*
Principaux services							
Études - Conseil et expertise	17,0%	20,9%	18,2%	35,4%	36 405 €	33 355 €	35 321 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	17,2%	20,0%	18,1%	34,2%	34 989 €	32 903 €	34 295 €
Production - Exploitation	11,2%	9,9%	10,8%	28,3%	35 496 €	33 643 €	34 964 €
Études et développement en systèmes d'information	11,3%	6,3%	9,8%	19,9%	37 254 €	35 999 €	37 005 €
Informatique industrielle et technique	10,1%	4,3%	8,3%	15,9%	36 907 €	36 403 €	36 827 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,7%	5,0%	4,8%	32,1%	33 961 €	32 721 €	33 555 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,2%	4,0%	4,8%	25,4%	35 101 €	34 544 €	34 958 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,2%	8,0%	4,0%	61,8%	34 645 €	30 689 €	32 213 €
Maîtrise d'ouvrage	3,0%	3,1%	3,0%	31,1%	36 033 €	35 790 €	35 956 €
Achats, approvisionnements, logistique	2,6%	3,5%	2,8%	38,0%	35 256 €	34 083 €	34 823 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	3,3%	1,5%	2,8%	16,3%	37 620 €	36 891 €	37 502 €
Direction générale	2,1%	1,1%	1,8%	19,0%	42 312 €	36 236 €	40 778 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés					35 961 €	33 656 €	35 240 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce service.

Les « Études-conseil et expertise » et la « R&D - Études non informatiques » sont les principaux services où travaillent les nouveaux ingénieurs (36,3 % de la promotion 2020). On retrouve les caractéristiques observées lors des enquêtes récentes.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part observée dans l'enquête 2021 est à 31 % pour la promotion 2020. Dans les deux principaux services qui recrutent les nouveaux ingénieurs, les femmes sont normalement représentées.

Les services qui hébergent les métiers de l'informatique – « Étude et développement en systèmes d'information », « Réseaux et télécommunications », « Informatique industrielle et technique » – demeurent parmi les moins féminisés : les femmes sont moins de 20 % à occuper les emplois offerts aux nouveaux ingénieurs. Elles sont ainsi moins nombreuses à bénéficier des salaires moyens parmi les plus élevés offerts dans ces services. Ces secteurs beaucoup moins féminisés sont néanmoins parmi ceux qui offrent les salaires les plus élevés aux femmes (36 000 € ou plus hors primes). La demande forte en ingénieurs à compétences informatiques permet aux femmes d'y percevoir des salaires qui se rapprochent de ceux des hommes.

En revanche, les femmes sont sur-représentées dans les services qualité (61,8 %), où le niveau de salaire est le plus bas pour les femmes.

Service / département d'emploi des managers

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*
Principaux services							
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	25,6%	17,5%	21,5%	40,9%	34 424 €	32 584 €	33 683 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	18,4%	15,3%	16,8%	45,8%	38 624 €	37 035 €	37 917 €
Études - Conseil et expertise	16,1%	13,7%	14,9%	46,2%	40 842 €	39 221 €	40 111 €
Marketing	8,9%	19,8%	14,4%	69,3%	34 456 €	33 363 €	33 703 €
Audit	9,1%	7,0%	8,1%	43,8%	37 250 €	36 383 €	36 890 €
Achats, approvisionnements, logistique	4,6%	6,6%	5,6%	59,4%	33 989 €	34 054 €	34 029 €
Direction générale	4,8%	2,5%	3,6%	34,9%	44 212 €	37 668 €	41 050 €
Ressources humaines	1,7%	5,5%	3,6%	76,9%	32 673 €	32 193 €	32 300 €
Communication	1,6%	3,7%	2,7%	69,7%	31 576 €	30 095 €	30 541 €
Études et développement en systèmes d'information	2,1%	1,4%	1,8%	39,8%	40 513 €	38 017 €	39 489 €
Ensemble des diplômés managers salariés					37 332 €	35 092 €	36 209 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce service.

Les services commerciaux, l'administration-gestion-finance, les études-conseil et expertise et le marketing hébergent plus des deux tiers des nouveaux managers dans la promotion 2020 (67,6 % des recrutements).

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés managers en activité professionnelle : cette part observée dans l'enquête 2021 est à 50 % pour la promotion 2020.

Parmi les services qui offrent le plus d'emplois, le marketing est le plus féminisé dans son recrutement (69,3 % de femmes parmi les recrutements). Ce secteur recrute près de 20 % des femmes. Les salaires offerts aux femmes sont parmi les moins élevés (33 363 € en moyenne hors primes).

Les femmes sont en général sur-représentées dans les recrutements des services qui offrent les salaires les moins élevés : achats, ressources humaines, communication. Cependant, ces services pèsent moins dans les emplois offerts. Ils ne présentent pas de réel écart de salaire entre hommes et femmes.

Dans les études-conseil et expertise, où le salaire moyen est parmi les plus élevés, les femmes sont légèrement sous-représentées avec un salaire inférieur de 1 600 € à celui des hommes.

10. Responsabilités exercées

22,1 % des diplômés de la promotion 2020 ont déclaré avoir la responsabilité d'une équipe dès leur premier poste à la sortie de l'école. Près des deux tiers a la responsabilité de projet, ce qui est cohérent au regard de leur niveau de qualification. La responsabilité d'un budget est plus présente sur les postes des managers.

Responsabilités ...	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2020												
... hiérarchiques	27,7%	22,0%	26,1%	35,5%	31,4%	33,5%	31,3%	25,8%	27,8%	29,9%	26,4%	28,5%
... d'un budget	25,5%	22,5%	24,6%	31,2%	34,3%	32,8%	21,3%	19,4%	20,1%	26,6%	26,5%	26,6%
... d'une équipe	23,9%	19,3%	22,6%	26,0%	20,6%	23,3%	16,9%	13,1%	14,4%	24,1%	19,0%	22,1%
... d'un projet	61,5%	61,8%	61,6%	64,8%	67,5%	66,1%	63,8%	64,5%	64,3%	62,5%	64,5%	63,3%
Promotion 2019												
... hiérarchiques	28,8%	23,9%	27,1%	41,7%	35,2%	38,1%	37,4%	34,3%	35,6%	32,0%	29,4%	30,9%
... d'un budget	27,8%	25,3%	27,0%	36,1%	39,8%	38,1%	24,6%	26,4%	25,7%	29,1%	30,1%	29,5%
... d'une équipe	26,9%	21,4%	25,0%	30,4%	23,5%	26,6%	25,3%	17,8%	20,8%	27,5%	21,6%	25,1%
... d'un projet	63,6%	67,6%	64,9%	66,8%	72,4%	69,8%	66,2%	69,5%	68,2%	64,4%	69,5%	66,6%
Promotion 2018												
... hiérarchiques	31,6%	25,1%	29,4%	47,9%	38,6%	43,1%	37,7%	30,1%	33,2%	35,3%	30,0%	33,1%
... d'un budget	31,7%	30,9%	31,4%	42,9%	43,0%	43,0%	29,1%	30,4%	29,9%	33,8%	34,6%	34,2%
... d'une équipe	31,7%	25,5%	29,6%	37,9%	27,5%	32,6%	27,1%	24,7%	25,7%	32,7%	26,1%	30,0%
... d'un projet	66,7%	71,8%	68,4%	72,0%	75,4%	73,8%	69,1%	70,8%	70,1%	67,9%	72,8%	69,9%

11. Place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

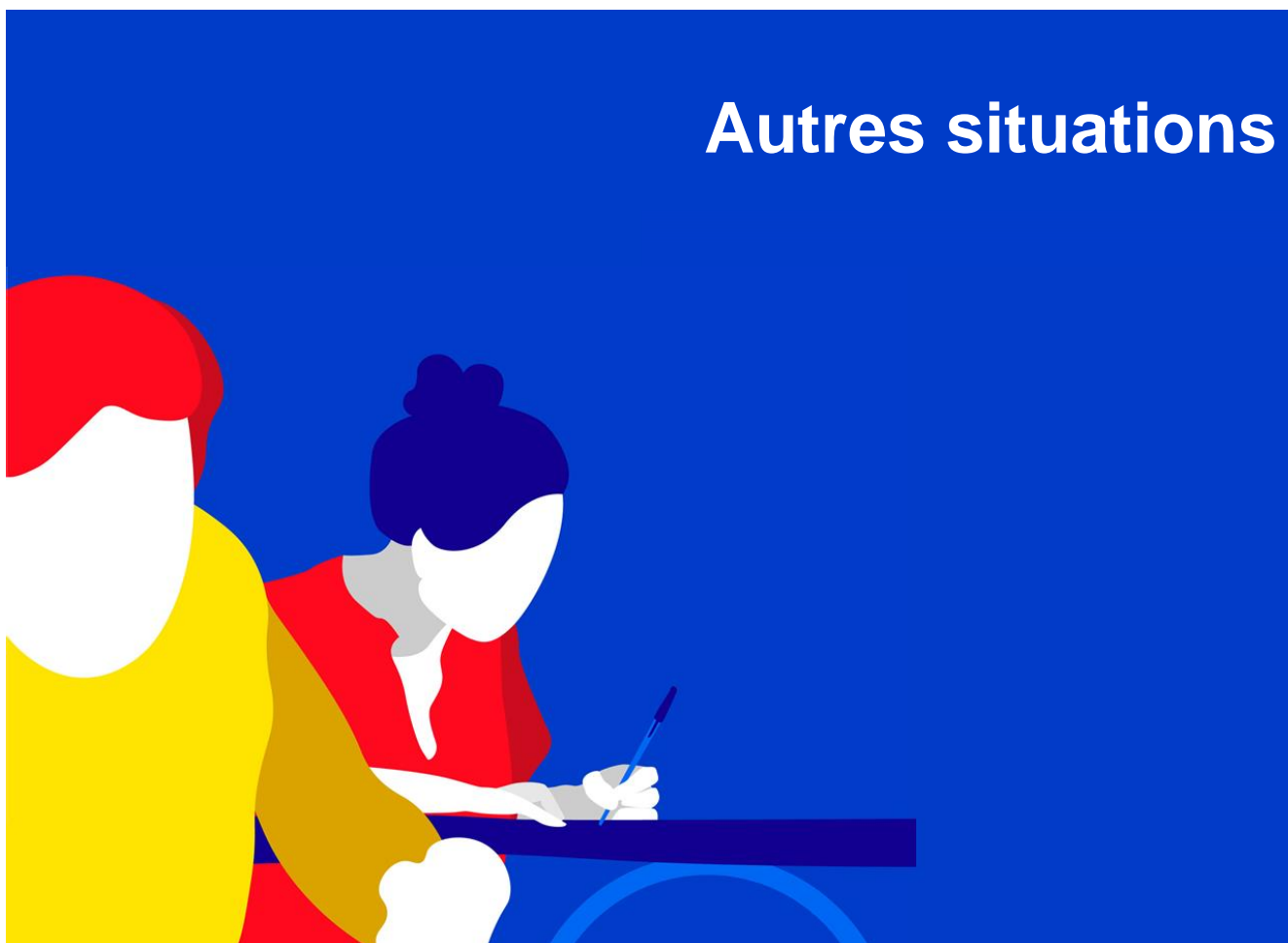
La dimension RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). Souvent associée à une démarche d'entreprise, elle est présente dans environ 18 % des missions des diplômés selon les promotions : pour celle de 2020, 13,7 % pour les ingénieurs, 27,7 % pour les managers et 17,3 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités. Ces chiffres progressent comparés à l'enquête précédente (+ 1 point). La RSE est présente plus souvent *via* des missions liées à l'environnement.

Enquête 2021 RSE	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2020	13,7%	13,6%	13,7%	28,0%	27,4%	27,7%	17,8%	17,0%	17,3%	17,9%	20,1%	18,8%
Promotion 2019	13,8%	13,6%	13,8%	27,3%	25,4%	26,2%	17,0%	17,2%	17,1%	16,9%	18,6%	17,6%
Promotion 2018	13,7%	12,7%	13,4%	28,0%	24,1%	26,0%	18,2%	16,6%	17,2%	17,2%	17,5%	17,3%

Enquête 2021 Promotion 2020 RSE fait partie de la mission	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
RSE fait partie de la mission	13,7%	13,6%	13,7%	28,0%	27,4%	27,7%	17,8%	17,0%	17,3%	17,9%	20,1%	18,8%
Environnement	87,1%	91,2%	88,3%	79,2%	77,5%	78,3%	69,5%	73,7%	72,2%	82,9%	81,0%	82,1%
Éthique	58,6%	43,3%	54,2%	57,5%	55,1%	56,3%	56,2%	46,2%	49,8%	58,0%	50,6%	54,9%
Ouverture sociale	37,0%	32,8%	35,8%	43,9%	41,2%	42,6%	48,6%	53,8%	51,9%	40,5%	40,2%	40,4%
Égalité Femme-Homme	30,5%	26,0%	29,2%	40,8%	43,4%	42,1%	44,8%	46,2%	45,7%	35,6%	38,6%	36,8%
Handicap	22,5%	17,2%	21,0%	27,2%	26,0%	26,6%	30,5%	35,5%	33,7%	24,9%	24,5%	24,7%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Autres situations



1. En volontariat

Les volontaires représentent 2,4 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion, de 2,1 % à 2,8 % selon le type d'école. L'an dernier, le volontariat avait attiré 3,7 % des nouveaux diplômés. Les difficultés pour se rendre à l'étranger expliquent en partie cette diminution.

Compte tenu de la proportion d'ingénieurs parmi les diplômés, plus d'un volontaire sur deux est un ingénieur : ils représentent 51,8 % des volontaires, les managers 33,8 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 14,4 %.

Promotion 2020	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	2,0%	2,4%	2,1%
Managers	2,9%	2,7%	2,8%
Autres spécialités	2,4%	3,1%	2,8%
Ensemble	2,3%	2,6%	2,4%

Type de volontariat

Le volontariat international en entreprise (VIE) reste prépondérant chez les ingénieurs (71,6 %) et chez les managers (86,2 %).

Chez les diplômés des écoles d'autres spécialités, le type de volontariat est plus divers. Le service civique attire 39,7 % des volontaires. Le volontariat en administration (VIA) y est également plus choisi (13,7 %).

Chez les femmes, tous types d'écoles confondus, le service civique est plus choisi.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
VIE (Volontariat International en Entreprise)	80,9%	54,3%	71,6%	93,5%	78,9%	86,2%	40,0%	28,7%	32,2%	81,4%	57,6%	70,7%
Le service civique	12,4%	34,8%	20,2%	2,4%	9,0%	5,7%	31,1%	43,6%	39,7%	10,8%	27,3%	18,2%
VIA (Volontariat International en Administration)	1,5%	3,8%	2,3%	3,0%	6,6%	4,8%	20,0%	10,9%	13,7%	3,4%	6,4%	4,8%
VSI (Volontariat de Solidarité Internationale)	1,2%	2,7%	1,7%	0,0%	0,6%	0,3%	0,0%	2,0%	1,4%	0,7%	1,8%	1,2%
VTE (Volontariat Territorial en Entreprise)	0,3%	1,1%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,7%	0,5%
Autre	3,8%	3,3%	3,6%	0,6%	4,2%	2,4%	8,9%	14,9%	13,0%	3,3%	6,2%	4,6%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Durée du contrat

Promotion 2020	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Moins de 12 mois	19,6%	6,5%	44,1%	18,9%
12 mois	45,3%	49,2%	34,3%	45,0%
18 mois	10,4%	9,3%	2,1%	8,8%
24 mois	22,8%	34,6%	18,9%	26,1%
Autre	2,0%	0,3%	0,7%	1,2%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

L'engagement de 12 mois est plus fréquent pour les ingénieurs (45,3 %) et les managers (49,2 %). Les contrats de moins de 12 mois sont majoritaires pour les diplômés des écoles d'autres spécialités (44,1 %).

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

2. En recherche d'emploi

Au moment de l'enquête 2021, 17,7 % des nouveaux diplômés (promotion 2020) sont en recherche d'emploi. C'est 7,5 points de plus que l'an dernier à la même date. La situation est commune à tous les types d'écoles, légèrement plus élevée pour les managers (18,9 %). Pour les ingénieurs et les diplômés des écoles d'autres spécialités, la part de femmes en recherche d'emploi est comparable à celle des hommes, ce qui n'était pas le cas l'an dernier (2 points de plus pour les femmes). Chez les managers, les femmes sont 21,3 % en recherche d'emploi, comparé à 16,5 % pour les hommes. La crise actuelle a accentué l'écart en défaveur des femmes.

Parmi les diplômés depuis plus d'un an (promotion 2019), 7,2 % sont en recherche d'emploi contre 4,4 % l'an dernier. Pour les diplômés depuis plus de 2 ans (promotion 2018) la part n'est plus que de 4,2 %. Là encore, ce sont 2 points de plus que l'an dernier et c'est un peu plus que la part habituelle de diplômés dans une période transitoire entre deux emplois.

Enquête 2021	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Diplômés en recherche d'emploi

Promotion 2020	17,2%	17,1%	17,2%	16,5%	21,3%	18,9%	17,1%	17,7%	17,5%	17,0%	18,7%	17,7%
Promotion 2019	6,4%	6,6%	6,4%	7,4%	8,2%	7,8%	8,6%	9,3%	9,0%	6,8%	7,7%	7,2%
Promotion 2018	3,6%	4,6%	4,0%	3,6%	4,6%	4,1%	4,5%	6,9%	5,9%	3,7%	4,9%	4,2%

Diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

Promotion 2020	87,9%	86,6%	87,5%	83,9%	85,8%	85,0%	87,5%	85,7%	86,3%	87,0%	86,1%	86,6%
Promotion 2019	32,5%	27,0%	30,6%	47,6%	42,4%	44,6%	48,1%	43,0%	45,0%	37,8%	36,2%	37,0%
Promotion 2018	11,8%	9,0%	10,7%	24,7%	14,2%	18,5%	32,4%	8,3%	16,0%	16,0%	10,4%	13,3%

86,6 % des diplômés de 2020 en recherche d'emploi le sont depuis la sortie de l'école, ce qui est nettement supérieur au résultat de l'enquête précédente (68,9 %). Ramenés à l'ensemble de la promotion, ils représentent 15,3 % (86,6 % des 17,7 % en recherche d'emploi). Pour la promotion 2018, cette situation concerne seulement 0,5 % des diplômés (13,3 % des 4,2 % en recherche d'emploi). C'est un peu plus pour la promotion 2019 (2,7 % soit 37 % des 7,2 %) car ceux qui avaient poursuivi leurs études sont dans les conditions de la promotion 2020 pour la recherche de leur premier emploi.

Difficultés dans la recherche d'emploi

Dans l'enquête 2021, la principale difficulté citée par les diplômés en quête d'un emploi est le peu d'offres d'emplois, citée sept fois sur dix, devant l'absence d'expérience professionnelle. L'ordre était inversé l'an dernier. Viennent ensuite, à des niveaux comparables à ceux de l'an dernier, la mobilité géographique un peu plus citée par les ingénieurs et l'insuffisance du niveau de salaire proposé, plus citée par les managers.

Promotion 2020 - Enquête 2021	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Peu d'offres d'emploi	73,1%	73,8%	79,7%	73,9%
Manque d'expérience professionnelle	68,2%	53,8%	55,0%	62,4%
Mobilité géographique limitée	20,1%	14,2%	17,1%	18,0%
Salaire proposé insuffisant	11,6%	27,5%	16,1%	17,0%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	15,5%	12,8%	16,1%	14,7%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	5,6%	8,8%	9,2%	7,0%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	6,4%	5,6%	9,2%	6,4%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	5,3%	8,3%	7,0%	6,4%
Démarches administratives	4,3%	4,7%	4,7%	4,5%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	3,9%	3,6%	3,5%	3,7%
Autre	7,1%	9,7%	7,7%	7,9%

Dans le tableau, les difficultés rencontrées sont classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

3. En poursuite d'études

% sur promotion 2020	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	8,2%	10,8%	9,0%
Managers	6,0%	5,8%	5,9%
Autres spécialités	24,7%	22,9%	23,6%
Ensemble	9,0%	11,2%	9,9%

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une Grande école est moins fréquente parmi les diplômés des écoles de management (seulement 5,9 %) que chez les ingénieurs (9 %) et surtout les diplômés d'autres spécialités (23,6 %), pour lesquels ce sont 3 points de plus que l'an dernier (+ 1,2 point pour les ingénieurs et + 1,5 point pour les managers).

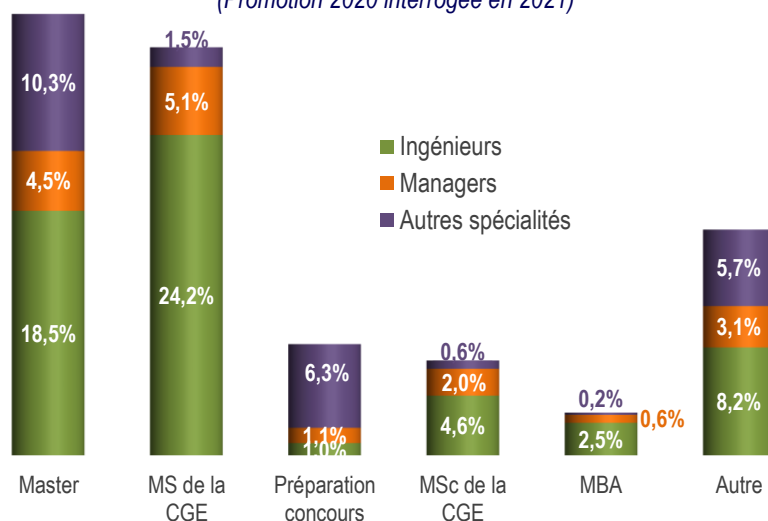
Pour une grande part des diplômés, la poursuite des études est choisie pour compléter leurs compétences, comme dans les enquêtes précédentes. Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une double compétence, quand les autres diplômés souhaitent acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel.

L'enquête 2021 fait apparaître qu'une part plus grande de diplômés poursuit des études dans l'attente de trouver un emploi. Pour les ingénieurs c'est 6,3 % (seulement 1,2 % l'an dernier) et plus de 11 % pour les autres diplômés (3 % l'an dernier).

Promotion 2020 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	51,9%	32,0%	29,4%	44,5%
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	33,6%	45,4%	41,1%	37,0%
Dans l'attente de trouver un emploi	6,3%	11,4%	11,7%	8,1%
Pour reconversion professionnelle	5,4%	8,5%	4,5%	5,8%
Autre	2,9%	2,7%	13,4%	4,6%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La formation Mastère Spécialisé® accréditée par la CGE et le master sont les types de formation les plus souvent choisis, dans les deux tiers des cas.

Répartition des diplômés selon les études poursuivies
(Promotion 2020 interrogée en 2021)



Promotion 2020 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	51,9%	32,0%	29,4%	44,5%
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	33,6%	45,4%	41,1%	37,0%
Dans l'attente de trouver un emploi	6,3%	11,4%	11,7%	8,1%
Pour reconversion professionnelle	5,4%	8,5%	4,5%	5,8%
Autre	2,9%	2,7%	13,4%	4,6%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4. En thèse

4 % des diplômés de la promotion 2020 sont concernés. Ce choix est fait par 6,3 % des ingénieurs, il est beaucoup moins fréquent pour les autres diplômés.

Promotion 2020	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	6,4%	6,1%	6,3%
Managers	0,2%	0,3%	0,3%
Autres spécialités	2,7%	1,2%	1,8%
Ensemble	4,6%	3,1%	4,0%

Les diplômés des Grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs : pour la promotion 2020, les ingénieurs représentent 92 % des inscrits en thèse à la suite de leur diplôme de Grande école.

Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs). Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (85 %).

Les thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) représentent près du quart des thèses (17,8 %). Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération.

Types de thèse

Enquête 2021 Promotion 2020	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	18,4%	16,4%	17,8%
Autre thèse	81,6%	83,6%	82,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Note : l'appellation « Autre thèse » regroupe toutes les thèses académiques hors convention CIFRE, y compris celles réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par le CEA, thèses industrielles hors statut CIFRE, thèses à l'étranger en entreprise, ...).

Rémunération

Enquête 2021 - Promotion 2020		Cifre	Autre thèse	Ensemble
Rémunération brute	Moyenne	30 530 €	25 808 €	26 632 €
annuelle hors primes	Médiane	30 000 €	23 873 €	24 500 €

Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage



1. Situation des diplômés issus de l'apprentissage

Enquête 2021 Promotion 2020	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Taux d'apprentis	19,2%	18,5%	18,9%
En activité professionnelle	70,2%	67,1%	69,0%
Volontariat	2,6%	2,8%	2,7%
En recherche d'emploi	14,3%	18,6%	16,0%
En poursuite d'études	10,2%	9,3%	9,9%
En thèse	1,1%	0,5%	0,9%
Sans activité volontairement	1,6%	1,6%	1,6%
Taux net d'emploi	83,6%	79,0%	81,7%
Salaire brut annuel moyen hors primes (Travail en France)	36 016 €	34 537 €	35 433 €

Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + Volontariat) / (En activité professionnelle + Volontariat + En recherche d'emploi)
 Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir les tableaux pages 18, 19, 26 et 27

Parmi les répondants de la promotion 2020, 18,9 % ont effectué leurs études en contrat d'apprentissage. Ce statut de scolarité est plus fréquent dans les écoles de management, avec une part de 26,5 % de leurs diplômés, contre 21,2 % dans les écoles d'autres spécialités et 15,1 % dans les écoles d'ingénieurs. Chez ces derniers, le taux d'apprentis est nettement plus faible chez les femmes.

Parmi les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 4,5 points comparée à l'ensemble des diplômés (respectivement 69 % contre 64,5 %). Par conséquent, ils sont moins souvent en recherche d'emploi (16 % contre 17,7 %). Comme pour l'ensemble des diplômés, ce taux est très au-dessus de la valeur de l'an dernier (8,2 %).

Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 81,7 % (79,1 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2020). Chez les ingénieurs et les diplômés des écoles d'autres spécialités, c'est plus de 4 points de plus que l'ensemble : 84,3 % pour les ingénieurs issus de l'apprentissage (79,4 % pour l'ensemble des ingénieurs) et 80,2 % pour les écoles des autres spécialités (76,1 % pour l'ensemble de leurs diplômés). Par contre, chez les managers, le taux net d'emploi des apprentis, 79,1 %, ne se démarque pas de l'ensemble (79,5 %).

Le salaire à l'embauche des apprentis s'établit en moyenne hors primes à 35 433 €, du même niveau que la moyenne de l'ensemble des diplômés, qui est à 35 461 €. L'écart de salaire femmes-hommes, à 1 479 € de plus en moyenne pour les apprentis hommes, est nettement moindre que sur l'ensemble des diplômés (2 241 € en moyenne hors primes).

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'apprentis	16,9%	11,3%	15,1%	25,8%	27,2%	26,5%	21,4%	21,1%	21,2%
En activité professionnelle	71,3%	68,9%	70,8%	71,6%	67,1%	69,2%	58,8%	65,0%	62,7%
Volontariat	2,1%	1,7%	2,0%	3,6%	3,2%	3,4%	3,2%	3,4%	3,3%
En recherche d'emploi	13,1%	15,1%	13,5%	16,6%	21,5%	19,2%	15,1%	16,9%	16,3%
En poursuite d'études	10,2%	10,6%	10,3%	6,9%	6,9%	6,9%	20,6%	12,8%	15,8%
En thèse	1,6%	1,6%	1,6%	0,1%	0,1%	0,1%	1,0%	0,0%	0,4%
Sans activité volontairement	1,8%	2,0%	1,8%	1,3%	1,2%	1,2%	1,2%	1,8%	1,6%
Taux net d'emploi	84,9%	82,4%	84,3%	82,0%	76,6%	79,1%	80,4%	80,1%	80,2%
Salaire brut annuel moyen hors primes (Travail en France)	35 983 €	34 244 €	35 588 €	35 597 €	34 336 €	34 942 €	37 831 €	35 348 €	36 226 €

Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + Volontariat) / (En activité professionnelle + Volontariat + En recherche d'emploi)
 Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir les tableaux pages 18, 19, 26 et 27

2. Cheminement vers l'emploi

Plus du tiers des apprentis (36,6 %) est embauché dans son entreprise d'accueil. En comparaison, quand on considère l'ensemble des diplômés en activité, c'est le stage de fin d'études qui mène le plus souvent à l'embauche (27,7 %).

Pour les apprentis qui ne sont pas embauchés dans l'entreprise d'accueil, les moyens pour trouver un emploi sont les mêmes que pour l'ensemble des diplômés : réseaux sociaux professionnels, sites internet spécialisés dans l'emploi.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	41,8%	38,4%	41,0%	32,8%	35,9%	34,4%	37,4%	35,3%	36,6%
Réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...)	11,5%	14,0%	12,1%	14,5%	17,1%	15,9%	12,3%	15,1%	13,4%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC,)	10,8%	12,2%	11,1%	8,6%	12,7%	10,7%	10,1%	11,5%	10,6%
Relations personnelles	9,3%	7,4%	8,8%	9,9%	9,4%	9,6%	9,7%	8,8%	9,3%
Sites Internet d'entreprises	4,4%	6,0%	4,8%	8,2%	6,5%	7,3%	5,7%	7,2%	6,3%
Candidature spontanée	6,5%	5,4%	6,2%	4,4%	2,8%	3,5%	5,9%	4,5%	5,3%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,9%	4,9%	5,7%	6,2%	3,5%	4,8%	5,9%	3,4%	4,9%
Stage de fin d'études	1,4%	1,2%	1,3%	0,8%	1,1%	0,9%	2,2%	3,1%	2,5%
Réseau des anciens élèves	1,5%	1,7%	1,5%	2,2%	2,3%	2,2%	1,9%	2,1%	1,9%
J'ai créé / repris une entreprise	1,8%	1,0%	1,6%	2,7%	1,2%	1,9%	2,0%	1,2%	1,7%
Stage année césure, année professionnalisante	0,4%	1,2%	0,5%	2,7%	2,4%	2,6%	1,3%	1,9%	1,5%
Forum de votre école	0,8%	1,2%	0,9%	2,7%	1,6%	2,1%	1,4%	1,2%	1,4%
Service Emploi de votre Ecole	1,0%	0,8%	0,9%	1,4%	1,0%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%
Concours	0,1%	0,2%	0,1%	0,4%	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%
Autre	2,9%	4,5%	3,2%	2,6%	2,3%	2,4%	2,7%	3,2%	2,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir le tableau pages 34 et 35.

3. Contrats de travail

La quasi-totalité des apprentis travaille en France à la sortie de l'école, avec, pour près de huit apprentis sur dix, un CDI. Seulement 6 % d'entre eux partent à l'étranger, le plus souvent en contrat local.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Lieu de travail en France	94,7%	94,8%	94,7%	92,2%	94,4%	93,4%	93,6%	94,5%	94,0%
CDI *	84,6%	76,6%	82,7%	81,8%	77,9%	79,7%	82,4%	74,3%	79,2%
CDD	12,5%	19,9%	14,3%	14,8%	19,4%	17,2%	14,5%	22,5%	17,7%
Mission d'intérim	2,8%	3,0%	2,8%	2,6%	2,2%	2,4%	2,5%	2,1%	2,3%
Autre	0,1%	0,4%	0,2%	0,8%	0,5%	0,6%	0,7%	1,0%	0,8%
Lieu de travail à l'étranger	5,3%	5,2%	5,3%	7,8%	5,6%	6,6%	6,4%	5,5%	6,0%
Contrat local	90,9%	100,0%	93,2%	90,3%	88,0%	89,3%	88,2%	91,9%	89,5%
Contrat d'expatriation	5,2%	-	3,9%	3,2%	10,0%	6,3%	3,9%	5,8%	4,6%
Autre	3,9%	-	2,9%	6,5%	2,0%	4,5%	7,8%	2,3%	5,9%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir les tableaux pages 42 et 43.

4. Cadres parmi les salariés en France

La part de cadres parmi les apprentis atteint 82,2 % à la sortie de l'école, du même niveau que pour l'ensemble des diplômés (82,4 %).

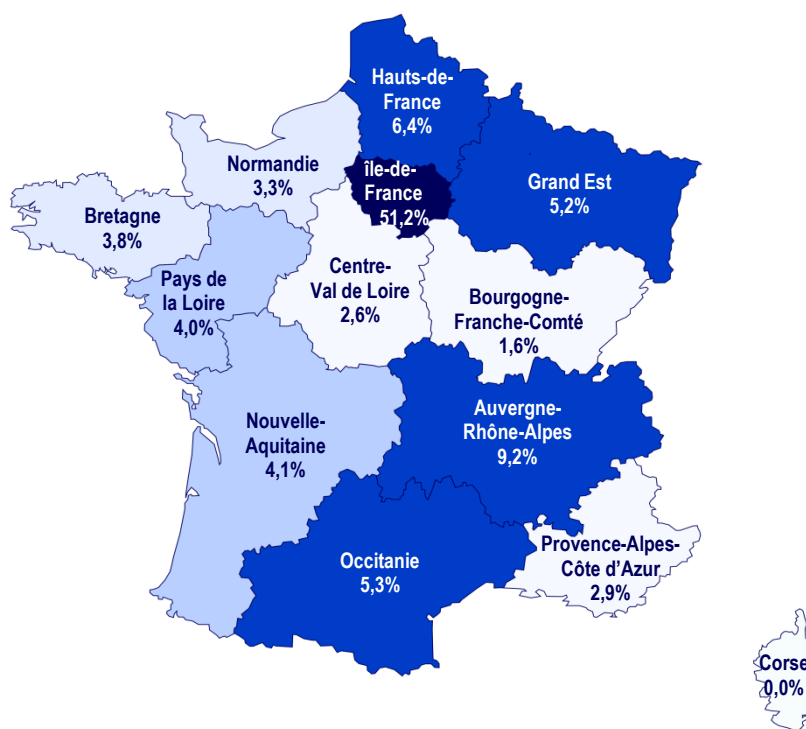
Côté salaire, un diplômé issu de l'apprentissage retire un bénéfice de son statut de cadre équivalent à celui observé dans l'ensemble des diplômés (+ 7 500 € de plus par rapport à un non-cadre).

Comparé à l'ensemble des diplômés, l'apprenti, s'il occupe un poste de cadre, est à un niveau de salaire équivalent : 36 675 € en moyenne contre 36 437 € en moyenne pour un cadre tous types de formation.

Enquête 2021 Promotion 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Proportion de cadres	90,4%	78,1%	87,5%	77,2%	74,0%	75,5%	86,1%	76,4%	82,2%
Cadres	36 575 €	35 746 €	36 404 €	37 397 €	35 977 €	36 671 €	36 959 €	36 178 €	36 675 €
Non-cadres	29 760 €	27 925 €	29 035 €	29 187 €	29 315 €	29 257 €	29 622 €	28 764 €	29 177 €

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 48.

5. Lieu de travail en France



Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir la carte page 50.

Plus de la moitié des diplômés issus de l'apprentissage en poste sont en Île-de-France (51,2 %).

En province, comme pour l'ensemble des diplômés, l'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 %) arrive en première position. On trouve ensuite les Hauts-de-France (6,4 %), puis l'Occitanie (5,3 %) et le Grand Est (5,2 %).

6. Taille des entreprises

Promotion 2020 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	5,4%	4,2%	5,2%	5,5%	5,3%	5,4%	5,6%	5,5%	5,6%
De 10 à 19 salariés	4,8%	4,4%	4,7%	3,6%	7,2%	5,5%	4,3%	6,0%	5,0%
De 20 à 49 salariés	10,8%	8,4%	10,3%	9,3%	10,7%	10,0%	10,1%	9,8%	10,0%
De 50 à 249 salariés	21,0%	22,7%	21,4%	15,9%	18,3%	17,1%	19,0%	19,6%	19,2%
De 250 à 4 999 salariés	30,2%	32,0%	30,6%	31,1%	30,6%	30,8%	30,3%	29,3%	29,9%
5 000 salariés ou plus	27,8%	28,2%	27,9%	34,6%	27,9%	31,1%	30,6%	29,8%	30,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 52.

Les diplômés apprentis de la promotion 2020 qui sont en emploi se répartissent à peu près de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaire (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME (10 à moins de 250 salariés). Les très petites entreprises (moins de 10 salariés) ne captent que 5,6 % des nouveaux diplômés issus de l'apprentissage.

Si l'on compare avec l'ensemble des diplômés, ils sont un peu plus nombreux proportionnellement dans les grandes entreprises (30,3 % contre 27,1 %) et moins représentés dans les très petites (5,6 % contre 8,3 %).

7. Secteurs d'activité

Secteur d'activité des ingénieurs issus de l'apprentissage

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	15,7%	15,3%	15,6%	22,7%	34 853 €	33 456 €	34 545 €	35 000 €
TIC Services	16,1%	11,7%	15,1%	18,0%	36 721 €	36 691 €	36 716 €	36 000 €
Construction, BTP	12,1%	9,6%	11,5%	19,3%	35 374 €	35 051 €	35 311 €	36 000 €
Industrie des transports	7,9%	2,3%	6,6%	7,9%	37 419 €	38 330 €	37 492 €	37 830 €
Industrie agroalimentaire	4,1%	10,8%	5,6%	44,2%	33 215 €	31 181 €	32 366 €	32 400 €
Énergie	5,8%	4,7%	5,6%	19,7%	37 981 €	37 016 €	37 779 €	37 912 €
Autres industries	5,8%	3,0%	5,2%	13,6%	34 585 €	33 817 €	34 489 €	35 000 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés (Apprentis)					35 983 €	34 244 €	35 588 €	35 750 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

Comparaison avec l'ensemble des ingénieurs : voir le tableau page 54.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les ingénieurs issus de l'apprentissage sont les mêmes que pour l'ensemble des ingénieurs. Les sociétés de conseil restent les premiers recruteurs (15,6 %), mais moins que pour l'ensemble des ingénieurs (24,5 %). Viennent ensuite les Activités informatiques (15,1 %) et la construction-BTP (11,5 %). Le secteur d'intervention des emplois en sociétés de conseil est dans 16 % des cas l'industrie des transports, 15 % la construction et 10 % l'énergie.

Sur l'ensemble des ingénieurs issus de l'apprentissage, la moyenne des salaires est à 35 588 € (hors primes), un peu supérieure à celle de l'ensemble des ingénieurs (35 240 €). En revanche, l'écart femmes-hommes est nettement moindre (1 739 € pour les apprentis contre 2 305 € pour l'ensemble) grâce à un salaire moyen plus élevé pour les femmes : 34 244 € pour les apprenties et 33 656 € pour l'ensemble. Parmi les principaux secteurs recruteurs, seul le conseil a un écart conséquent (1 400 €).

Le **taux de féminisation** de chaque secteur est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs apprentis en activité professionnelle : cette part est de 23 % pour la promotion 2020, au-delà de ce seuil les femmes sont sur-représentées dans les recrutements. C'est le cas dans l'industrie agroalimentaire où le salaire moyen est plus bas. A l'inverse, dans l'informatique les femmes représentent seulement 18 % des recrutements et dans l'industrie des transports 7,9 % : deux secteurs qui rémunèrent au-dessus de la moyenne.

Secteur d'activité des managers issus de l'apprentissage

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Managers - Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	15,8%	14,1%	14,9%	48,8%	38 230 €	36 374 €	37 311 €	38 000 €
TIC Services	14,8%	13,6%	14,2%	49,6%	36 367 €	36 214 €	36 290 €	36 000 €
Activités financières et d'assurance	15,1%	12,7%	13,9%	47,2%	36 555 €	37 031 €	36 777 €	37 000 €
Commerce	9,1%	14,8%	12,0%	63,3%	32 932 €	32 827 €	32 866 €	33 000 €
Industrie agroalimentaire	5,4%	7,4%	6,4%	59,4%	32 543 €	33 484 €	33 099 €	33 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	7,1%	3,5%	5,3%	34,5%	36 051 €	34 998 €	35 681 €	36 000 €
Ensemble des diplômés managers salariés (Apprentis)					35 597 €	34 336 €	34 942 €	35 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

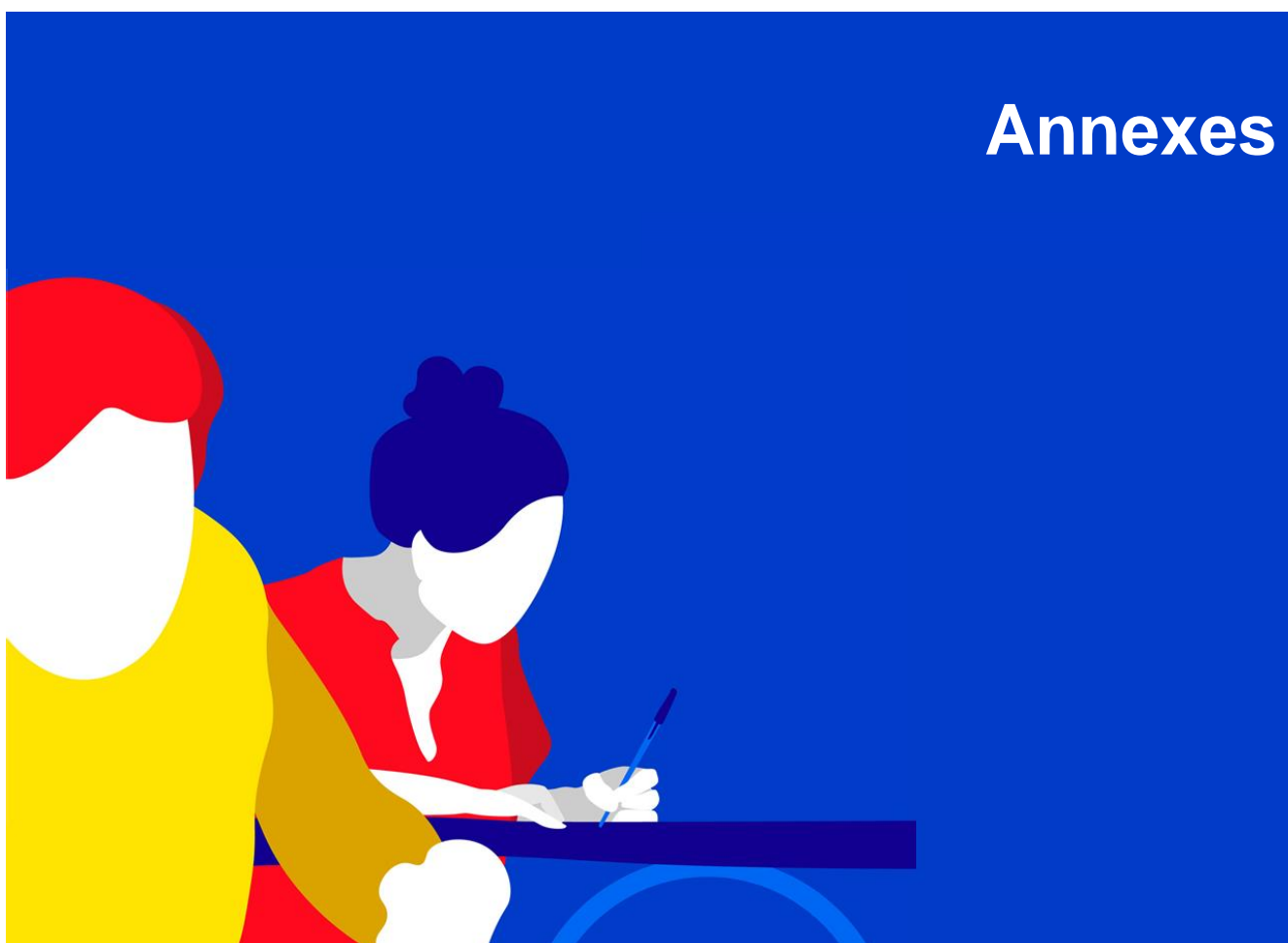
Comparaison avec l'ensemble des managers : voir le tableau page 56.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les managers-apprentis sont les sociétés de conseil, devant l'informatique, la banque-assurance et le commerce. Ces quatre secteurs recrutent plus d'un apprenti sur deux (55 %). C'est similaire à l'ensemble des diplômés managers de la promotion 2020, où ils représentent 57,7 %. Le secteur d'intervention des emplois en sociétés de conseil est la banque-assurance dans 22 % des cas.

L'analyse du taux de féminisation, la part des femmes parmi les recrutements, met en évidence la sous-représentation des femmes dans les trois principaux secteurs de recrutement qui sont aussi plus rémunérateurs. En effet, il y a moins de 50 % des femmes parmi les recrutements de ces secteurs, alors que parmi les managers-apprentis en activité professionnelle, 52 % sont des femmes. A l'inverse, elles représentent 63,3 % des recrutements du commerce, où les salaires sont plus bas, autant pour les hommes que pour les femmes.

Sur l'ensemble des managers-apprentis, la moyenne des salaires est à 34 942 €, nettement inférieure à la moyenne sur l'ensemble des managers (36 209 €). Dans le conseil, le salaire moyen est de 37 311 € pour les apprentis, contre 39 340 € pour l'ensemble. Dans la banque-assurance, l'écart est de près de 3 000 € en défaveur des apprentis (36 777 € contre 39 772 € pour l'ensemble). Cependant, ces deux secteurs d'activité restent les plus rémunérateurs pour les apprentis.

Annexes



1. Secteur d'activité des ingénieurs

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	23,8%	26,2%	24,5%	32,6%	35 836 €	34 261 €	35 328 €	35 000 €
TIC Services	20,6%	12,6%	18,1%	21,2%	36 572 €	35 945 €	36 435 €	36 000 €
Construction, BTP	7,6%	5,9%	7,1%	25,5%	35 661 €	35 611 €	35 648 €	36 000 €
Énergie	5,2%	4,1%	4,8%	25,8%	37 089 €	36 469 €	36 923 €	37 000 €
Industrie des transports	5,6%	2,9%	4,8%	18,8%	36 819 €	36 710 €	36 800 €	37 000 €
Industrie agroalimentaire	2,9%	8,7%	4,7%	56,9%	32 826 €	29 951 €	31 126 €	31 200 €
Autres industries	3,8%	2,7%	3,5%	23,4%	34 112 €	32 786 €	33 796 €	34 000 €
Activités financières et d'assurance	3,7%	2,5%	3,3%	22,4%	41 564 €	38 945 €	40 875 €	41 000 €
Recherche-développement scientifique	2,3%	2,7%	2,4%	33,9%	33 636 €	31 510 €	32 983 €	32 500 €
Commerce	1,7%	3,4%	2,3%	46,0%	34 571 €	31 026 €	32 791 €	32 400 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	2,1%	2,6%	2,2%	35,1%	33 974 €	29 350 €	32 279 €	32 400 €
Industrie chimique	1,4%	3,8%	2,1%	54,0%	36 485 €	33 669 €	34 941 €	35 100 €
Enseignement, recherche	1,8%	2,9%	2,1%	41,6%	28 697 €	26 827 €	27 859 €	27 920 €
Industrie des TIC	2,6%	0,9%	2,1%	13,7%	40 012 €	37 980 €	39 748 €	39 500 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	2,3%	1,3%	2,0%	20,2%	35 726 €	34 419 €	35 469 €	35 000 €
Transports (Services)	1,8%	1,6%	1,8%	28,3%	36 097 €	35 718 €	35 991 €	36 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3%	2,7%	1,8%	47,5%	30 667 €	27 175 €	29 042 €	28 000 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9%	1,3%	1,7%	24,2%	35 737 €	32 413 €	34 910 €	35 000 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	2,7%	1,4%	57,0%	36 237 €	36 500 €	36 400 €	36 000 €
Télécommunications	1,3%	1,1%	1,2%	26,4%	38 065 €	38 768 €	38 249 €	38 000 €
Santé humaine et action sociale	0,8%	1,5%	1,0%	46,9%	36 697 €	32 970 €	34 932 €	35 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	0,8%	1,2%	0,9%	40,9%	32 908 €	30 172 €	31 705 €	31 200 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,5%	1,4%	0,8%	53,0%	33 209 €	31 776 €	32 379 €	32 750 €
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,6%	0,8%	0,7%	36,8%	34 274 €	33 281 €	33 889 €	34 104 €
Industries extractives	0,6%	0,7%	0,6%	31,9%	39 233 €	40 047 €	39 537 €	40 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,7%	0,5%	0,6%	23,3%	35 493 €	32 573 €	34 798 €	35 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,6%	0,3%	0,5%	19,0%	**	**	37 802 €	38 420 €
Activités immobilières	0,4%	0,6%	0,4%	39,1%	38 197 €	36 406 €	37 530 €	38 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,2%	0,2%	0,2%	32,4%	**	**	36 205 €	35 000 €
Hébergement et restauration	0,1%	0,2%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Tourisme	0,1%	0,1%	0,1%	33,3%	**	**	**	**
<i>Ensemble des salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>30,5%</i>	<i>35 961 €</i>	<i>33 656 €</i>	<i>35 240 €</i>	<i>35 000 €</i>

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

2. Secteur d'activité des managers

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	22,1%	18,5%	20,4%	45,1%	39 899 €	38 645 €	39 340 €	39 000 €
Activités financières et d'assurance	18,6%	13,5%	16,1%	41,6%	40 463 €	38 841 €	39 772 €	38 000 €
TIC Services	12,1%	10,6%	11,4%	46,3%	37 342 €	35 537 €	36 501 €	36 000 €
Commerce	7,8%	11,9%	9,8%	60,0%	33 982 €	32 396 €	32 990 €	32 400 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,4%	4,9%	5,2%	47,1%	35 978 €	35 569 €	35 801 €	36 000 €
Industrie agroalimentaire	3,6%	6,3%	4,9%	63,3%	33 793 €	33 465 €	33 585 €	33 800 €
Industrie des TIC	3,8%	2,4%	3,1%	38,5%	36 477 €	35 529 €	36 119 €	35 000 €
Industrie chimique	1,7%	3,2%	2,4%	65,1%	37 955 €	37 463 €	37 637 €	37 500 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,2%	3,3%	2,2%	73,0%	33 581 €	31 985 €	32 331 €	33 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,9%	2,4%	2,2%	54,8%	33 103 €	32 575 €	32 834 €	33 000 €
Industrie des transports	2,3%	1,5%	1,9%	38,6%	36 335 €	34 887 €	35 813 €	36 000 €
Activités immobilières	2,0%	1,6%	1,8%	44,6%	39 473 €	37 427 €	38 416 €	40 000 €
Transports (Services)	1,7%	1,7%	1,7%	50,8%	34 513 €	34 000 €	34 241 €	34 941 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,3%	2,1%	1,7%	61,1%	32 860 €	31 011 €	31 681 €	31 000 €
Énergie	1,7%	1,6%	1,7%	46,9%	37 105 €	35 193 €	36 215 €	36 000 €
Industrie pharmaceutique	1,2%	1,9%	1,5%	61,3%	40 182 €	33 742 €	36 185 €	36 000 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,4%	1,6%	1,5%	52,6%	35 363 €	29 648 €	32 465 €	30 000 €
Autres industries	1,4%	1,6%	1,5%	52,6%	36 795 €	33 996 €	35 279 €	35 250 €
Construction, BTP	1,7%	1,2%	1,5%	41,2%	34 833 €	33 862 €	34 417 €	35 000 €
Santé humaine et action sociale	1,1%	1,8%	1,5%	61,1%	34 130 €	30 482 €	31 906 €	31 600 €
Enseignement, recherche	1,2%	1,4%	1,3%	52,5%	32 576 €	30 393 €	31 566 €	30 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,0%	1,2%	1,1%	54,1%	33 494 €	27 169 €	30 205 €	29 000 €
Hébergement et restauration	0,9%	0,9%	0,9%	50,0%	35 588 €	30 570 €	33 079 €	32 500 €
Télécommunications	0,8%	0,7%	0,8%	45,8%	36 008 €	34 850 €	35 487 €	37 250 €
Tourisme	0,6%	0,7%	0,6%	52,1%	36 011 €	32 928 €	34 249 €	36 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,4%	0,5%	0,5%	56,8%	**	**	35 161 €	35 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,4%	0,4%	0,4%	48,4%	**	**	30 531 €	30 600 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,3%	0,2%	0,2%	42,1%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,2%	0,1%	0,2%	35,7%	**	**	**	**
Industries extractives	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,1%	0,1%	71,4%	**	**	**	**
<i>Ensemble des salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>49,5%</i>	<i>37 332 €</i>	<i>35 092 €</i>	<i>36 209 €</i>	<i>36 000 €</i>

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

3. Secteur d'activité des écoles « autres spécialités »

Promotion 2020 interrogée en 2021	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	21,4%	18,8%	19,7%	60,0%	38 860 €	36 485 €	37 453 €	38 400 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	13,8%	14,0%	13,9%	63,5%	34 230 €	30 569 €	31 860 €	30 000 €
Activités financières et d'assurance	16,6%	8,8%	11,7%	47,4%	45 275 €	40 974 €	43 188 €	42 000 €
TIC Services	8,0%	6,9%	7,3%	59,6%	38 680 €	34 943 €	36 368 €	38 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	7,3%	7,2%	7,2%	62,9%	29 751 €	28 931 €	29 252 €	30 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,8%	7,4%	6,8%	68,8%	35 136 €	31 299 €	32 591 €	31 000 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7%	5,7%	5,0%	72,6%	31 608 €	30 763 €	31 012 €	30 000 €
Construction, BTP	4,4%	5,3%	5,0%	67,5%	30 794 €	29 218 €	29 758 €	28 500 €
Enseignement, recherche	3,8%	4,7%	4,3%	67,6%	26 524 €	25 806 €	26 035 €	25 000 €
Santé humaine et action sociale	2,0%	4,4%	3,5%	79,3%	32 445 €	29 321 €	29 935 €	28 250 €
Arts, spectacles et activités récréatives	2,3%	3,6%	3,2%	73,0%	29 437 €	28 067 €	28 423 €	28 400 €
Commerce	1,0%	2,2%	1,8%	78,6%	**	**	36 090 €	36 000 €
Énergie	2,2%	1,5%	1,7%	53,7%	**	**	37 998 €	37 000 €
Activités immobilières	1,0%	1,2%	1,2%	66,7%	**	**	38 871 €	40 000 €
Industrie agroalimentaire	0,8%	1,2%	1,1%	72,0%	**	**	37 855 €	37 000 €
Industrie des TIC	1,5%	0,8%	1,1%	48,0%	**	**	31 072 €	30 000 €
Transports (Services)	0,9%	0,6%	0,7%	52,9%	**	**	**	**
Télécommunications	0,7%	0,7%	0,7%	62,5%	**	**	**	**
Industrie chimique	0,5%	0,7%	0,6%	71,4%	**	**	**	**
Industrie pharmaceutique	0,6%	0,6%	0,6%	64,3%	**	**	**	**
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,2%	0,7%	0,5%	83,3%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,2%	0,6%	0,5%	81,8%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,2%	0,5%	0,4%	80,0%	**	**	**	**
Autres industries	0,3%	0,4%	0,4%	66,7%	**	**	**	**
Industrie des transports	0,1%	0,5%	0,3%	87,5%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2%	0,2%	0,2%	60,0%	**	**	**	**
Tourisme	0,0%	0,3%	0,2%	100,0%	**	**	**	**
Hébergement et restauration	0,1%	0,2%	0,2%	75,0%	**	**	**	**
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,2%	0,1%	0,1%	33,3%	**	**	**	**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,0%	0,1%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Industries extractives	0,0%	0,1%	0,0%	100,0%	**	**	**	**
Ensemble des salariés	100,0%	100,0%	100,0%	63,1%	37 196 €	33 201 €	34 663 €	35 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des écoles d'autres spécialités recrutés dans ce secteur.

4. Historique des principaux indicateurs

Année de l'enquête		2021	2020	2019	2018	2017	2016
Dernière promotion		2020	2019	2018	2017	2016	2015
Situation	Activité professionnelle	64,5%	71,7%	73,2%	73,7%	70,8%	68,2%
	Volontariat	2,4%	3,7%	3,7%	3,8%	3,9%	3,8%
	Recherche d'emploi	17,7%	10,2%	9,0%	9,2%	11,6%	14,6%
	Poursuite d'études + Thèses	13,9%	12,3%	11,6%	11,4%	11,8%	11,8%
	Volontairement sans emploi	1,5%	2,2%	2,4%	2,0%	1,9%	1,7%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	79,4%	89,5%	91,2%	90,0%	86,8%	82,6%
	Managers	79,5%	86,9%	87,9%	88,6%	86,6%	84,4%
	Ensemble	79,1%	88,1%	89,5%	89,4%	86,5%	83,1%
Salaire brut annuel moyen	Ingénieurs - Hommes	35 961 €	35 885 €	35 258 €	34 466 €	33 994 €	33 857 €
	Ingénieurs - Femmes	33 656 €	33 792 €	33 298 €	32 626 €	31 900 €	32 022 €
	Ingénieurs - Ensemble	35 240 €	35 234 €	34 661 €	33 908 €	33 353 €	33 291 €
Hors primes (France)	Managers - Hommes	37 332 €	38 437 €	37 348 €	36 224 €	35 633 €	35 466 €
	Managers - Femmes	35 092 €	35 338 €	34 588 €	33 780 €	33 359 €	33 234 €
	Managers - Ensemble	36 209 €	36 746 €	35 874 €	34 947 €	34 436 €	34 349 €
	Ensemble	35 461 €	35 714 €	34 920 €	34 122 €	33 625 €	33 542 €
Avant-Dernière promotion		2019	2018	2017	2016	2015	2014
Situation	Activité professionnelle	79,1%	81,3%	80,9%	79,6%	79,9%	78,1%
	Volontariat	3,1%	3,7%	4,1%	4,1%	4,3%	4,4%
	Recherche d'emploi	7,2%	4,4%	3,9%	4,9%	5,2%	6,0%
	Poursuite d'études + Thèses	9,8%	9,3%	9,4%	9,6%	9,3%	10,2%
	Volontairement sans emploi	0,8%	1,3%	1,6%	1,7%	1,4%	1,3%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	92,6%	95,7%	96,2%	94,9%	94,1%	93,0%
	Managers	91,9%	95,5%	95,8%	95,1%	94,8%	93,9%
	Ensemble	92,0%	95,1%	95,6%	94,5%	94,2%	93,2%
Année de l'enquête		2015	2014	2013	2012	2011	2010
Dernière promotion		2014	2013	2012	2011	2010	2009
Situation	Activité professionnelle	66,8%	65,7%	67,4%	69,9%	66,0%	60,2%
	Volontariat	2,8%	4,4%	3,9%	4,3%	3,6%	3,0%
	Recherche d'emploi	16,7%	16,0%	15,4%	12,5%	16,4%	19,4%
	Poursuite d'études + Thèses	12,1%	12,4%	12,3%	12,0%	12,4%	15,5%
	Volontairement sans emploi	1,6%	1,4%	1,1%	1,3%	1,6%	1,7%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	80,0%	80,7%	83,8%	86,1%	84,4%	76,7%
	Managers	82,4%	82,5%	79,5%	84,3%	85,0%	76,2%
	Ensemble	80,6%	81,2%	82,1%	85,4%	84,6%	76,5%
Salaire brut annuel moyen	Ingénieurs - Hommes	33 484 €	33 447 €	33 610 €	33 556 €	32 550 €	32 124 €
	Ingénieurs - Femmes	31 666 €	31 395 €	31 720 €	31 865 €	30 380 €	30 224 €
	Ingénieurs - Ensemble	32 928 €	32 809 €	33 067 €	33 079 €	32 050 €	31 544 €
Hors primes (France)	Managers - Hommes	34 388 €	34 433 €	33 990 €	35 249 €	34 040 €	32 631 €
	Managers - Femmes	32 143 €	32 021 €	32 441 €	32 830 €	32 120 €	31 067 €
	Managers - Ensemble	33 227 €	33 182 €	33 152 €	34 164 €	33 060 €	31 830 €
	Ensemble	32 962 €	32 862 €	33 051 €	33 376 €	32 320 €	31 626 €
Avant-Dernière promotion		2013	2012	2011	2010	2009	2008
Situation	Activité professionnelle	79,5%	79,1%	80,2%	81,2%	75,8%	78,3%
	Volontariat	2,8%	4,1%	4,1%	4,1%	3,9%	2,8%
	Recherche d'emploi	6,5%	5,9%	5,8%	5,1%	7,3%	7,4%
	Poursuite d'études + Thèses	10,1%	10,2%	9,4%	9,1%	11,9%	10,3%
	Volontairement sans emploi	1,0%	0,6%	0,5%	0,6%	1,1%	1,3%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	92,8%	93,8%	94,1%	94,8%	93,9%	92,1%
	Managers	92,7%	92,0%	92,3%	93,3%	92,5%	90,5%
	Ensemble	92,7%	93,3%	93,5%	94,4%	93,6%	91,6%

Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
Agrocampus Ouest <i>Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage</i>	http://www.agrocampus-ouest.fr
AgroParisTech <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	http://www.agroparistech.fr
AgroSup Dijon <i>Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement</i>	http://www.agrosupdijon.fr
Arts et Métiers	https://artsetmetiers.fr
Audencia Business School	http://www.audencia.com
Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro <i>École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	http://www.agro-bordeaux.fr
Bordeaux INP - ENSC <i>École nationale supérieure de Cognitique</i>	https://www.ensc.fr
Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	http://www.enseirb-matmecca.fr
Bordeaux INP - ENSGTI <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	http://ensgti.univ-pau.fr
Brest Business School <i>BBS</i>	http://brest-bs.com
Burgundy School of Business <i>BSB</i>	https://www.bsb-education.com
CELSA Sorbonne-Université <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	http://www.celsa.fr
Centrale Lille Institut <i>École centrale de Lille</i>	http://www.ec-lille.fr
Centrale Lyon <i>École centrale de Lyon</i>	http://www.ec-lyon.fr
Centrale Marseille <i>École centrale de Marseille</i>	http://www.centrale-marseille.fr
Centrale Nantes <i>École centrale de Nantes</i>	http://www.ec-nantes.fr
CentraleSupélec	https://www.centralesupelec.fr
CESI École d'ingénieurs	https://ecole-ingenieurs.cesi.fr
CFJ <i>Centre de Formation des Journalistes</i>	http://www.cfjparis.com
Chimie ParisTech <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	https://www.chimieparistech.psl.eu
CPE Lyon <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	https://www.cpe.fr
EBI <i>École de biologie industrielle</i>	http://www.ebi-edu.com
EBS Paris <i>European Business School Paris</i>	http://www.ebs-paris.fr
ECAM Lyon - ECAM LaSalle	https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon
ECAM Rennes-Louis de Broglie	https://www.ecam-rennes.fr
ECAM Strasbourg-Europe - ECAM LaSalle	http://ecam-strasbourg.eu
ECE <i>École centrale d'électronique</i>	http://www.ece.fr
École des Ponts ParisTech <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	https://www.ecoledesponts.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
ECPM <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	http://www.ecpm.unistra.fr
EDC Paris Business School <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	http://www.edcparis.edu
EDHEC Business School	http://www.edhec.com
EFREI Paris <i>École d'ingénieurs généraliste en informatique et technologies du numérique</i>	http://www.efrei.fr
EIGSI <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	http://www.eigsi.fr
EISTI <i>École internationale des sciences du traitement de l'information</i>	https://cytech.cyu.fr
EIVP <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	http://www.eivp-paris.fr
EM Normandie <i>École de management de Normandie</i>	http://www.ecole-management-normandie.fr
EM Strasbourg <i>École de management de Strasbourg</i>	http://www.em-strasbourg.eu
EMLV <i>École de Management Léonard de Vinci</i>	https://www.emlv.fr
emlyon Business School <i>École de management de Lyon</i>	https://www.em-lyon.com
ENAC <i>École nationale de l'aviation civile</i>	http://www.enac.fr
ENGEES <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	http://engees.unistra.fr
ENI Brest <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	http://www.enib.fr
ENI Metz <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	http://enim.univ-lorraine.fr
ENISE <i>École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne</i>	http://www.enise.fr
ENSA Lyon <i>École nationale supérieure d'architecture de Lyon</i>	http://www.lyon.archi.fr
ENSAE Paris <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	http://www.ensae.fr
ENSAI <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	http://www.ensai.fr
ENSAIA <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	http://ensaia.univ-lorraine.fr
ENSAIT <i>École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles</i>	http://www.ensait.fr
ENSAM <i>École Nationale Supérieure d'Architecture Montpellier</i>	http://www.montpellier.archi.fr
ENSA-PB <i>École nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville</i>	http://www.paris-belleville.archi.fr
ENSArchitecture de Nancy <i>École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy</i>	http://www.nancy.archi.fr
ENSASE <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	https://www.st-etienne.archi.fr
ENSC Montpellier <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	http://www.enscm.fr
ENSC Mulhouse <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	http://www.enscmu.uha.fr
ENSC Rennes <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	http://www.ensc-rennes.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
ENSCI <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	https://www.ensil-ensci.unilim.fr
ENSEA <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	http://www.ensea.fr
ENSEM <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	http://www.ensem.univ-lorraine.fr
ENSG - Géologie <i>École nationale supérieure de géologie</i>	http://www.ensg.univ-lorraine.fr
ENSG - Géomatique <i>École Nationale des Sciences Géographiques</i>	http://www.ensg.eu
ENSGSI <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr
ENSIAME	https://www.uphf.fr/ensiam
ENSIC <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	http://www.ensic.univ-lorraine.fr
ENSICAEN <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche</i>	http://www.ensicaen.fr
ENSIIE <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	http://www.ensiie.fr
ENSISA <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	http://www.ensisa.uha.fr
ENSMM <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	http://www.ens2m.fr
ENSSAT <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	http://www.enssat.fr
ENSTA Bretagne <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	http://www.ensta-bretagne.fr
ENSTA Paris <i>École nationale supérieure de techniques avancées Paris</i>	http://www.ensta.fr
ENSTIB <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	http://www.enstib.univ-lorraine.fr
ENTPE <i>École nationale des travaux publics de l'Etat</i>	http://www.entpe.fr
EPF <i>École d'ingénieur-e-s</i>	http://www.epf.fr
EPITA <i>École pour l'informatique et les techniques avancées</i>	http://www.epita.fr
ESA Angers <i>École supérieure d'agriculture d'Angers</i>	http://www.groupe-esa.com
ESA Paris <i>École Spéciale d'Architecture</i>	http://www.esa-paris.fr
ESAIP <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	http://www.esaip.org
ESB <i>École supérieure du bois</i>	https://www.esb-campus.fr
ESC Clermont <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	http://www.esc-clermont.fr
ESC Pau <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	http://www.esc-pau.fr
ESCE <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	http://www.esce.fr
ESCOM <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	http://www.escom.fr
ESCP Business School	http://www.escpeurope.eu

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
ESDES École de management <i>École supérieure de commerce et de management</i>	http://www.esdes.fr
ESEO <i>Grande École d'Ingénieurs généralistes</i>	http://www.eseo.fr
ESIEA <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	http://www.esiea.fr
ESIEE Amiens <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	http://www.esiee-amiens.fr
ESIEE Paris <i>École d'ingénieurs</i>	http://www.esiee.fr
ESIGELEC <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	http://www.esigelec.fr
ESILV <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	http://www.esilv.fr
ESITC Caen <i>École supérieure des travaux de la construction de Caen</i>	http://www.esitc-caen.fr
ESME-SUDRIA <i>École d'ingénieurs</i>	http://www.esme.fr
ESPCI Paris <i>École supérieure de physique et de chimie industrielles</i>	https://www.espci.fr
ESSCA <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	https://www.essca.fr
ESSEC <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	https://www.essec.edu
ESTACA <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	http://www.estaca.fr
ESTIA <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	http://www.estia.fr
ESTP Paris <i>École spéciale des travaux publics</i>	https://www.estp.fr
Excelia Business School - Excelia Group	https://www.excelia-group.com
Grenoble École de management	http://www.grenoble-em.com
Grenoble INP - Ense3 <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	http://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	http://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	http://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	http://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Pagora <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	http://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Phelma <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	http://phelma.grenoble-inp.fr
HEC Paris <i>Groupe HEC</i>	https://www.hec.edu
HEI <i>École des hautes études d'ingénieur</i>	http://www.hei.fr
ICAM Lille <i>Institut catholique d'arts et métiers de Lille</i>	http://www.icam.fr
ICAM Nantes <i>Institut catholique d'arts et métiers de Nantes</i>	http://www.icam.fr
ICAM Toulouse <i>Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse</i>	http://www.icam.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
ICD International Business School <i>Institut international du commerce et du développement</i>	http://www.icd-ecoles.com
ICN Business School	https://www.icn-artem.com
IÉSEG <i>IESEG School of Management</i>	http://www.iesege.fr
IFP School <i>Institut français du pétrole</i>	http://www.ifp-school.com
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire <i>Fusion de l'École nationale supérieure des Mines de Nantes et de Télécom Bretagne</i>	https://www.imt-atlantique.fr
IMT Lille Douai <i>Fusion de Mines Douai et Télécom Lille</i>	http://imt-lille-douai.fr
IMT Mines Albi <i>École des Mines d'Albi Carmaux</i>	https://www.imt-mines-albi.fr
IMT Mines Alès <i>École des Mines d'Alès</i>	http://www.mines-ales.fr
INSA Centre Val de Loire <i>Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire</i>	http://www.insa-centrevaldeloire.fr
INSA Lyon <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	http://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	http://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Normandie <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	https://www.insa-rouen.fr
INSA Strasbourg <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	http://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	http://www.insa-toulouse.fr
INSEEC School of Business & Economics	https://www.inseec-bs.com
Institut d'Optique <i>Institut d'Optique Graduate School</i>	http://www.institutoptique.fr
Institut Mines-Télécom Business School	https://www.imt-bs.eu
IPAG Business School <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	https://www.ipag.fr
ISA Lille <i>Institut supérieur d'agriculture</i>	http://www.isa-lille.fr
ISAE-ENSMA <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	https://www.ensma.fr
ISAE-SUPAERO <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	http://www.isae.fr
ISARA <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	https://isara.fr
ISAT <i>Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports</i>	https://www.isat.fr
ISC Paris <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	http://www.iscparis.com
ISEN Brest	https://isen-brest.fr
ISEN Lille <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille</i>	http://www.isen.fr/lille.asp
ISEN Yncréa Méditerranée	https://www.isen-mediterranee.fr
ISEP <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	http://www.isep.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
ISG <i>Institut Supérieur de Gestion</i>	http://www.isg.fr
ISIT <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	https://www.isit-paris.fr
ISMANS <i>Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés</i>	http://www.ismans.cesi.fr
ISTEC <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	https://istec.fr
ITECH Lyon <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	http://www.itech.fr
KEDGE BS	https://kedge.edu
L'École de design	http://www.lecolededesign.com
Mines Nancy <i>École des Mines de Nancy</i>	http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
Mines ParisTech <i>École des Mines de Paris</i>	http://www.mines-paristech.fr
Mines Saint-Étienne <i>École des Mines de Saint-Étienne</i>	http://www.mines-stetienne.fr
Montpellier Business School	http://www.montpellier-bs.com
Montpellier SupAgro <i>Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques</i>	http://www.supagro.fr
NEOMA Business School - EESC	http://www.neoma-bs.fr
Oniris <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	http://www.oniris-nantes.fr
Paris School of Business	http://www.psbedu.paris
Polytech Angers <i>École polytechnique universitaire d'Angers</i>	http://www.polytech-angers.fr
Polytech Clermont-Ferrand <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	http://polytech.univ-bpclermont.fr
Polytech Grenoble <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	http://www.polytech-grenoble.fr
Polytech Lille <i>École polytechnique universitaire de Lille</i>	http://www.polytech-lille.fr
Polytech Marseille <i>École polytechnique universitaire de Marseille</i>	https://polytech.univ-amu.fr
Polytech Montpellier <i>École polytechnique universitaire de Montpellier</i>	https://www.polytech.umontpellier.fr
Polytech Nancy <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr
Polytech Nantes <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	http://www.polytech.univ-nantes.fr
Polytech Orléans <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	http://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech Tours <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	http://polytech.univ-tours.fr
Rennes School of Business <i>Rennes SB</i>	https://www.rennes-sb.fr
SCBS - Ecole de management de Y SCHOOLS	https://www.scbs-education.com
Sciences Po Aix	https://www.sciencespo-aix.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2021	Site Web de l'établissement
Sciences Po Bordeaux	https://www.sciencespobordeaux.fr
Sciences Po Grenoble	http://www.sciencespo-grenoble.fr
Sciences Po Lille	http://www.sciencespo-lille.eu
Sciences Po Paris	http://www.sciencespo.fr
Sciences Po Rennes	http://www.sciencespo-rennes.fr
Sciences Po Toulouse	http://www.sciencespo-toulouse.fr
SIGMA Clermont	http://www.sigma-clermont.fr
SKEMA <i>SKEMA Business school</i>	http://www.skema-bs.fr
SUPMÉCA <i>Institut Supérieur de Mécanique de Paris</i>	http://www.supmeca.fr
TBS	http://www.tbs-education.fr
Télécom Paris	http://www.telecom-paris.fr
Télécom Physique Strasbourg <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	http://www.telecom-physique.fr
Télécom SudParis	http://www.telecom-sudparis.eu
Toulouse INP - El Purpan <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	http://www.purpan.fr
Toulouse INP - ENI Tarbes <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	http://www.enit.fr
Toulouse INP - ENM <i>École nationale de la météorologie</i>	http://www.enm-toulouse.fr
Toulouse INP - ENSAT <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	http://www.ensat.fr
Toulouse INP - ENSEEIHT <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	http://www.enseeiht.fr
Toulouse INP - ENSIACET <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	http://www.ensiacet.fr
UniLaSalle <i>Fusion de Institut polytechnique LaSalle Beauvais et ESITPA</i>	https://www.unilasalle.fr
Université Paris-Dauphine	https://dauphine.psl.eu
UTBM <i>Université de Technologie Belfort-Montbéliard</i>	https://www.utbm.fr
UTC <i>Université de Technologie de Compiègne</i>	https://www.utc.fr
UTT <i>Université de technologie de Troyes</i>	http://www.utt.fr
VetAgro Sup	http://www.vetagro-sup.fr







CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES

Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
🐦@ConferenceDesGE